

ROYAL LEPAGE
EXCELLENCE



UN NOUVEAU NOM,
TOUJOURS SYNONYME D'EXCELLENCE!

Depuis 38 ans à la même adresse
423, rue Saint-Jacques, Saint-Jean-sur-Richelieu
www.royallepageexcellence.com
450 347-7766

LE CANADA FRANÇAIS

VITRERIE SARAN
DEPUIS 1963

Votre référence en vitrerie depuis 50 ans!

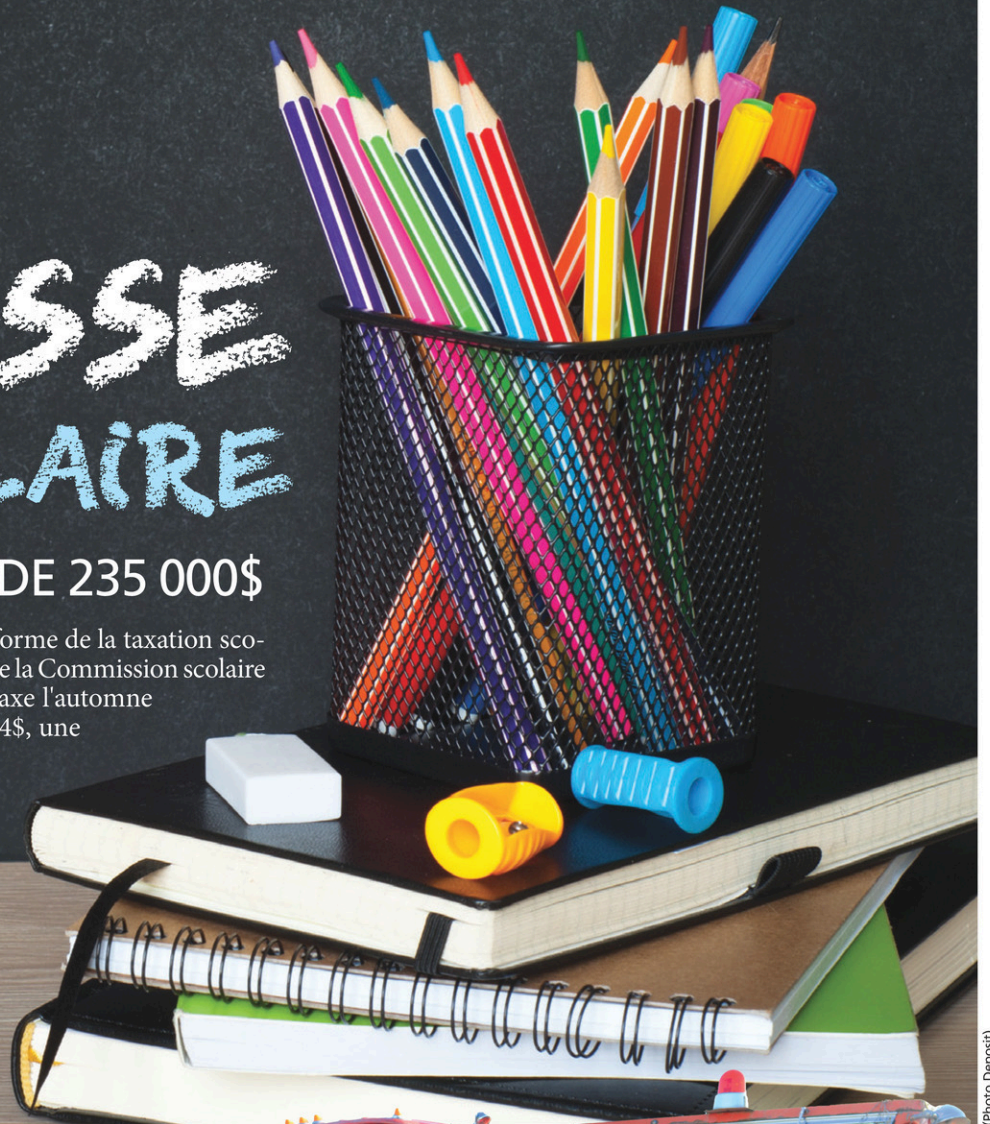
965, boul. du Séminaire Nord,
Saint-Jean-sur-Richelieu
450 348-6191

FORTE BAISSSE DE LA TAXE SCOLAIRE

■ 259\$ DE MOINS POUR UNE MAISON DE 235 000\$

LOUISE BÉDARD Avec l'adoption du projet de loi 166 portant sur la réforme de la taxation scolaire, les propriétaires d'une résidence sur le territoire de la Commission scolaire des Hautes-Rivières peuvent s'attendre à une forte baisse de leur compte de taxe l'automne prochain. Pour une maison évaluée à 235 000\$, la note passerait de 633\$ à 374\$, une baisse de 41%.

PAGE A-5



Réjean Lachance

200 SPECTACLES AVEC LE GRAND JOHNNY HALLYDAY
PAGE C-3



YVES BOUCHER SE SÉPARE DE SON TRÉSOR DE CAMIONS DE POMPIER

PAGE A-7



Bonne Route.ca
Location d'autos et camions

ENVIE D'UNE ESCAPADE?
VUS, 4x4, fourgonnettes 7, 8 et 15 passagers disponibles!

Saint-Jean-sur-Richelieu
406, rue Saint-Jacques (coin Séminaire)
450 515-9888



Un duo épique. Une offre épique.



Offre d'une durée limitée – jusqu'au 17 décembre.

TÉLÉ

15 chaînes à la carte
et enregistreur 4K inclus¹

+

INTERNET

Vitesses allant jusqu'à 50 Mbit/s
et utilisation illimitée

Économies garanties de 48\$/mois*
sur le prix courant pendant un an.

Maintenant seulement:

À PARTIR DE **89⁹⁰\$/MOIS²**

Prix courant de 137,90\$/mois. Sujet à modification.
Des frais uniques d'installation de 49,95 \$ s'appliquent³.
*S'applique à des périodes de facturation complètes².

STAR
LES DERNIERS JEDI
WARS

EXCLUSIVEMENT EN SALLE

la vie est **Bell**

Pour obtenir des conseils d'experts sur notre incroyable
sélection de produits et services, visitez :

ST-JEAN-SUR-RICHELIEU
395, boul. Séminaire Nord
450 348-5210

ST-JEAN-SUR-RICHELIEU
Carrefour Richelieu
450 349-4400



À jour en date du 1er décembre 2017. L'offre se termine le 17 décembre 2017. Offert aux nouveaux clients résidentiels dans certaines régions du Québec, là où l'accès et la technologie le permettent, qui s'abonnent au forfait Télé Fibe et Internet admissible. Toute partie du programme Forfait de Bell peut être modifiée, annulée ou résiliée en tout temps. Bell n'est pas tenue de fournir la réduction du Forfait pendant toute la durée d'un contrat à terme pour des services admissibles, y compris les services admissibles aux réductions ; voir bell.ca/detailsforfait. Modifiable sans préavis et ne peut être combinée avec aucune autre offre. Taxes en sus, d'autres conditions s'appliquent. Pour certaines offres, le client doit choisir la facturation électronique et créer un profil MonBell. Internet : Location du modem obligatoire ; frais uniques de location de modem crédités pour les nouveaux clients. Utilisation Internet illimitée : sujet au respect des modalités de votre convention de service Internet publiées à bell.ca/conventions. La vitesse de téléchargement est de 50 Mbit/s. La vitesse de partage varie en fonction de la distance entre le modem de client et l'équipement de commutation de Bell : min. 0,9 Mbit/s et jusqu'à 10 Mbit/s. La vitesse variera selon votre équipement, la configuration, l'achalandage sur Internet, l'utilisation simultanée de la télé IP (si applicable), le serveur et d'autres facteurs. (1) Location à 0 \$ basée sur des frais mensuels de 20 \$ moins un crédit mensuel de 20 \$. Réservé aux nouveaux clients de Bell Télé avec un abonnement continu à un forfait admissible de Bell ; voir bell.ca/forfait. Bell demeure le propriétaire du récepteur. Vous pouvez résilier la location à tout moment si vous retournez le récepteur. Les récepteurs peuvent être neufs ou remis à neuf au choix de Bell. (2) Réservé aux nouveaux clients avec un abonnement continu à Télé Fibe et Internet Fibe. Le tarif mensuel promotionnel de 89,90 \$ dans un forfait est calculé en appliquant un crédit promotionnel au prix courant et basé sur un abonnement continu à : Télé Fibe forfait Bon avec 15 chaînes à la carte : tarif mensuel de 57,95 \$, moins le crédit de 28 \$/mois pour 12 périodes de facturation complètes et Internet Fibe 50 : tarif mensuel de 79,95 \$, moins un crédit de 20 \$/mois pour 12 périodes de facturation complètes. Des changements à vos services peuvent entraîner des modifications ou la perte de promotions ou de rabais. Le prix promotionnel s'appliquera à votre première période de facturation complète de 30 jours et à chaque période de facturation complète par la suite, pour la durée de votre promotion. Votre période de facturation peut ne pas débuter le jour où vous souscrivez à nos services. Le tarif mensuel courant s'applique donc aux services rendus avant votre première période de facturation complète de 30 jours ou si vos services prennent fin pendant une période de facturation de 30 jours. Tous les prix sont sujets à modification. (3) Télé Fibe : Inclut l'installation du modem, de l'enregistreur 4K et d'un maximum de 2 récepteurs HD ; voir bell.ca/installationtelefibe. Frais d'installation de 50 \$ pour chaque enregistreur additionnel. Internet : des conditions s'appliquent ; voir bell.ca/installationtotale. Fibe est une marque de commerce de Bell Canada. © 2017 & TM Lucasfilm Ltd.

LE CANADA
FRANÇAIS

Météo

**JEUDI**
Ciel variableMINIMUM
-23°CMAXIMUM
-13°C **VENDREDI**
Ensoleillé avec passages nuageuxMINIMUM
-13°CMAXIMUM
-8°C**SAMEDI**
Averses de neige isoléesMINIMUM
-12°CMAXIMUM
-7°C

ACTUALITÉ

Des décorations de Noël à l'épreuve du temps!

VALÉRIE LEGAULT
vlegault@canadafrancais.com

Chaque année, au mois de novembre, la maison de Jean Legault prend des airs féériques. De l'autre côté de la rue, les enfants de l'école Hamel attendent ce moment avec impatience. Ils peuvent maintenant admirer le père Noël dans son traîneau, entouré de ses lutins, ses rennes et d'une foule d'autres personnages.

Jean Legault avait lui aussi hâte à une chose: la neige! C'est maintenant chose faite. Un joli manteau blanc enveloppe son décor pour de bon, au 560, rue Desjardins.

«Ma femme a dessiné les formes sur des panneaux de bois et je les ai découpés à la scie. Toutes les pièces s'assemblent comme un casse-tête avec des boulons.»

- Jean Legault

Dès que les fantômes de l'Haloween sont passés, le résident du secteur Iberville sort son arsenal



La nuit venue, les visiteurs qui prennent le temps d'admirer le décor – et ils sont nombreux – font des découvertes surprises.

du temps des Fêtes. Son hangar est rempli d'accessoires de toutes sortes et de toutes les époques.

Les plus imposants sont sans contredit le traîneau du père Noël et ses six rennes en bois. Ouvrage de fabrication artisanale ne fait pas du tout son âge. M. Legault et son épouse l'ont conçu il y a 35 ans!

«Ma femme a dessiné les formes sur des panneaux de bois et je les ai découpés à la scie, explique M. Legault. Toutes les pièces s'assemblent comme un casse-tête avec des boulons. Elles se rangent plus facilement et sont très solides.»

UN MOIS DE TRAVAIL

En novembre, l'ancien livreur du *Canada Français* se dépêche de planter les ancrages de son sapin de Noël avant le gel. Il prend le mois au complet pour installer tout seul l'ensemble de ses décorations, qu'il s'agisse du chœur, de la crèche, des casse-noisettes et bonshommes de neige accrochés dans les arbres et sur son balcon.

«Le pire, c'est qu'il y en a moins qu'avant, révèle Jean Legault. J'ai perdu deux arbres sur mon terrain. J'avais l'habitude de les décorer eux aussi.»



Le traîneau du père Noël n'a pas pris une ride depuis que Jean Legault et son épouse l'ont fabriqué, il y a 35 ans.

Le voisinage est toujours enchanté de le voir à l'œuvre. Même les élèves de l'école Hamel lui demandent quand les préparatifs vont commencer.

FÉRIE NOCTURNE

La nuit venue, le spectacle est encore plus grandiose. Tout est illuminé! Des structures gonflables comme Mater la dépanneuse, Mickey Mouse et un père Noël en joueur de hockey font leur apparition autour des balcons.

Jean Legault n'a qu'une seule déception. «Plus aucun magasin ne vend de lumières de Noël clignotantes», se désolé-t-il.

Les visiteurs qui prennent le temps d'admirer le décor – et ils sont nombreux – font des

découvertes surprises. Sur le côté de la maison, les fenêtres du hangar prennent vie à la noirceur. Il faut lever les yeux vers le deuxième étage pour apercevoir un charmant père Noël saluant les passants. Un autre de ses confrères s'est même hissé sur le toit, au pied d'un drapeau du temps des Fêtes.

FIERTÉ

Il va sans dire que l'homme de 85 ans est très fier de son aménagement. Il le fait pour lui, mais aussi pour ses sept enfants, 11 petits-enfants et neuf arrière-petits-enfants qu'il reçoit chaque année à Noël.

M. Legault ne chômera pas en attendant ses 40 invités. Il

lui reste à décorer l'intérieur de sa maison, en particulier le sous-sol où se dérouleront le réveillon et le déballage des cadeaux.

CETTE SEMAINE DANS LE CANADA FRANÇAIS

Cahier A

Éducation... **A-24** Nécrologie... **A-26**
Faits divers... **A-8** Politique... **A-15**
Nouvelles municipales **A-11** Santé... **A-4**
Sports... **A-34**

Cahier B

Économie... **B-1** Annonces
Éditorial... **B-4** classées... **B-10**
Opinion... **B-5**

Cahier C

Cinéma... **C-8** Jeux... **C-10**
DVD... **C-8** Lecture... **C-7**
Horoscope... **C-14** Musique... **C-9**

OBTENEZ

JUSQU'À

**125\$
DE RABAIS**

&

**1 PAIRE DE
LUNETTE SOLAIRE**

À l'achat d'un
approvisionnement annuel
en lentilles cornéennes

OBTENEZ**100\$
DE RABAIS**

À l'achat d'une monture
et de lentilles à foyer progressifs HD
avec traitement antireflets



Pour un service après-vente et des produits garantis c'est...

OPTOMÉTRISTES

S. Mongeon Ferland O.D.
J. Tougas O.D.
V. Guillemette O.D.
G. Bruneau O.D.

705, boul. d'Iberville,
St-Jean-sur-Richelieu

450 346-7318

>108820

FERMETURE D'UNE MAISON DE CHAMBRES SUR CHAMPLAIN

Huit locataires sans solution de rechange

VALÉRIE LEGAULT
vlegault@canadafrancais.com

Les jours sont comptés avant la fermeture officielle d'une maison de chambres située au 175, rue Champlain. Si la plupart des locataires se sont trouvé un nouveau toit, il en reste toujours huit dont l'avenir demeure incertain après le 31 décembre.

L'immeuble résidentiel avec vocation commerciale au rez-de-chaussée est devenu propriété de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu cette année. Avant les élections municipales de cet automne, il était convenu à l'hôtel de ville que l'édifice soit démolé.

Un avis d'éviction avait donc été adressé aux 29 locataires. Ceux-ci ont jusqu'à la veille du jour de l'An pour quitter les lieux.

La date butoir tient toujours, même si le conseil se penchera sur le dossier après les Fêtes, indique le coordonnateur aux relations médias et affaires politiques de la Ville, Sylvain Latour. Avec un nouveau maire et deux nouveaux conseillers élus autour de la table, il sera présenté à nouveau au conseil «par souci de transparence».

«Par respect pour la dignité humaine, je suis étonné qu'on ait choisi cette date», déclare Jean-François Pomerleau au nom de la Table en itinérance de Saint-Jean-sur-Richelieu.



Vingt-et-un des 29 locataires de la maison de chambres située au 175, rue Champlain se sont trouvé un nouveau logis. Les huit derniers devront quitter l'immeuble le 31 décembre.

MOBILISATION

Les services psychosociaux du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Centre, le Service de police de Saint-Jean-sur-Richelieu, l'organisme POSA Source des monts et l'Office municipal d'habitation se sont tous impliqués pour aider les locataires à se trouver un nouveau logis.

Leurs démarches d'accompagnement ont débuté en octobre dernier.

«Nous avons fait des visites de l'immeuble, évalué les besoins des locataires et référé les personnes vulnérables vers nos services spécialisés comme les services psychosociaux, de psychiatrie ou de soutien à domicile, commente Chantal Vallée, porte-parole du CISSS

de la Montérégie-Centre. Les intervenants psychosociaux et les travailleurs de milieu accompagnent régulièrement les locataires dans la recherche de logements ou de chambres. Jusqu'à présent, le gestionnaire d'immeuble engagé par la Ville a réussi à relocaliser 21 des 29 locataires.»

Le CISSS de la Montérégie-Centre collabore avec ses partenaires afin de trouver des solutions pour les locataires qui résident toujours dans l'immeuble. «Nous croyons qu'il sera possible d'en reloger d'autres d'ici le 31 décembre prochain», affirme Mme Vallée.

SQUATTERS

Attention, dit M. Pomerleau, certains locataires ont des dossiers lourds. Celui qui est aussi directeur de la maison des jeunes Le Dôme, située juste en face de la maison de chambres, sait que ces locataires vivent avec toutes sortes de problèmes. Il craint que le temps leur manque pour déménager ailleurs. Les risques que l'immeuble devienne un squat sont bien réels.

Le réseau local de santé a aussi approché des ressources d'hébergement temporaires qui pourraient les accueillir. «Les intervenants prennent les dispositions nécessaires pour offrir le maximum d'alternatives aux personnes impliquées, répond Mme Vallée. Il faut toutefois comprendre que ceux-ci ont la liberté de refuser l'aide que nous leur offrons.»

COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC

309 000\$ pour défendre les élus de Saint-Jean

GILLES BÉRUBÉ
gberube@canadafrancais.com

Au cours du dernier mandat du conseil municipal de Saint-Jean-sur-Richelieu, la Ville a dépensé 308 979\$ en honoraires d'avocats pour défendre les élus devant la Commission municipale du Québec (CMQ). La moitié des plaintes provenaient des politiciens eux-mêmes.

À la demande du *Canada Français*, l'administration municipale a compilé les honoraires des avocats qui ont défendu les élus municipaux devant la Commission municipale du Québec. Toutes ces plaintes portaient essentiellement sur des allégations d'avoir contrevenu à leur code d'éthique et de déontologie.

La première plainte a été déposée par le citoyen Alain Laplante contre le maire Michel Fecteau. Sa plainte portait sur le possible conflit d'intérêts que représentait le double emploi de M. Fecteau

comme maire et directeur général du Regroupement des personnes handicapées. Le Regroupement détient un contrat de la Ville pour la gestion du transport adapté. La plainte n'a pas été retenue. La défense de M. Fecteau a coûté 95 200\$.

En décembre 2014, des préventionnistes du Service des incendies ont déposé une plainte contre le conseiller Justin Bessette. Les employés lui reprochaient son comportement en plus d'avoir tenté d'influencer des décisions dans son intérêt personnel. La Commission a imposé une suspension de 45 jours dans ce dossier. Les frais d'avocats se sont élevés à 108 740\$.

POLICIERS

M. Bessette a fait l'objet d'une deuxième plainte, cette fois provenant de policiers, encore une fois pour son comportement et pour s'être servi de sa fonction pour tenter d'influencer une décision dans son intérêt. La Commission a sévi en lui imposant 30 jours de suspension.

Ce dossier a coûté 61 260\$ en honoraires d'avocat.

La quatrième plainte est aussi venue d'un policier. Elle visait le maire Michel Fecteau. Il lui reprochait d'avoir retardé sa permanence parce qu'il lui avait remis un constat d'infraction pour avoir omis de verrouiller les portières de son véhicule. La Commission a mis fin à la procédure. Les honoraires d'avocats se sont élevés à 12 862\$.

Le conseiller Bessette a fait l'objet d'une troisième plainte. Celle-là a été déposée par plusieurs membres du conseil qui alléguaient qu'il s'était placé en situation de conflit d'intérêts dans le dossier d'un terrain appartenant à sa tante. La Commission a mis fin à la procédure, jugeant qu'il n'y avait pas de preuve. La Ville a payé 5500\$ pour sa défense.

POISSANT

À son tour, M. Bessette a porté plainte contre sa collègue Patricia Poissant. Il lui

reprochait de s'être placée en situation de conflit d'intérêts dans un changement de zonage. Devant l'insuffisance de preuve, le procureur de la Commission a recommandé de mettre fin à la procédure. Les avocats ont demandé 7842\$ pour la représenter.

Au début de l'année, un citoyen, Gilles Hébert, a porté plainte contre le conseiller Yvan Berthelot. Il lui reprochait son comportement et les propos qu'il avait tenus à son égard. Là encore, la Commission a mis fin à la procédure, jugeant que la preuve était insuffisante. Sa défense a tout de même coûté 12 400\$.

Enfin, le conseiller Ian Langlois a déposé une plainte contre la conseillère Christiane Marcoux pour les propos qu'elle avait tenus envers le conseiller Bessette à l'été 2016. C'est la cause dont on a parlé dans les récentes éditions. Mme Marcoux a accepté le processus de médiation. Ses frais d'avocats se sont élevés à 5445\$, les plus bas de la liste.

Au total, on arrive à 308 979\$.

LE CANADA FRANÇAIS
315, rue MacDonald, bureau 250
Saint-Jean-sur-Richelieu J3B 8J3
Sans frais : 1 800 947-8555
Télécopieur : (450) 347-4539
450 347-0323
www.canadafrancais.com
LES PETITES ANNONCES
1 866 637-5236

Rédacteur en chef :
Gilles LévesqueJournalistes :
Richard Hamel
Marie-Josée Parent
Gilles Bérubé
Louise Bédard
Valérie Legault
Charles Poulin
Isabelle LaraméePhotographes :
Rémy Boily
Stéphanie Brulé
Julien Saguez
Jessica Viens GaboriauCollaborateurs :
Christian Dufour
Émilie Lévesque
Jean-François Crépeau
François Trépanier
Jean-François Guay
Jean-Paul Grappe
Marie-Claude Duval
Mario WilsonMichel Ménard
Nicole Garceau
Pascal Cloutier
Raymond Marier
Sophie Morin
Sylvie LarocheCorrecteur :
Mario RaymondDirectrice stratégie média :
Gabriella AgarlaConseillers en solutions médias :
Marie-Hélène Brault
Manon Lavigne
Martin Stewart
Nancy St-JeanCoordonnatrices :
Nadine Dufour
Jeannette Bédard
Marjorie PaquinCoordonnatrice de production :
Rose AudetteDistribution :
Nadine DufourPublié par :
Icimedias inc.Président :
Renel BouchardDirecteur général :
Marc-Noël Ouellette
www.icimedias.caImpression :
Imprimeries Transcontinental 2005 s.e.n.c.
division Transcontinental TransmagNous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada.
Canada

L'EXEMPLAIRE: 1,65\$

Au Canada abonnement 12 mois: 78,00\$ 6 mois: 40,46\$
12 semaines: 20,79\$ (Prix taxes incluses)

RÉSEAU SÉLECT

Membre des Hebdo Régionaux. Tirage certifié par AAM.
Poste publication - convention: 40064924. Dépôt légal.
Bibliothèque nationale du Québec.Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou en partie de façon intégrale ou déguisée, est formellement interdite sans la permission écrite de l'éditeur. Les journalistes permanents sont membres du Syndicat des travailleurs de l'information du journal Le Canada Français (C.S.N.). Ce journal est imprimé sur un papier avec un contenu d'au moins 20% de papier recyclé.
MIXTE
Papier issu de sources responsables
FSC
www.fsc.org
FSC® C011825
Veuillez recycler ce journal

Le compte de taxe scolaire en forte baisse

LOUISE BÉDARD
lbedard@canadafrancais.com

Avec l'adoption du projet de loi 166 portant sur la réforme de la taxation scolaire, la moyenne des contribuables de la Commission scolaire des Hautes-Rivières pourrait voir son prochain compte diminuer de plus de 200\$.

Selon le tableau fourni par le ministère de l'Éducation, la baisse moyenne pour la région serait de 231\$. Les données présentées sont basées sur des estimations de la valeur foncière moyenne des résidences unifamiliales.

La Commission scolaire a calculé le compte de taxe pour une maison évaluée à 235 000\$. Le projet de loi prévoit d'abord une exemption de base de 25 000\$ sur la valeur foncière de chaque propriété. Dans ce cas, la valeur de la propriété serait ramenée à 210 000\$.

Le taux de taxe de la Commission scolaire passerait de 0,26939\$ à 0,17832\$ du 100\$ d'évaluation en appliquant un taux de taxe régionalisé. Le propriétaire verrait son compte réduit de 259\$ pour l'année 2018-2019.

Cet été, il a reçu un compte s'élevant à 633\$. L'an prochain, si l'évaluation de sa maison demeure la même, son compte se chiffrerait à 374\$, une baisse de 41%.

ÉQUITÉ

En présentant le projet de la loi, le ministre Sébastien Proulx a dit vouloir baisser les taxes scolaires partout au Québec en introduisant un mode de taxation scolaire régional.

Le taux de taxation régional sera basé sur le taux le plus bas en 2017-2018 dans chacune des régions, en l'occurrence la Montérégie pour ce qui est de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

L'objectif est de mettre fin aux iniquités à l'intérieur de chacune des régions du Québec. La valeur des propriétés taxées varie d'une commission scolaire à l'autre.

COMPENSATION

L'ensemble des services éducatifs et des infrastructures sont financés par le gouvernement. Les revenus de la taxe scolaire servent à financer les dépenses du siège social, de la direction des écoles, des dépenses de fonctionnement, des



La présidente de la Commission scolaire, Andrée Bouchard, souhaite que les changements à la loi soient adoptés assez rapidement.

équipements en plus de la moitié du coût du transport scolaire.

Pour l'exercice budgétaire en cours, la Commission scolaire tire 20,1% de ses revenus de la taxe scolaire, soit plus de 41,5 M\$. Pour assurer le maintien des services aux élèves, le gouvernement s'est engagé à compenser la perte de revenus engendrée par la baisse du taux de la taxe scolaire. Une subvention d'équilibre régionale sera versée pour équilibrer les revenus des commissions scolaires. L'argent sera pris à même les revenus des impôts de tous les contribuables et non plus uniquement dans la poche des propriétaires.

HISTORIQUE

En 2006-2007, une subvention de péréquation avait été instaurée pour atténuer la hausse de la taxe scolaire en raison de l'augmentation de la valeur des propriétés dans certaines régions. Mais en 2013, le gouvernement Marois avait décidé de l'éliminer progressivement.

Revenus au pouvoir, les libéraux n'avaient pas modifié cette décision.

Pour la Commission scolaire des Hautes-Rivières, c'est un montant de 14 M\$ qu'elle avait dû récupérer en haussant les taxes scolaires durant trois ans.

«On ne peut pas être contre une baisse de taxes. Nous allons être compensés. C'est ça qui est important», commente Andrée Bouchard, présidente de la Commission scolaire.

Elle a assisté à la rencontre réunissant des représentants de commissions scolaires et les ministres Sébastien Proulx, de l'Éducation, et Carlos Leitão, des Finances. Les élus scolaires auraient été assurés que la subvention d'équilibre serait inscrite dans la loi. Mme Bouchard indique que les ministres ont aussi été sensibilisés à la perte des revenus d'intérêts avec la diminution des taxes facturées. La Commission scolaire estime cette perte entre 250 000\$ et 300 000\$.

TAXE SCOLAIRE PROJÉTÉE		
	Actuel	Hypothèse Projet de loi
Valeur uniformisée étalée de l'immeuble	235 000\$	235 000\$
Exemption	-	-25 000\$
Valeur taxable	235 000\$	210 000\$
Taux régionalisé	0,26939\$ / 100\$	0,17832\$ / 100\$
Taxe scolaire	633\$	374\$
Économie (\$)		259\$
Économie (%)		41%

À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

25 000 personnes vivent avec une incapacité

VALÉRIE LEGAULT
vlegault@canadafrancais.com

Près du tiers de la population à Saint-Jean-sur-Richelieu vit avec une incapacité. Les types de handicaps sont nombreux et de divers degrés, mais il n'en reste pas moins que cette réalité touche 24 585 personnes de 15 ans et plus.

Selon une compilation réalisée par l'Office des personnes handicapées du Québec, les limitations liées à l'agilité et à la mobilité sont celles qui regroupent le plus de gens. On en compte 10 930 dans la première catégorie et 9280 dans la deuxième. Ces chiffres ne s'additionnent pas, car une personne peut présenter plus d'un type d'incapacité à la fois.

Les personnes avec une déficience auditive ou visuelle sont aussi représentées en grand nombre. On dénombre 5465 adultes de 15 ans et plus avec une surdité, et 3255 personnes avec un problème de vision.

À Saint-Jean-sur-Richelieu, 700 personnes seraient touchées par une déficience intellectuelle ou un trouble du



spectre de l'autisme. À cela s'ajoutent les adultes de 15 ans et plus avec une incapacité psychologique, au nombre de 3330.

Publiée par l'Institut de la statistique du Québec, l'Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement 2010-2011 est la plus récente sur le sujet. L'Office des personnes handicapées en a traité les données en 2015 dans ses Estimations de population avec incapacité.

VILLE

Conseillère à l'accessibilité universelle et au développement communautaire à la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, Pascale

Constant n'est pas surprise de ces chiffres. Celle qui travaille à temps plein à l'intégration des personnes handicapées fait valoir que ce concept est beaucoup plus large et inclusif qu'on le pense.

«Quand on améliore nos services, on aide beaucoup de monde, souligne-t-elle. On essaie de développer une expertise pour éviter de construire de nouveaux obstacles.»

Tous les services municipaux sont sollicités à différents niveaux. Dans les parcs, par exemple, les nouveaux bancs ont désormais tous des accoudoirs. Des balançoires adaptées ont aussi été installées dans deux parcs de la ville.

ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

Pour l'année qui vient, Mme Constant élaborera avec le Service des travaux publics des fiches directives sur les toilettes et les rampes d'accès dans les bâtiments municipaux. Théorique, tout ça? «Au contraire, dit-elle, quand on veut avoir des normes d'accessibilité universelle, ça nous prend des outils pour aller au-delà du Code du bâtiment.»

Souvent, de petits gestes suffisent pour améliorer le quotidien de bien des gens. C'est ce qu'ont découvert une soixantaine de cols bleus lors d'une formation sur la réalité des personnes handicapées.

«Plusieurs étaient sceptiques au début, mais ils ont été agréablement surpris. Ils ont pu faire des liens directs avec le déneigement ou l'entretien des parcs», raconte Pascale Constant.

Il y a encore beaucoup à faire pour satisfaire tout le monde, mais la préoccupation est là, constate-t-elle. «On essaie d'ajouter des éléments sur les chantiers de l'entrée nord et du pont Gouin, même si ce n'est pas toujours parfait. Ce n'est jamais tout blanc ou tout noir.»

L'éducation, la pierre angulaire de la société

CHARLES POULIN
cpoulin@canadafrancais.com



La mission que s'était donné Raymond Varin au cours des neuf dernières années était de contrer le décrochage scolaire dans la région. Même s'il prend aujourd'hui sa retraite de l'Opération Bonne Mine, il demeure convaincu que l'éducation est la pierre angulaire d'une société et que, surtout, elle est l'affaire de tous.

Si M. Varin a fondé l'Opération Bonne Mine en 2008, c'est qu'il avait été touché par le décrochage scolaire bien avant. Lui-même a terminé son secondaire 5 «sur la fesse». Ça l'a conscientisé à la cause et l'éducation est devenue, pour lui, une passion.

«Je ne cadrais pas vraiment dans le système scolaire, raconte-t-il. J'avais beaucoup de difficulté avec l'autorité et j'étais plutôt autodidacte. Je venais aussi d'une famille pauvre. Je sais ce que c'est se faire intimider parce que ton linge n'est pas neuf ou que tu as de vieux crayons à colorier.»

C'est d'ailleurs pourquoi l'Opération Bonne Mine est née. Il voulait mettre en valeur la persévérance scolaire et aider plusieurs jeunes à se forger un meilleur avenir en restant sur les bancs d'école le plus longtemps possible.

«Les jeunes, aujourd'hui, ont une pression énorme de la société, estime-t-il. Ils ne sont pas nécessairement bâtis ou équipés pour tout gérer. On leur en demande beaucoup. Il y a l'intimidation, la sexualité, les drogues, les médias sociaux, la réussite scolaire. C'est comme leur demander de faire pousser des fleurs sur l'asphalte!»

LIVRE BLANC

Le système scolaire est loin d'être aussi bon qu'il le devrait, concède M. Varin. Mais les parents ont aussi leur mot à dire dans l'éducation de leurs enfants.

LE JEU DES questions

PROFESSION: Retraité, citoyen engagé et parfois irrité!

PASSE-TEMPS: L'entraînement, la marche, la lecture, le bénévolat et la politique.

RÉALISATIONS: La mise sur pied de l'Opération Bonne Mine, mais surtout d'avoir donné le goût à d'autres de poursuivre le projet.

SI VOUS ÉTIEZ PREMIER MINISTRE, QUELLE SERAIT VOTRE PRIORITÉ? «Instaurer un cours de responsabilité citoyenne pour que les gens sachent quel est leur rôle dans une démocratie.»

QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR L'AVENIR? «J'ai confiance en la capacité d'adaptation de l'humain.»



Raymond Varin croit que les écoles devraient être plus attirantes pour que les jeunes s'y sentent plus à l'aise.

Les enfants, avance-t-il, sont comme des livres blancs. Si l'école et la société remplissent quelques pages, ce sont les parents qui en colorient le plus. Leurs rejets ne sont pas insensibles à leurs actions, que ce soit jeter un papier par terre ou prendre de la drogue.

«Être parent, c'est une belle et grande responsabilité, remarque-t-il. Les choix que l'on fait ont des conséquences énormes sur notre famille. L'éducation, c'est plus large que juste l'école. Oui, il y a des choses à corriger dans le système, mais il y a aussi beaucoup de déresponsabilisation. Les décisions ne reviennent pas seulement à la commission scolaire ou au ministre. Souvent, s'il n'y a pas d'implication monétaire directe, les gens ne se sentent pas concernés.»

PROBLÈMES

Parlant de choses à corriger dans le système d'éducation, Raymond Varin en a une bonne liste après neuf années à travailler en parallèle ou de concert avec les écoles et la Commission scolaire des Hautes-Rivières (CSDHR). Pour lui, ce sont des aspects qui touchent tous à la persévérance scolaire des élèves.

«Juste un exemple, souligne-t-il. Dans la commission scolaire, il n'y a pas deux écoles qui ont une liste de fournitures scolaires identique. Ça peut sembler banal, mais ça complique les choses, ça devient infernal pour les gens.»

M. Varin en sait quelque chose. Chaque année, depuis neuf ans, son organisme distribue plus de 400 sacs d'école remplis de fournitures scolaires aux enfants de milieux défavorisés, quelques jours avant la rentrée scolaire.

PRISONS

Il y a aussi des problèmes beaucoup plus flagrants. Il note au passage les classes à 30 élèves, ce qui empêche les professeurs de s'attarder suffisamment à chacun, le climat de travail, les activités parascolaires qui sont trop peu nombreuses ou encore les bâtiments qui ont un sérieux manque d'amour.

«Certaines écoles ont l'air de prisons, tranche Raymond Varin. Nous avons organisé une levée de fonds pour l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur cet automne. Les 6000\$ récoltés vont servir à revitaliser le gymnase qui n'a pas été repeint depuis près de 60 ans.»

Pourtant, les entreprises misent de plus en plus sur un environnement de travail agréable pour améliorer la productivité de leurs employés. La demande de M. Varin est fort simple: «Pourquoi pas nos écoles?»

«**Certaines écoles ont l'air de prisons. Nous avons organisé une levée de fonds pour l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur cet automne. Les 6000\$ récoltés vont servir à revitaliser le gymnase qui n'a pas été repeint depuis près de 60 ans.**»

«Je ne porte pas le blâme sur personne, tient-il à préciser. Le système d'éducation est une machine très rigide, ce qui rend difficiles les améliorations. Mais les écoles ne sont pas des lignes de production de cannes de tomates. Il faut créer un environnement sain. On ne peut se permettre de faire des erreurs avec nos enfants. Ils sont l'avenir. On ne peut pas passer à côté. Une société qui se développe, ça passe par l'éducation. C'est la pierre angulaire.»

PERSÉVÉRANCE

La persévérance scolaire est, bien entendu, plus que la couleur des murs d'une école. Raymond Varin a instauré cette philosophie à l'Opération Bonne Mine à sa création, et elle la suit encore aujourd'hui en offrant des bourses, des activités spécialisées (cours de cuisine, mentorat par les pairs, etc.) dans les écoles ainsi que des effets scolaires.

«La persévérance, c'est faire que les enfants se sentent bien à l'école, résume-t-il. Il faut que l'école soit attrayante. Il faut la rendre vivante, agréable, intéressante. Il

n'y a pas qu'une chose pour améliorer la persévérance, il y en a plusieurs. Tiens, la CSDHR qui a perdu en cour pour diminuer les cours de spécialités. Ces matières-là, ce sont des outils de persévérance scolaire. Les compagnies se fendent le derrière en quatre pour motiver les employés. Pourquoi on ne le fait pas avec les enfants?»

Il faut faire comprendre aux jeunes pourquoi ils vont à l'école, suggère-t-il. Pour un adulte, c'est clair. Mais les enfants, eux, ne possèdent pas d'objectifs de vie, plaide M. Varin.

«Les étudiants de La Relance, ils l'ont compris au deuxième essai, image-t-il. C'est simple: la scolarité est un coffre à outils pour se bâtir un avenir. Ça part de la maison et il doit y avoir une continuité à l'école.»

SUITE DES CHOSES

Raymond Varin a décidé, il y a quelques semaines, de passer le flambeau de l'Opération Bonne Mine. Après neuf années, il pense que le temps est venu de céder le pas.

«Je prétends qu'on a prouvé qu'on peut faire de grandes choses à partir de peu, témoigne-t-il. Nous avons redistribué plus de 400 000\$ en neuf ans avec une équipe très réduite et peu de structures. Le matin de la rentrée scolaire, c'était mon salaire de voir quelques centaines d'élèves fiers de partir à l'école avec leur sac à dos neuf. Ils ne se sentaient pas à part des autres, ce jour-là. Et les parents remarquent ça eux aussi, et ils sont tout aussi fiers. C'est la plus belle récompense possible.»

M. Varin veut que la population de Saint-Jean-sur-Richelieu sache que l'Opération Bonne Mine poursuit ses activités. L'équipe en place est plus que compétente, insiste-t-il, et elle mettra encore en relief les valeurs de l'organisme depuis sa création.

«L'Opération Bonne Mine est là pour rester, tranche-t-il. Ses bénévoles n'ont pas l'intention de jeter la serviette. Ils vont continuer d'outiller les enfants de milieux moins favorables pour leur donner le goût d'aller à l'école.»



Yves Boucher pose devant son camion préféré, un American LaFrance ayant appartenu à la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu dans les années 40.



Les pompiers retraités de Saint-Jean-sur-Richelieu se souviennent peut-être d'avoir conduit ces anciens camions-pompes.

Une impressionnante collection de camions de pompier

SES VÉHICULES DATANT DE 1941 À 1976 SONT À VENDRE

MARIE-JOSÉE PARENT
mjparent@canadafrancais.com

Certains collectionnent les timbres ou les cartes de hockey, d'autres les trains miniatures ou les pièces de monnaie. Pour Yves Boucher, les antiquités du milieu des incendies retiennent toute son attention.

Au cours de sa vie, le résident de Saint-Jean-sur-Richelieu a fait l'acquisition d'une quarantaine de camions de pompier. On ne parle pas ici de jouets, mais bel et bien de véhicules ayant servi à l'extinction de véritables feux. Il les entropose sur le terrain de son entreprise de recyclage de pièces sur le boulevard Saint-Luc.

Au fil des ans, il s'est départi de la moitié de sa collection. L'autre partie est maintenant à vendre. «J'ai 70 ans, annonce Yves Boucher. Il est temps que je pense un peu à moi. Je veux prendre ma retraite.»

En novembre, il a donc mis son ensemble à vendre. Il avait alors 19 véhicules datant de 1941 à 1976. Il n'en reste déjà plus que 14. Son coup de cœur est toujours là. Il s'agit de l'un de ses premiers achats survenus en 1993. «C'est un American LaFrance de l'année 1941 ayant appartenu à la Ville de Saint-Jean», souligne l'entrepreneur qui a fait ses acquisitions dans les encans municipaux.

HISTOIRE DE FAMILLE

La beauté derrière cet achat, c'est qu'il est fort probable que son grand-père se soit assis sur le siège conducteur.

Joseph-Albany Morin a été chef pompier à Saint-Jean-sur-Richelieu jusqu'en 1948.

«C'était à l'époque où la caserne se trouvait dans le Musée du Haut-Richelieu, raconte Yves Boucher. Il y demeurait en tout temps, avec sa femme et leurs douze enfants.»

Parmi ces bambins, deux garçons ont également été chefs pompiers de la municipalité. Il s'agit d'Antoine et d'Alfred Morin, les frères de la mère d'Yves Boucher (Béatrice Morin).

Fort de cet héritage, le collectionneur s'est toujours passionné pour les antiquités du milieu des incendies. C'est d'ailleurs pourquoi il a une centaine de combinaisons ainsi qu'une ancienne pompe avec charrette originaire de l'usine Singer.

CAMIONS

Son impressionnante collection comprend également trois autres camions-pompes des villes de Saint-Jean et d'Iberville. Probablement que certains sapeurs retraités les reconnaîtront. On trouve un Ford Fargo King Seagrave de 1969, un Ford C900 Pierreville de 1976 et un Mercury M950 Thibault de 1966.

Parmi les modèles qui sortent de l'ordinaire, Yves Boucher présente fièrement un camion-échelle 1942 ayant appartenu à la ville de Greenfield Park. Il se conduisait à droite. C'était inusité pour l'époque et il n'y avait aucune cabine. Les premiers répondeurs étaient exposés aux aléas de la météo.



Ce camion-échelle de 1942 se conduisait à droite. Les pompiers étaient exposés aux intempéries.

Plusieurs des véhicules sont équipés de leurs boyaux d'origine qui portent maintenant la trace du temps. On trouve même quelques échelles rangées sur leur support.

Longtemps, Yves Boucher a entretenu les camions pour les garder en bonne condition. Les années l'ont toutefois rattrapé et la ferraille a rouillé. «Au début, je les louais pour des tournages. Maintenant, la compétition est trop forte. À plusieurs reprises, j'ai aussi mis des lumières de Noël sur l'un des camions. Je

le stationnais sur le boulevard Saint-Luc», se rappelle-t-il.

VENTE

Celui qui estime la valeur de sa collection à 150 000\$ ne fixe pas de prix pour chaque véhicule. Il attend les offres des intéressés.

«Je souhaite qu'ils aient une troisième vie, conclut-il. Il y a déjà des villes qui m'ont contacté. Je ne veux pas les vendre pour les pièces, sinon je les démonterais moi-même.»



Certains des véhicules ont toujours leurs boyaux d'arrosage.



Yves Boucher a permis à plusieurs équipes de tournage d'utiliser ses camions lorsque ceux-ci étaient en bonne condition.

LITIGE ENTRE LE GROUPE MAURICE ET LE GROUPE SAMSON

Le tribunal refuse d'arrêter le projet Évol

GILLES BÉRUBÉ
gberube@canadafrancais.com

Dans un jugement détaillé, la Cour supérieure rejette la demande d'ordonnance de sauvegarde présentée par le Groupe Maurice contre le Groupe Guy Samson. Ce dernier peut donc poursuivre la commercialisation du projet Évol sur le site de l'ancienne usine Singer.

Le 2 octobre dernier, le Groupe Maurice a déposé une requête en Cour supérieure dans le but de stopper le projet d'édifice d'appartements que le Groupe Samson projette sur le site de l'ancienne cabinnerie de la compagnie Singer. Ce projet doit voir le jour entre la Cité des Tours et la voie ferrée du CP.

Dans sa requête, le Groupe Maurice demande au tribunal de déclarer que le projet constitue une modification majeure de l'entente conclue en 2010 avec Guy Samson et la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. L'entreprise demande aussi à la Cour de déclarer que la Ville ne pouvait approuver les plans du projet Évol.

En attendant un jugement sur le fond, la compagnie a demandé une ordonnance de sauvegarde pour faire cesser la commercialisation du projet Évol et interdire sa construction. Il s'agit en quelque sorte d'une mesure d'urgence pour préserver ses droits. Le Groupe Maurice soutient que le projet Évol ne correspond pas aux esquisses jointes à l'entente de 2010. Il



Le projet du Groupe Samson doit voir le jour entre la Cité des Tours et la voie ferrée du CP.

allègue également que le projet Évol vient concurrencer la Cité des Tours.

SAUVEGARDE

Le jugement porte précisément sur l'ordonnance de sauvegarde. Dans sa décision, la juge Marie-Claude Lalande rappelle le contexte et la position des parties. Aux arguments du Groupe Maurice, le Groupe Samson oppose que l'entente ne contenait aucune clause de non-concurrence et qu'il n'existe pas de preuve de sollicitation active et déloyale.

Il fait aussi valoir que les plans et perspectives joints à l'entente étaient préliminaires, comme leur titre l'indiquait. L'accord précisait aussi que le nombre de bâtiments devait être au nombre de neuf au maximum et compter au moins quatre étages.

Dans son analyse, la juge traite longuement de principes de droits, notamment sur l'ordonnance de sauvegarde et sur l'injonction. Elle met en évidence que l'ordonnance de sauvegarde est une mesure discrétionnaire temporaire. Elle n'est accordée qu'en cas d'urgence. Les

tribunaux doivent utiliser le pouvoir d'ordonnance de sauvegarde avec prudence et retenue, souligne la juge Lalande.

PRÉJUDICE

Elle rappelle qu'en matière commerciale, le demandeur doit faire une démonstration convaincante des critères qui justifient une telle ordonnance. Elle observe que la preuve du Groupe Maurice repose essentiellement sur la déclaration assermentée d'un de ses employés. Son interrogatoire a laissé des questions sans réponses, de l'avis de la juge. Elle commente que la nature du recours entrepris par le Groupe Maurice n'est pas claire. Il devient alors difficile de déterminer l'urgence de la procédure.

Par ailleurs, le Groupe Maurice appréhende un préjudice grave et irréparable. Il affirme avoir loué ses appartements en présentant le plan d'implantation de 2010. Pour la juge, aucune preuve ne vient soutenir cette affirmation. Il s'agit à son avis d'un risque théorique qui ne peut constituer un préjudice irréversible. Elle ne voit pas en quoi un tel préjudice, s'il était démontré, ne pourrait être compensé monétairement.

Pour sa part, le Groupe Maurice commente que la décision n'est pas celle qu'il espérait. Il ajoute qu'il continue d'espérer un règlement à l'amiable dans ce dossier. Il dit souhaiter le développement des terrains dans le respect de l'esprit de l'entente tripartite de 2010.

Déjà 362 raccompagnements pour Nez rouge

MARIE-JOSÉE PARENT
mjp@canadafrancais.com

En cinq nuits d'opération, les bénévoles de l'Opération Nez rouge ont effectué 362 raccompagnements dans le Haut-Richelieu. Dès aujourd'hui (14 décembre), le service est offert tous les soirs jusqu'à la fin de cette grande opération annuelle.

«Nous avons connu nos nuits les plus achalandées la fin de semaine passée, mais le plus gros reste à venir. Nous avons répondu à 121 appels vendredi et 118 appels le lendemain. C'est beaucoup», souligne la coordonnatrice de l'Opération Nez rouge, Suzanne Kardos.

À l'opposé, les bénévoles ont trouvé le temps long jeudi dernier, alors que le téléphone a sonné à seulement dix reprises.

Les gens semblaient avoir oublié que Nez rouge était là pour les conduire en toute sécurité.

Malgré tout, le bilan de la deuxième fin de semaine de l'Opération est positif. Du 7 au 9 décembre, les troupes ont effectué 249 raccompagnements, ce qui porte à 362 le nombre de transports depuis le lancement.

Au cours de la saison, 286 bénévoles se sont déjà impliqués pour la cause, dont 188 la fin de semaine dernière.

DONS

L'équipe de l'Opération Nez rouge entame sa période la plus achalandée de l'année. Du 14 au 31 décembre, les effectifs seront sur les routes tous les soirs, sans exception. Ils prennent les appels dès 20 heures.



L'Opération Nez rouge est toujours à la recherche de bénévoles. Sur la photo: Sophie Bernier, Rebecca Dancause-Ratté, Marie-Ève Robert, Andréanne Lafond, Nez Rouge et Marie-Chantal Pelletier.

Si les bénévoles offrent le transport gratuit, ils amassent tout de même les dons au profit du Club Optimiste Saint-Eugène. Celui-ci est maître d'œuvre de la campagne dans la région.

L'argent offert par les clients de Nez rouge lui est remis en totalité, ce qui permet de financer différents projets liés à la jeunesse. Jusqu'à maintenant, la campagne 2017 a permis d'amasser 7491\$.

AIDE

L'organisme recherche activement des bénévoles pour lui permettre de terminer sa saison en beauté. «Nous prenons toute

l'aide disponible. Nous recherchons déjà des gens pour la soirée du 31 décembre. C'est la nuit où les bénévoles sont les plus difficiles à trouver», souligne Suzanne Kardos.

Pour s'impliquer, il suffit de remplir le formulaire d'inscription disponible en ligne (operationnerouge.com) et au poste du Service de police de Saint-Jean-sur-Richelieu (325, rue MacDonald). Il est aussi possible de le transmettre à l'organisme via son application mobile.

Pour obtenir un transport, on compose le 450 357-6011.

NEZ ROUGE 2017 EN QUELQUES CHIFFRES

5 jours d'opération

286 bénévoles

362 raccompagnements

SOMME AMASSÉE:

0 0 7 4 9 1 \$

OPÉRATION BONNE CONDUITE

Les policiers jouent encore les pères Noël

MARIE-JOSÉE PARENT
mjparent@canadafrancais.com

Les policiers de Saint-Jean-sur-Richelieu ont été généreux pour le temps des Fêtes. Pas en contraventions, mais bien en cadeaux. Ce mardi, ils ont récompensé les conducteurs ayant un bon comportement sur la route dans le cadre de l'Opération Bonne Conduite.

Mario Roy ne comprenait pas ce qui se passait lorsqu'il a vu les gyrophares de l'autopatrouille s'allumer. Il venait de passer l'intersection des boulevards Gouin et Séminaire vers 10 heures. Il était certain d'avoir traversé le carrefour sur une lumière verte.

Il a remis ses papiers à l'agent Martin Poirier. Quelques secondes plus tard, il voyait le policier revenir en bonne compagnie.

«Ho! Ho! Ho!», s'est exclamé le frère Noël, le père Noël bleu aux couleurs du Service de police de Saint-Jean-sur-Richelieu. «C'est l'Opération Bonne Conduite aujourd'hui, de lui lancer Martin Poirier. Pour avoir bien déneigé votre véhicule, nous avons un cadeau pour vous.»

Le copropriétaire de la Quincaillerie G.H. Berger, Alexandre Dostie, lui a alors remis un chèque-cadeau et une tuque à l'effigie de son commerce.

«Vous m'avez fait capoter, s'est exclamé Mario Roy. C'est vraiment super. J'étais certain que ma conjointe avait oublié de payer les plaques. Ce n'est pas dans nos habitudes. Je suis vraiment très content.»

PHILOSOPHIE

Mettre un sourire au visage des automobilistes quelques jours avant Noël, telle est la philosophie derrière l'Opération Bonne Conduite. L'instigatrice est une agente du Service de police de Saint-Jean-sur-Richelieu. Lana Dupont a imaginé le concept l'an dernier. En 2016, 85 automobilistes ont été interceptés pour leur comportement irréprochable sur la route. Un an plus tard, 150 conducteurs ont été récompensés.

Un lutin l'a aidée cette fois-ci à faire le pont avec des marchands de la région. Isabelle Gingras, du restaurant Le Dorchester, a trouvé 16 commerçants intéressés à participer au projet. «L'an dernier, j'ai été *crinquée* pour une semaine après avoir vécu cette journée. C'est incroyable. On sème du bonheur dans la vie des gens. C'est vraiment une belle expérience», souligne-t-elle.

Alexandre Dostie, de la Quincaillerie G.H. Berger, s'est lui-même fait intercepter en 2016 dans le cadre de cette opération. Cette année, il voulait redonner au suivant. «J'en ai parlé à tout le monde pendant le temps des Fêtes. Je n'en revenais pas. C'est vraiment une belle initiative», croit-il.



Les policiers ont remis des cadeaux aux automobilistes ayant un bon comportement sur la route, mardi. On voit le frère Noël serrer la main de Mario Roy.

De son côté, le fleuriste Jean Guillet était de retour pour une deuxième année. «La réaction des gens est tellement positive, souligne-t-il. C'est magique de voir les yeux des automobilistes s'illuminer. Ils sont reconnaissants. C'est vraiment une activité qui sort des sentiers battus.»

SURPRISE

Le premier conducteur intercepté par l'équipe de Noël n'a pas été le seul surpris de voir la joyeuse troupe débarquer.

Nathalie Rousseau, qui sortait du travail, était sans mot devant les agents de la paix qui l'ont arrêtée sur la rue Richelieu. C'est Frédérique Hébert et son chien Gayar, de Zoothérapie du Haut-Richelieu, qui l'ont gâtée avec un chèque-cadeau.

«Je me demandais vraiment ce qui se passait. J'étais un peu gênée devant cette attention. Je n'avais jamais entendu parler de cette opération», d'indiquer la citoyenne encore sous le choc.

Yvan Rondeau n'en revenait pas non plus lorsque son arrêt obligatoire lui a valu une planche à roulettes de la boutique Vélozone. Il allait gâter l'un de ses huit petits-enfants.

«C'est drôle, car ils me disent souvent: "Grand-papa, roule plus vite." Je leur dis toujours qu'il n'y a aucun avantage à rouler plus vite. C'est plus important d'arriver en vie. En voici la preuve», a souligné le résident de Saint-Jean-sur-Richelieu.

BONHEUR

Les automobilistes n'ont pas été les seuls heureux ce jour-là. Les policiers qui ont participé à l'opération partageaient ce sentiment. «Je profite de toutes ces occasions positives, explique l'agent Martin Poirier. Nous avons souvent affaire avec des gens qui ne sont pas contents. Là, c'est tout le contraire. Cela fait du bien.»

Même son de cloche du côté du lieutenant Denis Quirion qui a porté le costume du frère Noël pour une deuxième année. Celui-ci a offert des conseils de prévention tout au long de la journée.

«C'est un projet qui me stimule beaucoup, confie-t-il. C'est extraordinaire de voir ces gens qui conduisent correctement et de pouvoir les féliciter. Ces conducteurs auront ensuite l'occasion d'influencer positivement leur entourage.»

BAGARRE AU CENTRE-VILLE EN 2016

La victime a subi de graves blessures

LOUISE BÉDARD
lbedard@canadafrancais.com

La nuit du 14 octobre 2016, Pascale Fredette reconnaît avoir commis des voies de fait contre un autre jeune homme, à la sortie des bars sur la rue Richelieu, à Saint-Jean.

La défense a toutefois plaidé que les blessures infligées à la victime ne permettaient pas de conclure qu'il s'agissait de voies de fait graves.

Dans une décision rendue le 6 décembre, le juge Éric Simard, de la Cour du Québec, ne lui donne pas raison. La victime a témoigné sur les problèmes de santé dont elle souffre toujours, plus d'un an après l'agression.

Les deux belligérants ne se connaissaient pas. Ils avaient passablement consommé d'alcool. À la sortie d'un bar, l'accusé avait injurié l'autre homme et il lui avait donné un ou des coups de poing. Les deux jeunes gens étaient tombés, la victime face première.

Ils avaient été séparés par des amis. Mais l'accusé était revenu quelques secondes plus tard et, sans avertissement, avait asséné un violent coup de poing au visage de la victime.

BLESSURES

La personne en cause avait eu plusieurs dents abîmées qui ont nécessité plusieurs traitements chez le dentiste. De plus, elle a souffert d'une commotion cérébrale et subi de multiples fractures à la mâchoire ayant nécessité la pose de quatre plaques de titane retenues par 19 vis. Les séquelles à la mâchoire sont permanentes.

L'infraction de voies de fait graves se situe à un degré plus grave que celle de voies de fait pour avoir causé des lésions. Le Code criminel définit les lésions corporelles comme étant une blessure qui n'est pas passagère et nuit au bien-être de la victime.

Dans le présent cas, le juge considère que la Couronne a fait la preuve qu'il s'agissait de voies de fait graves ayant eu des conséquences importantes pour la victime.

La commotion cérébrale a provoqué des maux de tête chez la victime qui a eu de la difficulté à réussir son année scolaire et a cessé de travailler durant trois mois. Le jeune homme a subi plusieurs interventions et a dû se nourrir seulement avec du liquide durant deux mois.

À la demande de la défense, un rapport présentiel sera rédigé pour éclairer le tribunal sur l'accusé. Les avocats feront leurs représentations sur la peine le 26 février.

CONDUITE DANGEREUSE

La prison réclamée pour avoir blessé sa conjointe

LOUISE BÉDARD
lbedard@canadafrancais.com

La Couronne demande au juge d'imposer une peine de 12 à 15 mois de prison à un homme de 38 ans, coupable de conduite dangereuse ayant causé des blessures à sa conjointe.

Le 1^{er} mai 2014, à Saint-Alexandre, l'accusé et la victime ont une dispute. L'homme prend le cellulaire de la plaignante et monte dans son véhicule. La femme s'agrippe à la poignée de la portière du conducteur, cogne dans la vitre et crie de lui remettre son téléphone.

L'accusé avance d'abord tranquillement au volant de son pick-up, puis le véhicule part en trombe. La femme tombe et est blessée gravement aux jambes frappées par les roues arrière du véhicule.

La femme a subi plusieurs fractures importantes. Ses blessures physiques ont eu aussi un impact psychologique, a fait état M^e Nicolas Rochon, procureur de la

poursuite. La victime a subi des opérations et a dû réapprendre à marcher.

Le tribunal ne peut passer outre le contexte de nature conjugale du dossier, a aussi fait valoir le procureur avant de suggérer une peine de détention dans la fourchette de celles imposées habituellement par les tribunaux.

DÉFENSE

L'accusé a dit ne pas avoir eu l'intention de blesser sa conjointe et qu'il ne pouvait savoir quelle allait tenir la poignée de la portière, a noté M^e Patrick Lafrance, de la défense.

L'homme était sans antécédents judiciaires et n'a pas de problèmes de consommation d'alcool ou de drogue, a ajouté l'avocat. Il est père de trois enfants.

La défense a recommandé une peine de 90 jours de prison à purger de façon discontinue, assortie de travaux communautaires et d'une probation de trois ans. Le juge Éric Simard, de la Cour du Québec, prononcera la sentence le 11 janvier.

La première bordée de neige occasionne seize accidents

MARIE-JOSÉE PARENT
mjparent@canadafrancais.com

La tempête de neige qui a frappé la région est responsable de quelques accidents à Saint-Jean-sur-Richelieu. Au moins deux personnes ont été blessées légèrement dans ces collisions.

Sans surprise, la première vraie bordée de neige de la saison a fait la vie dure aux automobilistes cette semaine.

Pour la seule journée de mardi, les policiers de Saint-Jean-sur-Richelieu ont dénombré 16 accidents sur leur territoire, dont la majorité a fait des dommages matériels.

Deux automobilistes ont été blessés de façon mineure. Il s'agit principalement de douleurs au cou ou aux épaules.

POMPIERS

Rappelons que les citoyens se sont réveillés avec un tapis blanc mardi. Au cours de la journée, une quinzaine de

centimètres de neige se sont accumulés sur la chaussée.

Rapidement, les conditions routières se sont détériorées. Il y a eu des accidents aux quatre coins de la ville, mais les collisions sont surtout survenues en milieu urbain dans le secteur Saint-Jean (dix accidents).

L'un de ces impacts a nécessité l'intervention des pompiers, des policiers et des ambulanciers. À 15h38, trois véhicules se sont tamponnés à l'intersection de la rue Pierre-Caisse et du boulevard Industriel. Une personne a été blessée légèrement.

POUDRERIE

Au moment d'écrire ces lignes, la journée de mercredi s'annonçait hasardeuse sur les routes. En matinée, Environnement Canada enregistrait des rafales à plus de 35 kilomètres à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Le ministère des Transports conseillait la prudence aux automobilistes alors que la chaussée sur l'autoroute 35 était enneigée, mais la visibilité demeurait bonne.



Vers 15h30 mardi, l'intersection de la rue Pierre-Caisse et du boulevard Industriel a été paralysée par un accident. Une personne a été légèrement blessée.



La première vraie bordée de neige a rendu la vie difficile aux automobilistes mardi et mercredi.



59 contraventions pour le stationnement de nuit

Certains conducteurs ont eu une mauvaise surprise à leur réveil mercredi. La première bordée de neige de la saison a obligé la Ville à décréter une opération de déneigement. Dans la nuit de mardi à mercredi, 59 citoyens ont reçu un constat d'infraction pour avoir laissé leur véhicule en bordure de la rue.

PALAIS DE JUSTICE

LOUISE BÉDARD
lbedard@canadafrancais.com

Harcèlement envers un policier

Un homme a plaidé coupable vendredi à l'accusation de s'être livré à du harcèlement, entre le 29 juillet et le 18 septembre, à l'endroit d'un enquêteur du Service de police de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Un appel anonyme a averti le Service de police que l'accusé semblait faire une fixation sur le policier. L'individu inscrivait quotidiennement un grand nombre de propos concernant l'enquêteur dans les médias sociaux.

Un millier d'inscriptions ont été comptées. Certains propos étaient menaçants: «T'es mort deux fois», «Je te manquerai pas», «T'achèves», etc. Un policier a alors rencontré l'accusé qui semblait cohérent. Ce dernier lui a toutefois confié avoir hérité des capacités de médium de son grand-père et avoir des dons de voyance. Il a reconnu avoir dépassé les limites dans ses propos.

Il avait été arrêté et avait été remis en liberté avec la condition de consulter un psychiatre. Il a respecté cette condition. Avant de prononcer la sentence, le juge a demandé la rédaction d'un rapport d'évaluation pour avoir un meilleur portrait de l'accusé.

Il fonce dans un garage

Le 15 mai 2016, sur la rue Principale, à Saint-Jacques-le-Mineur, une auto s'est encastrée dans un garage après avoir frappé un poteau et heurté le trottoir. C'était un dimanche matin, vers 8h10.

À l'issue d'un procès tenu le 7 décembre, l'accusé a été trouvé coupable d'avoir conduit avec les facultés affaiblies. La défense évaluait que la poursuite n'avait pas présenté de preuve hors de tout doute raisonnable de la conduite sous l'effet de l'alcool.

La Couronne n'a pas déposé de rapport d'analyse du sang de l'accusé. Mais la policière, qui s'est approchée de la civière où reposait le conducteur, a senti une forte odeur d'alcool. De plus, elle a noté les yeux rougis de l'individu et l'écume à sa bouche.

Le juge a fait observer que l'accident était inexplicable et inexploité. Il a ajouté que la preuve devait être évaluée dans son ensemble. Il a imposé une amende de 1500\$ à l'accusé qui voit son permis de conduire suspendu pour un an.

Vol de son employeur

Un jeune homme, employé du dépanneur d'une station-service de Saint-Jean, reconnaît avoir volé des cartes-cadeaux d'une valeur de 8555\$.

M^e Pamela Jomphre a expliqué que son client avait un problème de dépendance au jeu et avait même tenté de se suicider. Il est allé chercher de l'aide auprès d'un organisme, a-t-elle indiqué à la cour.

L'accusé était sans antécédents judiciaires. Il remboursera son ancien employeur pour la totalité du vol dans un délai de 30 mois. Le tribunal a prononcé un sursis de peine l'obligeant à effectuer le remboursement et à effectuer 150 heures de travaux communautaires.

Absolution pour un militaire

Coupable de possession simple de 4,9 grammes de cannabis, un jeune militaire a obtenu une absolution inconditionnelle après avoir versé un don de 200\$ au Centre d'action bénévole de Saint-Jean.

L'infraction remonte au 9 août alors qu'il était arrêté par la police de Saint-Jean à la suite d'une intervention pour voies de fait envers une femme. L'accusation de voies de fait a été retirée.

L'avocat de la défense a fait valoir qu'il allait de l'intérêt véritable de l'accusé que le tribunal prononce une absolution évitant un casier judiciaire au jeune homme.

Après avoir suivi son cours de recrue à Saint-Jean et passé neuf mois à l'École de langues, le militaire poursuivra sa formation dans la marine. Le résultat négatif d'un test de dépistage de drogue a été montré à la juge qui a pris en considération la situation de l'accusé pour suivre la suggestion des avocats. Les armes de l'accusé qui avaient été saisies lors de l'intervention policière lui seront remises.

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU EN BREF

■ Procédure

À la première séance du conseil, le conseiller Yvan Berthelot a voulu proposer un sous-amendement lors de l'adoption de la résolution pour désigner le maire suppléant. Le maire Alain Laplante a refusé d'accueillir ce sous-amendement. À la séance suivante, M. Berthelot est revenu à la charge en expliquant que le règlement sur la procédure des assemblées prévoit la possibilité d'un sous-amendement. À la lecture du règlement, on constate également qu'un grand nombre d'interventions des citoyens seraient irrecevables si les dispositions relatives aux périodes de questions étaient suivies à la lettre.

■ MRC

Ç'aurait sans doute été le cas de l'intervention d'un citoyen, André Lefort. Ce dernier réclame le congédiement de la directrice générale de la MRC, Joane Saulnier. Il affirme qu'elle a fomenté un «complot» contre le maire Alain Laplante pour empêcher son élection comme préfet de la MRC.

Il demande la reprise de l'assemblée de la MRC du 22 novembre et suggère que la Ville se retire de la MRC. Le maire Alain Laplante assure que l'élection du préfet s'est faite dans le respect de la loi. Il indique que le vote a été vérifié par les élus à la suite de l'assemblée du 22. Il a invité M. Lefort à adresser ses demandes à la MRC.

■ Sécurité

Le conseiller Yvan Berthelot est bien d'accord avec le nouvel aménagement de la salle du conseil. Cependant, il a des doutes sur la sécurité avec

le retrait du policier de faction lors des séances du conseil.

Avec les événements qui se passent un peu partout dans le monde et qui se sont même produits ici à Saint-Jean, il croit pertinent de maintenir un agent sur place. Le maire Alain Laplante réplique que la question de la sécurité avait été vérifiée avec le Service de police et le Service d'incendie.

■ Rue Bernier

Le conseiller Ian Langlois rappelle que la circulation des camions est interdite sur la rue Bernier, entre la rue Omer-Marcil et le boulevard Saint-Luc. Il demande de faire respecter la réglementation, mais aussi d'installer une signalisation claire et d'aviser les entreprises concernées qui ont pignon sur cette rue. Selon le Code de la sécurité routière, les camionneurs peuvent circuler sur les rues où ils doivent prendre en charge une cargaison ou en livrer une.

■ Montgolfières

Le conseiller Jean Fontaine, maintenant président de la Corporation de l'International de montgolfières, prévient que le dernier festival s'est à nouveau soldé par un déficit. Il n'a pas encore les données exactes, mais il affirme que ce sera nettement moins que les années passées. Il veut travailler à corriger la situation. Selon lui, il faut accroître l'achalandage, mais aussi «optimiser» les commandites. Pour y arriver, il faudra prendre des risques calculés.

■ Transport adapté

Le conseil municipal approuve le budget du service de transport adapté pour l'année 2018. La Ville versera une contribution financière de 494 638\$ pour ce service.



Le sifflement des trains touche une large partie de la population.

Création d'un comité sur le bruit des sifflets de trains

GILLES BÉRUBÉ
gberube@canadafrancais.com

Tout indique que la Ville mettra sur pied un comité sur le bruit des sifflets de trains en zone urbaine. À l'initiative de la Corporation de développement communautaire, la Table de vie du Vieux-Saint-Jean a été mise sur pied pour améliorer le quartier, développer le sentiment d'appartenance, soutenir les projets citoyens et créer des liens entre les organismes et les citoyens.

Un des premiers gestes a été de mener un sondage auprès des citoyens du Vieux-Saint-Jean. L'un des problèmes prioritaires aux yeux des citoyens est le bruit des trains, particulièrement leur sifflement durant la nuit.

Le 23 novembre, la Table de vie a tenu un café-rencontre pour parler du sujet. Elle y avait invité la Dre Louise Lajoie, médecin spécialiste en santé publique.

Une vingtaine de personnes ont assisté à la rencontre, raconte la conseillère du quartier, Mélanie Dufresne.

La décision de permettre le passage des trains sans qu'ils ne sifflent relève de la Commission canadienne des transports, indique Mme Dufresne. Il semble que l'installation de barrières aux passages à niveau facilite cette décision, mais ce n'est pas essentiel. À certains endroits, dont Saint-Lambert, le train ne siffle pas.

SANTÉ PUBLIQUE

Il semble que l'enjeu de santé publique soit un argument majeur. Cependant, il faut le documenter concrètement. Dire qu'un train fait du bruit ne suffit pas. C'est l'évidence. Il faut préciser les impacts, le stress que ça cause, les moments où le train réveille les occupants de la maison et autres. La Ville peut faire un bout de chemin, mais ce

genre d'information doit provenir des citoyens.

La rencontre du 23 novembre a suscité de l'intérêt. La conseillère de L'Acadie, Christiane Marcoux, demande de faire partie d'un éventuel comité. Les citoyens de son district lui parlent aussi du bruit du train. Le conseiller Justin Bessette aussi, tout comme son collègue de Saint-Eugène, Jean Fontaine.

AUTRE PRÉSENTATION

À la mi-novembre, des citoyens d'Iberville sont venus à l'assemblée du conseil se plaindre du problème. En somme, l'enjeu touche beaucoup de citoyens. Avec le maire Laplante, Mme Dufresne a convenu de tenir à la mi-janvier une nouvelle présentation de la Dre Lajoie. Cette présentation à l'intention du conseil sera ouverte au public. Elle devrait conduire à la formation d'un comité pour se pencher sur ce dossier.

UN CADEAU POUR SOI

2 POUR 1

2 PAIRES À PARTIR DE 299\$*



St-Jean-sur-Richelieu 949, boul. du Séminaire N. 450 348-1155

NEWLOOK
lunetterie

*À l'achat d'une paire de lunettes complète incluant une monture de la sélection du 2 pour 1 et des verres optiques avec traitement résistant aux rayures, obtenez une deuxième paire de lunettes de la sélection du 2 pour 1. Vous payez la plus chère des deux paires. Monture à titre indicatif seulement. Détails en magasin. Michel Laurendeau, opticien.

Examens de la vue sur place par des optométristes

NEWLOOK
lunetterie

MVE: P-COUPON 100
CODE: J086

Applicable à l'achat d'une paire de lunettes complète incluant monture et verres optiques avec traitement résistant aux rayures. Offre valide sur une sélection de montures.

100\$
de rabais**

**Valable jusqu'au 24 décembre 2017 à la succursale St-Jean-sur-Richelieu. Non monnayable. Non échangeable. Fac-similés non acceptés. Ne peut s'ajouter à tout autre rabais. Un seul coupon par personne par achat. Michel Laurendeau, opticien.

La MRC adopte un budget de 15,8 M\$

GILLES BÉRUBÉ
gberube@canadafrancais.com

La municipalité régionale de comté (MRC) du Haut-Richelieu prévoit dépenser 15 888 080\$ en 2018, une augmentation d'un peu plus de 200 000\$ par rapport à l'exercice en cours. Sur cette somme, 13,5 M\$ proviendront des quotes-parts des 14 municipalités membres de la MRC.

Le budget de la MRC est divisé en six parties. Selon le cas, les dépenses sont affectées à l'ensemble des municipalités ou à seulement une partie d'entre elles. En vertu de diverses lois, la MRC est tenue d'assumer certaines juridictions. Dans d'autres cas, elle se les est appropriées, les municipalités locales lui confiant ces responsabilités.

La partie 1 du budget doit coûter 4 571 018\$ en 2018, une hausse d'un peu plus de 60 000\$. Cette partie est défrayée par l'ensemble des municipalités. Elle comprend l'administration générale (873 887\$), la sécurité publique (106 489\$), l'hygiène du milieu (625 000\$), l'aménagement, l'urbanisme et le développement économique (2 816 415\$) et les loisirs et la culture (148 268\$).

ÉVALUATION

En 2018, le service de l'évaluation coûtera 590 070\$ comparativement à un budget de 546 109\$ cette année. C'est la partie 2 du budget. Ce service regroupe les municipalités rurales de la MRC, la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu ayant son propre service d'évaluation.

Comme c'est toujours le cas, le gros du budget porte sur la gestion des matières résiduelles. En fait, ce poste représente les deux tiers des dépenses de la MRC. Douze des quatorze municipalités font partie de Compo-Haut-Richelieu. Sainte-Anne-de-Sabrevois et Saint-Georges-de-Clarenceville s'occupent elles-mêmes de leurs ordures et de leur récupération. En 2018, la MRC prévoit verser 10,3 M\$ pour ces services, une augmentation de 0,4% par rapport au budget de 2017.

La partie 4 du budget porte sur le réseau de fibres optiques du Haut-Richelieu. Les municipalités rurales se sont regroupées sous le chapeau de la MRC pour en faire partie. De son côté, la Ville de Saint-Jean en est membre à part entière aux côtés de la Commission scolaire, du Cégep, du réseau de la santé et de l'école Marcellin-Champagnat. Pour les municipalités rurales, le budget de 2018 s'élève à 201 379\$, une hausse de 40 000\$ attribuable essentiellement à l'entretien courant et à des réparations sur le réseau.

SÉCURITÉ

Le budget de la sécurité incendie doit s'élever à 155 276\$, une hausse d'un peu moins de 1300\$. Cette partie du budget défraie les dépenses de communication, de standardisation des programmes d'entretien et de vérification des équipements, de la coordination de la formation des pompiers, de même que du service d'enquête. À l'exception de Sabrevois, les municipalités rurales



La gestion des matières résiduelles accapare les deux tiers du budget de la MRC du Haut-Richelieu.

se partagent les coûts de ces services qu'elles doivent se donner en vertu du schéma de couverture de risque. À Saint-Jean, le Service des incendies dispose des ressources nécessaires pour répondre à ces exigences. Il couvre aussi le territoire de Sabrevois.

Enfin, la dernière partie du budget porte sur les pistes cyclables. Seulement quatre municipalités, Saint-Jean-sur-Richelieu, Mont-Saint-Grégoire,

Sainte-Brigide-d'Iberville et Lacolle, ont une piste cyclable sur leur territoire. Le budget total s'élève à 61 278\$. Une portion est financée à même une subvention gouvernementale. Pour faire face à ces dépenses, la MRC prévoit encaisser des revenus de 13,5M\$ provenant des quotes-parts des municipalités. Le reste proviendra principalement de subventions, de revenus pour services rendus et de revenus d'intérêts.

ABATTAGE DE FRÊNES ATTEINTS PAR L'AGRILE

Les résidus doivent être laissés dans les parcs

GILLES BÉRUBÉ
gberube@canadafrancais.com

Le Service des travaux publics de Saint-Jean-sur-Richelieu avise les citoyens que les résidus des frênes atteints par l'agrile qui ont été coupés dans les parcs et boisés ne doivent pas être déplacés ni utilisés comme bois de chauffage.

L'un des principaux facteurs de propagation de l'agrile du frêne est justement le déplacement du bois. Au Québec, l'agrile a été identifié pour la première fois à l'île Demers, à Carignan, tout juste au nord de Chambly. L'enquête a révélé que l'agrile avait été transporté dans du bois de feu de camp rapporté d'un séjour de camping en Ontario.

Depuis, l'insecte s'est étendu au sud du Québec. C'est précisément la dispersion sans contrôle du bois de frêne atteint par ce ravageur qui cause la propagation de l'insecte à d'autres frênes. Les résidus doivent donc être laissés sur place par les citoyens, insiste Angelo Geromin, du Service des travaux publics.

Rappelons que ces dernières semaines, la Ville a procédé à l'abattage de 866 frênes dans différents parcs boisés de son territoire. Les branches ont été déchiquetées en copeaux, mais des billes de bois ont été temporairement laissées sur place, explique M. Geromin. Des citoyens



En aucun cas, on ne peut s'approprier le bois laissé dans les parcs de la municipalité. C'est l'un des principaux facteurs de propagation de l'agrile du frêne.

se sont informés pour récupérer ce bois pour le brûler.

DISPOSITION

L'entrepreneur chargé de l'abattage a la responsabilité de disposer des copeaux et

autres résidus et de les valoriser dans des sites approuvés. Ces résidus seront pris en charge, mis en copeaux sur place ou valorisés selon les normes en vigueur par une compagnie mandatée à cet effet. Certaines pièces de bois seront valorisées sous forme

de mobilier urbain. En aucun cas, des citoyens peuvent déplacer ni s'approprier du bois laissé dans les parcs pour le brûler.

Des morceaux de bois seront toutefois laissés sur place pour nourrir la biodiversité. M. Geromin précise qu'environ 95% de la matière ligneuse sera valorisée. La Ville tente d'ailleurs d'intéresser des entreprises de sciage à récupérer les tiges les plus imposantes. Dans le pire des cas, le bois sera déchiqueté en copeaux suffisamment petits pour détruire les larves d'agrides.

À VENIR

Rappelons que conformément à son plan d'action de lutte à l'agrile du frêne, la Ville réalise présentement l'abattage de frênes malades dans quatre boisés urbains. D'ici janvier 2018, l'abattage des frênes atteints par l'agrile se poursuivra dans les emprises de rue, ainsi que dans certains parcs, notamment au Centre-de-Plein-Air-Ronald-Beauregard. La plantation de nouveaux arbres de remplacement aura lieu en 2018-2019.

Depuis la découverte du premier foyer d'infestation à Saint-Jean-sur-Richelieu en 2013, la Ville a mis en œuvre de nombreuses actions dans le but de ralentir l'infestation et de maintenir la canopée. Pour en savoir plus, on visite le site www.sjsr.ca/agrile.

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU EN BREF

Assurances

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu renouvelle son contrat d'assurances pour l'année 2018 avec le courtier BFL Canada à un prix de 553 476\$.

Rénovation

La municipalité accepte de consacrer une somme de 427 500\$ pour la mise en application du Programme Rénovation-Québec 2017-2018 / Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. Selon le programme, les gouvernements fédéral et provincial ajouteront chacun une somme équivalente.

Rue Georges-Rainville

Le sujet a été retiré de l'ordre du jour de la dernière assemblée du conseil municipal. Un projet de résolution prévoyait de retirer les panneaux d'arrêt sur l'avenue Georges-Rainville, à Iberville.

Bien qu'ils soient en place depuis plusieurs années, il semble qu'ils ne soient pas réglementaires parce qu'ils ne sont pas situés à une intersection. En fait, ils donnent à l'intersection d'un sentier piétonnier qui rejoint l'avenue Henri-Lamoureux, dans l'axe de la rue Yvon. La Ville vient pourtant d'installer un

feu de circulation entre deux intersections pour permettre aux piétons de traverser le boulevard du Séminaire. Le nouveau conseiller du district, Michel Gendron, compte s'opposer au retrait de ces panneaux.

Traverse piétonnière

Le conseil décrète l'aménagement d'une traverse piétonnière sur la rue Pierre-Caisse, dans l'alignement du sentier du parc Davignon, d'un côté de la rue, et de l'entrée du personnel de l'Hôpital du Haut-Richelieu, de l'autre côté. De façon informelle, cette traverse existe déjà, comme on peut le voir par le sentier que les piétons ont tracé à l'usage sur le terre-plein de la rue Pierre-Caisse. Le projet prévoit d'ailleurs un aménagement du terre-plein.

Tracteur

La Ville achète un tracteur pour déneiger les trottoirs au prix de 119 491\$. Le contrat est octroyé à la firme René Riendeau (1986), de Varennes. Le conseiller Justin Bessette souhaitait faire des suggestions relativement à cet achat, mais le maire Alain Laplante lui a plutôt demandé de soulever la question en comité plénier.



(Photo Archives Le Canada Français)

Noël célébré au parc Honoré-Mercier

Pour une cinquième année, le père Noël attend les enfants au parc Honoré-Mercier, à Iberville, samedi prochain, de 10 heures à 12h30. Musique, sculpture sur glace, tours de charrette, surprises sont au programme, sans compter que les participants auront droit à des biscuits et du chocolat chaud. Le parc est situé à l'intersection de la 4^e Rue et de la 9^e Avenue.



SECTEUR IBERVILLE

Changement du sens de la circulation

Le 13 décembre 2017, préparez-vous à modifier vos déplacements!

NOUVEAUX SENS DE CIRCULATION

1^{re} Rue

Circulation à sens unique vers le **SUD**, entre la 5^e Avenue et la 2^e Avenue.

5^e Avenue

Circulation à sens unique vers l'**OUEST**, entre la 2^e Rue et la 1^{re} Rue.

2^e Rue

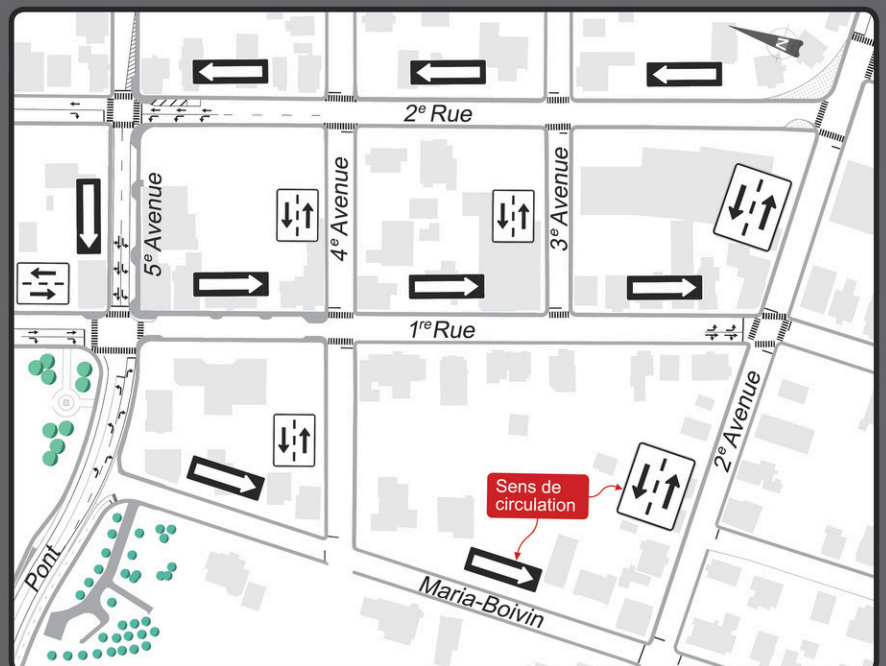
Circulation à sens unique vers le **NORD**, entre la 2^e Avenue et la 5^e Avenue.

Rue Maria-Boivin

temporairement à sens unique vers le **SUD**, entre la 4^e Avenue et la 5^e Avenue.

Ouverture de l'intersection 5^e Avenue et 1^{re} Rue

Des panneaux d'arrêt temporaires seront installés jusqu'à la mise en fonction des feux de circulation, prévue en janvier 2018.



Infos : www.sjsr.ca/pont-gouin

RÉSIDENCE MGR FORGET ST-JEAN

AUTONOME & SEMI-AUTONOME ET CONVALESCENCE

- 90 CHAMBRES RÉNOVÉES
- REPAS ET COLLATIONS QUALITÉ
- SOINS INFIRMIERS
- ACTIVITÉS ET LOISIRS
- SERVICE TOUT INCLUS

UN MOIS GRATUIT

NOUVELLE ADMINISTRATION
MEILLEUR SERVICE

(450)358-2090

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU 222, JACQUES-CARTIER NORD (VOISIN DE LA CATHÉDRALE)

Claire Samson présente son bilan aux maires

LOUISE BÉDARD

lbedard@canadafrancais.com

Claire Samson, députée d'Iberville, a tenu la rencontre annuelle des maires de son comté pour dresser le bilan de ses actions en 2017. Onze des seize élus municipaux étaient présents pour l'entendre, mardi matin, à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Faisant le tour des divers dossiers, elle a rappelé sa participation à la rencontre avec les autorités du Vermont pour discuter du prolongement de l'autoroute 35 jusqu'à la frontière. Son parti, la Coalition avenir Québec, promet de réaliser le projet.

Toujours au chapitre des transports, elle a donné son appui aux commerçants qui se plaignaient de la trop longue durée de la fermeture du pont Gouin. La députée est intervenue aussi pour l'installation d'un feu clignotant, à l'intersection du chemin Beech et de la route 202, à Saint-Georges-de-Clarenceville.

ÉDUCATION

En éducation, elle a fait état de son travail dans le dossier de l'agrandissement de différentes écoles dont l'école Sacré-Cœur, à Iberville.

La députée a indiqué être intervenue auprès de la Commission scolaire des Hautes-Rivières pour le maintien des élèves dans l'école de leur municipalité afin de leur éviter un transfert.

Elle a frappé à la porte de Diane Lemieux, présidente de la Commission de la construction du Québec (CCQ), pour aider le maire Martin Thibert à résoudre le problème des travaux de peinture effectués par des parents bénévoles à l'école de Saint-Sébastien. En mars dernier, la CCQ avait fait stopper les travaux à la suite d'une plainte. La loi a été modifiée par la suite.

MÉDIATION

Mme Samson est intervenue pour qu'une solution soit trouvée dans le différend opposant la municipalité de Mont-Saint-Grégoire et l'organisme CIME concernant le règlement sur le fauchage des terrains vacants.

Elle a effectué aussi un travail de médiation entre la municipalité de Sainte-Brigide et le Rodéo de Sainte-Brigide, tout comme elle a rencontré les ambulanciers pour tenter de trouver une solution au conflit.

Elle mentionne diverses autres interventions dont une auprès de la Société des transports de



La députée Claire Samson a réuni les maires du comté d'Iberville pour leur exposer son bilan annuel.

Montréal (STM) pour favoriser l'accessibilité des personnes handicapées à la station de métro de Longueuil.

Devant l'Assemblée nationale, la députée d'Iberville a fait différentes interventions, dont une sur le calendrier des travaux de la construction du pont Gouin. Elle a questionné aussi le ministre de l'Immigration sur la francisation des immigrants.

AIDE

Du budget discrétionnaire auquel elle a droit, la députée a distribué jusqu'à présent une somme de 80 000\$ aux différents organismes de son comté.

Elle a profité de la rencontre des maires pour inviter les organismes des municipalités de Noyan, Saint-Georges-de-Clarenceville et Sainte-Angele-de-Monnoir à présenter des

demandes. Il lui reste près de 10 000\$ à octroyer.

La rencontre était aussi une occasion pour les maires d'exprimer leurs préoccupations qui touchent avant tout aux infrastructures, la réfection des routes, les installations sportives, résume la députée. L'accès à Internet haute vitesse est aussi une préoccupation dont lui ont fait part des maires.

DEUX CENTRES DE LIQUIDATION :
Saint-Jean et Taschereau

ARRIVAGE JOUETS / BOTTES ET MANTEAUX D'HIVER

ARRIVAGE DE KEURIG NEUVE
Garantie 12 mois du fabricant.

K200 Plus
Rég.: 149,99\$
Notre Prix 89,99\$

K425
Rég.: 189,99\$
Notre Prix 109,99\$

K545 Plus.
Rég.: 216,99\$
Notre Prix 119,99\$

80%

65%

15%

30%

80%

55%

45%

75%

20%

80%

10%

COUPON RABAIS

10\$

de rabais sur achat de 50\$ sur nos **BAS PRIX.**

755, RUE SAINT-JACQUES (à côté du Progym)

Une deuxième adresse sur la Rive-Sud : 3571, boul. Taschereau, Saint-Hubert (en face du cinéma Guzzo)

>105526

www.boomliquidation.ca

Changement de garde chez les libéraux fédéraux

LOUISE BÉDARD
lbedard@canadafrancais.com

L'association du Parti libéral du Canada du comté de Saint-Jean a un nouvel exécutif. Sylvain Sévigny devient président et prend la relève de David Campbell.

M. Sévigny a été élu par acclamation dimanche après-midi au cours d'une assemblée générale qui a réuni près d'une quarantaine de personnes. Il obtient un mandat de deux ans qui le mènera jusqu'aux prochaines élections fédérales.

M. Sévigny est un résident de Sainte-Anne-de-Sabrevois où il a déjà été conseiller municipal de 2009 à 2013. Il a par la suite été candidat à la mairie.

Au plan professionnel, il est capitaine à la section des enquêtes du Service de sécurité incendie de la Ville de Montréal. Il y travaille depuis trente ans et a déjà été aux relations publiques du même service.

Il est diplômé en sciences politiques. La politique l'a toujours intéressé, dit-il, mais c'est la première fois qu'il occupera une telle fonction. Il veut intéresser davantage les 18-35 ans à la vie politique.

SOUILIERS TROP GRANDS

«Je ne remplacerai jamais M. Campbell. Les souliers sont trop grands à chauffer», a-t-il déclaré aux sympathisants réunis, tout en ajoutant qu'il aura besoin de son prédécesseur pour accomplir sa tâche.

Quant à M. Campbell, qui a assumé trois mandats consécutifs, il prend sa retraite. Il continuera néanmoins à siéger à l'exécutif à titre de président sortant. Militant de très longue date, M. Campbell a été impliqué tant au sein de l'association de comté que de la Montérégie et du Québec. Ému, il a remercié les militants présents et s'est dit content d'avoir vécu cette expérience.

EXÉCUTIF

Emmanuelle Géhin, qui a été candidate aux dernières élections municipales avec l'Équipe Fecteau, a été élue sans opposition à la vice-présidence. Émanuelle Jauniaux a pour sa part été choisie comme responsable des politiques.

Patrick Grégoire sera en charge de l'organisation. Robert Sanford devient responsable des finances alors que Thérèse Gagnon agira comme secrétaire de l'association. Raymond Houle et



Sur la photo, on reconnaîtra Robert Sanford, trésorier, David Campbell, président sortant, Émanuelle Jauniaux, responsable des politiques, Jean Rioux, député, Sylvain Sévigny, président élu, Emmanuelle Géhin, vice-présidente, et Patrick Bourgeois, responsable de l'organisation.

Patrick Leblanc ont été désignés comme administrateurs.

Les finances de l'association vont bien. Yves Lavoie, qui quitte ses fonctions de responsable des finances, a indiqué qu'au 31 octobre dernier, l'association avait 90 490\$ en banque. Il a promis à son successeur qu'il sera là pour assurer la transition au cours des prochains mois.

JEAN RIOUX

Le député Jean Rioux a signalé que M. Campbell et son équipe avaient maintenu le parti en vie durant les périodes difficiles. «Quand je suis arrivé comme candidat, l'organisation était en ordre. Maintenant, ils se sont assurés d'avoir une relève», a-t-il ajouté en remerciant les membres sortants de l'exécutif.

Il a rappelé aussi que les libéraux étaient arrivés au pouvoir avec un programme clair. Un des éléments importants était de remettre de l'argent dans la poche des contribuables avec une baisse de 1% de l'impôt de la classe moyenne, a-t-il fait valoir.

L'allocation canadienne pour enfant a été la seconde mesure. Le député a répété que cette allocation non imposable injecte 6 M\$ de plus par mois dans le comté. «Pour certaines familles, cela se traduit

par 6000\$ de plus par année», a-t-il poursuivi en rappelant que cette politique a permis de sortir du seuil de la pauvreté 300 000 enfants au Canada.

Il a mentionné aussi la majoration de 10% du supplément de revenu garanti pour les aînés, l'amélioration des prestations pour les anciens combattants, le nombre de stages d'été doublé pour les étudiants et l'argent pour le logement social.

Un autre pilier du programme libéral était d'investir dans les infrastructures et l'innovation. Il a mentionné entre autres l'argent fédéral investi dans la réalisation du Réseau électrique métropolitain (REM).

Dans le comté, il a rappelé l'annonce du retour de l'enseignement universitaire au Collège militaire et les investissements de 125 M\$ à la garnison.

PROMOTION DE DÉCEMBRE

COMBO DE DÉCEMBRE

Une peau parfaite pour Noël

A 299\$ • EXILIS VISAGE (raffermissement) et un **SOIN BIO COMPATIBLE** (teint) = **1500 POINTS**

+ Une microdermabrasion (texture) à **40%**

GRATUITE
Une bruite de Davincia aux odeurs festives des fêtes.

Ce combo saura libérer votre peau de ses déchets, en effectuant un curetage naturel tout en respectant sa composition. Ce soin traite jusqu'à 12 problématiques de peau, coup d'éclat assuré. Lorsque combiné, il servira en plus d'un magnifique BOOST de tonus grâce à notre appareil de radiofréquence EXILIS ELITE.

Je prends rendez-vous maintenant

B 379\$ • SOIN BIOCOMPATIBLE (teint) et un **PHOTOFACIAL** (taches, couperose, acné) = **1500 POINTS**

+ Deux microdermabrasions (texture) à **40%**

GRATUITE
Une crème à main Dolce bio fabriquée au Québec, par Davincia

TRAITER les taches pigmentaires, ENRAYER la couperose : voilà qui est signe de jeunesse. Ce combo spécifiquement conçu pour vous, saura libérer votre peau de ses déchets, en effectuant un curetage naturel. De plus, le traitement de rajeunissement par laser, vous donnera une mine radieuse pour les fêtes.

Je prends rendez-vous maintenant

À L'ACHAT DE... CADEAU CADEAU CADEAU

À l'achat d'une cure de 4 soins Exilis Elite pour le visage (radiofréquence) recevez **1/2 prix** Sur le 5^e traitement + Une crème à main Dolce de Davincia

2500 POINTS

Je prends rendez-vous maintenant

À l'achat d'une cure de 7 soins Exilis Elite pour le corps recevez **1/2 prix** Sur le 8^e et 9^e traitement deux traitements de plus à moitié prix + Une crème à main Dolce de Davincia Et Une bruite odorante de Davincia

4500 POINTS

Je prends rendez-vous maintenant

Exilis Elite est une plateforme de traitements de renommée mondiale, approuvée par Santé Canada qui vise à traiter le relâchement cutané du visage ou du corps, les cernes, les amas gras ainsi que la cellulite. Un véritable chef d'œuvre de la technologie avancée de radiofréquence. De plus le traitement est agréable à recevoir!

MARIDERM
MÉDICO-ESTHÉTIQUE

650, rue Boucher, local 102,
Saint-Jean-sur-Richelieu
450 376-7816 | www.mariderm.com



SOUPEUR DU JOUR DE L'AN
BUFFET CHAUD À VOLONTÉ
31 décembre 2017
23\$ ADULTES 12\$ ENFANTS
1^{er} janvier 2018
19\$ ADULTES 10\$ ENFANTS
Taxes et vestiaire inclus.
Danse avec animation
Salle de réception et service de traiteur pour toutes occasions
Érablière Au Toit Rouge
133, chemin Sous-Bois, Mont-Saint-Grégoire
Réservation avant le 22 décembre
450 460-4304

MARATHON D'ÉCRITURE D'AMNISTIE INTERNATIONALE

Cent cartes de vœux au nom des droits de l'homme

VALÉRIE LEGAULT
vlegault@canadafrancais.com

Des messages de paix écrits à Saint-Jean-sur-Richelieu voyageront aux quatre coins de la planète dans les prochains jours. Grâce à Amnesty internationale, une centaine de cartes de souhaits seront envoyées à des militants et prisonniers d'opinion juste à temps pour le temps des Fêtes.

Le groupe 183 d'Amnistie internationale tient chaque année un marathon de cartes de vœux avant Noël. Ses bénévoles ont aménagé leur kiosque le 9 décembre dernier, au Carrefour Richelieu.

Au total, 93 cartes ont été signées pendant la journée. L'organisme en fera signer d'autres le dimanche 17 décembre, après la célébration du pardon de l'Avent, à l'église Saint-Athanase.

Les cartes sont adressées à l'une des quatre personnes qu'a choisies le groupe local d'Amnistie internationale. L'Iranienne Golrokh Ebrahim Iraee purge une peine de six ans de prison pour avoir écrit une histoire sur la lapidation dans son pays. L'ironie de cette histoire est que le livre de fiction n'a jamais été publié.



Nathalie Vivier, du groupe local d'Amnistie internationale, invitait la clientèle du Carrefour Richelieu à signer une carte de vœux pour une personne dont les droits sont bafoués.

TURQUIE

En guise de solidarité, des cartes seront adressées à Taner Kiliç. L'homme était président d'Amnistie internationale en Turquie lorsqu'il s'est fait arrêter l'été dernier avec d'autres défenseurs des

droits de la personne. Tous ont été relâchés, sauf lui.

Au Moyen-Orient, les Palestiniens Farid al Atrash et Issa Amro risquent leur vie pour réclamer la fin de la colonisation israélienne. Ils ont été remis en

liberté après une manifestation pacifique, mais des accusations pèsent toujours contre eux.

Beaucoup plus près de nous, Mélanie Morrison a été choisie par Amnesty internationale pour son implication dans le

mouvement national de familles de femmes autochtones disparues et assassinées. La résidente de Kahnawake pleure la disparition de sa sœur Tiffany depuis 2006 et craint le pire pour elle.

RÉFLEXION

Pour qui s'y arrête, le kiosque d'Amnistie internationale a de quoi faire réfléchir. «Certaines personnes trouvent ces histoires horribles. D'autres ne peuvent pas s'imaginer que de telles choses puissent se produire», commente Isabelle Larocque, responsable du groupe local.

Le marathon d'écriture est l'un des deux principaux événements annuels d'Amnistie internationale à Saint-Jean-sur-Richelieu. En hiver, le groupe organise aussi une conférence sur les droits de l'homme avec un invité de marque. L'an dernier, un enfant soldat d'origine africaine était venu raconter son histoire au public réuni au Théâtre des Deux Rives.

Le groupe 183 se réunit chaque deuxième lundi du mois. Les rencontres sont gratuites et ouvertes à tous. La prochaine se déroulera le 8 janvier prochain à l'église Sacré-Cœur, dans le secteur Iberville, au 287, 12^e Avenue.



PANDORA®

À VOUS DE VOIR
LE MERVEILLEUX

JOAILLERIE
LANGEVIN

PANDORA®

JOAILLERIE LANGEVIN ST-JEAN
145, boul. Saint-Joseph, Saint-Jean-sur-Richelieu
450 349-0111

En voiture!

5 éléments à retenir pour un véhicule bien chaussé en hiver

Pour rouler en toute sécurité durant la saison froide, de bons pneus adaptés aux conditions hivernales — et à votre véhicule! — sont assurément indispensables. Voici cinq points à retenir pour que votre voiture soit bien chaussée cet hiver :

1 Il est recommandé d'installer ses pneus d'hiver dès que les températures avoisinent les 7 °C, et ce, même si les premières neiges tardent. En effet, en deçà de cette température, la gomme des pneus d'été durcit, réduisant du coup l'adhérence de ceux-ci — pour leur part, les pneus d'hiver conservent leur souplesse jusqu'à -40 °C.

2 La rainure de la semelle d'un pneu doit avoir une profondeur minimale de 4,8 mm (6/32^e de pouce) pour que celui-ci soit sécuritaire. Si ce n'est pas le cas ou si l'usure actuelle est tout près de la limite acceptable (songez que vos pneus s'useront durant l'hiver!), changez vos pneus sans tarder.

3 Il est impératif d'installer quatre pneus identiques — et de bonnes dimensions — sur votre voiture. Idéalement, ceux-ci devraient également présenter un degré d'usure semblable. Sinon, installez les deux pneus les moins usés à l'arrière du véhicule pour assurer au mieux sa stabilité.

4 Il existe divers types de pneus d'hiver : certains sont conçus pour la neige, alors que d'autres offrent de meilleures performances sur la glace. Assurez-vous donc de choisir vos pneus en fonction des surfaces les plus souvent empruntées.

5 La pression des pneus a un impact important sur la distance de freinage et la motricité de votre véhicule, notamment. Ainsi, vérifiez régulièrement que vos pneus sont gonflés conformément aux recommandations du fabricant — ni plus ni moins!



Au Québec, les pneus d'hiver sont obligatoires du 15 décembre au 15 mars inclusivement.

METTEZ UNE MITSUBISHI SUR VOTRE LISTE

ET OBTENEZ AUSSI UN ENSEMBLE DE PNEUS D'HIVER SANS FRAIS

D'UNE VALEUR ALLANT JUSQU'À 1 400 \$ sur certains véhicules.



MITSUBISHI MOTORS
Réalisez vos Ambitions

100^e anniversaire

YOKOHAMA

OUTLANDER 2018
ES AWC 2,4 L



OUTLANDER GT 2018 ILLUSTRÉ

/ ANDROID AUTO ET CARPLAY APPLE
/ CAMÉRA DE REcul
/ BLUETOOTH ET USB

À PARTIR DE
85\$ /SEM

DE PLUS,
NE PAYEZ RIEN
JUSQU'À
90 JOURS^{**}
À l'achat de tout véhicule neuf sélectionné

LANCER 2017
ÉDITION 100^e
ANNIVERSAIRE



Anniversary
EDITION

/ ANDROID AUTO ET APPLE CARPLAY
/ CAMÉRA DE REcul
/ DISPONIBLE EN VERSION AWC 2,4L

À PARTIR DE
65\$ /SEM

*LANCER ANNIVERSARY EDITION 2017 manuelle 5 vitesses en location 60 mois à 0,99 % 16 000 km par année, taxes en sus. Inklus un incitatif aux consommateurs de 1500 \$. *OUTLANDER ES 2018 AWC, LOCATION 48 MOIS À 0 % 16 000 KM /Année, TAXES EN SUS, inklus un incitatif aux consommateurs de 2000 \$. VALIDE JUSQU'AU 31 décembre 2017. **AU FINANCEMENT OU À LA LOCATION D'UN VÉHICULE NEUF SÉLECTIONNÉ DÉTAILS EN CONCESSION. ** Sur un financement au taux subventionné de SFMM.

SORTIE
39



COUPAL & BRASSARD
MITSUBISHI • ST-JEAN

UNE EXPÉRIENCE AGRÉABLE C'EST GARANTI!

127, route 104,
St-Jean-sur-Richelieu
450 347-7447

www.coupal-brassardmitsubishi.ca

10 ANS
OU 160 000 KM^{**}
SUR LE GROUPE
MOTOPROPULSEUR

En voiture!

5 conseils pour profiter d'une visibilité optimale cet hiver

Ce n'est pas un secret : la plupart (environ 90 %) des informations nécessaires pour conduire de façon sécuritaire nous parviennent par les yeux... Encore faut-il pouvoir y voir clair! Cet hiver, réunissez toutes les conditions pour bénéficier d'une visibilité optimale — et ainsi limiter les risques d'accidents — en suivant ces quelques conseils :

1 Lavez le pare-brise (à l'intérieur et à l'extérieur) pour prévenir l'effet de halo induit par une vitre sale lorsque le soleil brille ou que vous croisez une voi-

ture, par exemple. Profitez-en aussi pour nettoyer phares et rétroviseurs.

2 Déneigez et déglacez correctement le pare-brise, les vitres latérales, la lunette arrière, les phares, les feux et les rétroviseurs avant de prendre la route. Veillez également à dégeler et à décoller les balais d'essuie-glace avant de partir.

3 Assurez-vous de pouvoir compter sur des essuie-glaces performants, c'est-à-dire qui sont en bon

état (ils ne laissent pas de traînées, ne font pas de bruit, ne sont pas fissurés, etc.), qui épousent bien la forme de votre pare-brise et qui sont adaptés aux rudes conditions hivernales. Il est conseillé d'installer des essuie-glace neufs chaque année en automne.

4 Vérifiez toujours le réservoir de liquide lave-glace avant de partir. Conservez en outre un bidon de lave-glace dans votre voiture, de même qu'une pelle, un balai à neige et un grat-

toir — neige et verglas pourraient s'accumuler en chemin.

5 Faites polir vos phares s'ils commencent à être plus opaques (à la longue, les rayons ultraviolets endommagent le plastique des phares).

Un dernier conseil : ne partez jamais sans vos lunettes de soleil... la neige réfléchit abondamment les rayons de l'astre du jour!



DES OFFRES DE FIN D'ANNÉE QUI VOUS DONNENT UN SOUCI DE MOINS

ON PAIE

LES **3** PREMIERS MOIS*

JUSQU'À 1 500 \$ AU TOTAL SUR LES FORD 2017 NEUFS SÉLECTIONNÉS



LA NOUVELLE GÉNÉRATION FORD
OLIVIER DUPONT



Ford
Allons plus loin
[quebecford.ca]

Star Wars: Les derniers Jedi © 2017 et ™ Lucasfilm Ltd.



STAR WARS
LES DERNIERS JEDI
EN SALLE LE 15 DÉCEMBRE



Innover pour exalter

LA VENTE DE FIN D'ANNÉE

MAÎTRE DE LA ROUTE



QASHQAI

STATIONNEZ-LE COMME UNE AUTO. CHARGEZ-LE COMME UN VUS.

OBTENEZ JUSQU'À

2 000 \$

Caractéristiques livrables sur le Qashqai SL

QASHQAI 2018



VUS SOUS-COMPACT DE L'ANNÉE

DE RABAIS TOTAL

AU FINANCEMENT À UN TAUX STANDARD sur les Qashqai 2017 en stock.

PLUS DE 100 VÉHICULES EN INVENTAIRE
www.coupalbrassard.com

500, boul. Périgny, **Chambly** (450) 658-3443

858, boul. Industriel, **St-Jean-sur-Richelieu** (450) 347-5593





COUPAL & BRASSARD
CHAMBLY • ST-JEAN

107480

107477

En voiture!

Entretien automobile : 5 gestes gagnants pour prévenir la rouille

C'est bien connu : les abrasifs épanchés sur nos routes en hiver endommagent la carrosserie et favorisent l'apparition de la rouille... Évidemment, remiser sa voiture est la solution idéale pour préserver celle-ci des ravages de l'hiver. Mais lorsque ce n'est pas possible, vous pouvez prévenir la rouille en suivant ces quelques recommandations :

- 1** Offrez un traitement anti-rouille à votre véhicule : ce traitement efficace est particulièrement recommandé si vous stationnez votre voiture dans un garage, car les brusques changements de température et l'humidité favorisent la rouille.
- 2** Ralentissez et gardez vos distances : c'est la meilleure façon de limiter les impacts d'abrasifs et de petits cailloux (projetés par les autres véhicules), deux grands ennemis de la peinture.
- 3** Protégez la carrosserie : installez des garde-boue pour préserver les bas de caisse, un protège-calandre (lavez-le régulièrement pour éviter que le sel s'infiltrant entre lui et la peinture n'égratigne cette dernière), ou des bandes de plastique transparentes, par exemple.
- 4** Lavez souvent votre voiture : il est important de la nettoyer périodiquement en hiver — même si l'effet sera de courte durée! — afin de la débarrasser du calcium et des saletés en tous genres, car une voiture sale est davantage propice à rouiller. Prenez également soin de sécher la voiture pour empêcher l'eau de geler. Évitez toutefois les lavages lorsque le thermomètre chute en deçà de -10 °C.
- 5** Appliquez de la cire : vous protégerez ainsi la peinture — mais ne tardez pas, cette opération doit généralement être effectuée par temps doux, soit lorsqu'il fait plus de 10 °C.



En hiver, lavez souvent votre voiture : calcium et saletés en tous genres favorisent l'apparition de la rouille!



AUTO MAX
www.automax1.ca

LE MEILLEUR PRIX... POINT FINAL.



 <p>Un Acura TLX V6 Elite 2015 Automatique, toit, cuir, BT, tout équipé 52 000 km 27 995\$</p>	 <p>Un Audi A4 Komfort 2015 Automatique, toit, cuir, Bluetooth, «mags 18», tout équipé 95 000 km 21 995\$</p>	 <p>Un Audi RS5 2013 Automatique, AWD, toit, cuir, «mags», tout équipé 60 000 km 45 995\$</p>	 <p>Un Audi RS 7 2014 Automatique, BT, «mags», toit, tout équipé 97 000 km 74 995\$</p>	 <p>Un BMW M235i Convertible 2016 Automatique, AWD, cuir, Bluetooth, «mags», tout équipé 7 000 km 49 995\$</p>	 <p>Un BMW X5 35D PREMIUM 2011 Automatique, toit panoramique, cuir, «mags», tout équipé 144 000 km 17 995\$</p>
 <p>Un Ford Mustang GT Premium Convertible 2015 Automatique, cuir, BT, «mags 20», tout équipé 29 000 km 35 995\$</p>	 <p>Un Honda CR-V LX SPORT 2011 Automatique, 4wd, «mags», tout équipé 78 000 km 12 995\$</p>	 <p>Un Jaguar F-TYPE R Convertible 2016 Automatique, cuir, Bluetooth, caméra de recul 5 750 km 99 995\$</p>	 <p>Un Jeep Wrangler X 2009 Manuelle, V6, 4x4, régulateur de vitesse, «mags» 140 000 km 12 995\$</p>	 <p>Un Land Rover Range Rover Sport Td6 HSE 2016 Automatique, toit panoramique, Bluetooth, cuir, tout équipé 24 000 km 79 995\$</p>	 <p>Un MAZDA3 GX-SKYACTIV 2015 Manuelle, groupe électrique, garantie 39 000 km 8995\$</p>
 <p>Un Mercedes-Benz B250 Sports Tourer 2013 Automatique, cuir, Bluetooth, «mags», tout équipé 81 000 km 12 995\$</p>	 <p>Un Mercedes-Benz C300 2014 Automatique, toit, cuir, Bluetooth, tout équipé 83 000 km 18 995\$</p>	 <p>Un Mercedes-Benz C300 2013 Automatique, toit, cuir, Bluetooth, tout équipé 79 000 km 16 995\$</p>	 <p>Un Volkswagen Passat TDI Highline 2014 Automatique, toit, cuir, «mags», tout équipé 73 000 km 19 995\$</p>	 <p>Un Volkswagen Golf TSI 2017 Automatique, caméra de recul, «mags», tout équipé 21 000 km 17 995\$</p>	<p>Financement</p> <p>BMO</p> <p>TD Groupe Financier Banque TD</p> <p>Membre AMVOQ</p> <p>Tous nos kilométrages sont certifiés</p> <p>FINANCEMENT DISPONIBLE</p> <p>123 chances au crédit AUCUN CAS REFUSÉ</p>

LE MEILLEUR PRIX... POINT FINAL.

740 Saint-Jacques Saint-Jean-sur-Richelieu
Tél.: 450 741-6291 Sans frais : 1 888 741-6291



CERTIFIÉ CarProof
RAPPORTS HISTORIQUES DE VÉHICULES

L'Éclusier obtient une subvention de 30 000\$

LOUISE BÉDARD
lbedard@canadafrancais.com

L'organisme L'Éclusier du Haut-Richelieu obtient une subvention de 30 000\$ qui lui permettra d'offrir plus de services d'intervention et de soutien à l'entourage des personnes présentant un trouble de santé mentale.

L'organisme pourra embaucher un troisième intervenant pour répondre aux demandes qui devraient aller en s'accroissant avec l'application du Plan d'action en santé mentale du gouvernement du Québec.

Le Plan prévoit que les services de santé, dont le Centre intégré de santé et de services sociaux Montérégie-Centre, référeront systématiquement les familles et les proches des patients à L'Éclusier.

Par la suite, les intervenants de l'organisme contacteront les familles pour leur offrir des services afin de leur permettre de mieux faire face à la situation et de mieux aider leur proche, explique Isabelle Demers, directrice générale de L'Éclusier.

Line Renaud siège au conseil d'administration de l'organisme. Elle explique que les parents y apprennent à composer avec la maladie de leur enfant et à mieux réagir. «On s'aperçoit aussi qu'on n'est pas les seuls dans cette situation», ajoute-t-elle. Il est préférable pour le milieu de la santé de se retrouver avec des parents moins angoissés, fait-elle valoir.

AIDE FINANCIÈRE

Le député de Saint-Jean, Dave Turcotte, rappelle qu'il avait sensibilisé, par écrit,

le ministre de la Santé et des Services sociaux, Gaétan Barrette, à l'importance du rôle joué par L'Éclusier et aux besoins croissants de l'organisme. Il se réjouit de l'aide financière obtenue.

«C'est avant tout une belle reconnaissance des besoins en soutien aux familles et aux membres de l'entourage qui se font de plus en plus pressants. Cette aide favorisera également le bon avancement d'un partenariat solide entre le réseau de la santé et notre organisme dans le cadre de la mise en place du Plan d'action en santé mentale», déclare de son côté Mme Demers.

La subvention provient du budget discrétionnaire du ministre pour l'exercice financier 2017-2018. Elle n'est donc pas récurrente. D'autres démarches devront donc être entreprises pour assurer le maintien de ce financement à plus long terme.

Cette somme de 30 000\$ permettra de faire la différence, croit Mme Demers. Elle permettra d'éviter de devoir établir une liste d'attente. Le budget annuel de l'organisme est de l'ordre de 250 000\$ à 300 000\$ en y incluant les dons.

MISSION

L'Éclusier existe depuis 27 ans. Il a pour mission de faire des interventions auprès des familles et de les accompagner parfois. Il propose aussi de la formation pour sensibiliser la population aux multiples problèmes que vivent les proches qui accompagnent les personnes présentant un trouble de santé mentale. Tous ses services sont gratuits.



Line Renaud, trésorière de l'organisme, le député Dave Turcotte et Isabelle Demers, DG de L'Éclusier.

Gabriel Barrière honoré par l'Assemblée nationale

Stéphane Billette, député de Huntingdon, a remis la Médaille de l'Assemblée nationale à Gabriel Barrière, président du Club Lions de Lacolle.

«M. Barrière est un ambassadeur d'exception au sein de la circonscription de Huntingdon. Très soucieux du mieux-être de la collectivité, Gabriel organise depuis plus de 37 ans, au sein des clubs des Lions de Saint-Bernard-de-Lacolle et de Lacolle, différentes activités et différents événements qui ont pour objectif

d'améliorer la qualité de vie des familles d'ici», a dit le député.

Il a fait référence notamment à l'organisation du carnaval, aux dépouillements d'arbres de Noël de Saint-Bernard, aux différentes collectes de vêtements ou encore en tant que conseiller municipal à Saint-Bernard.

La Médaille de l'Assemblée nationale du Québec est remise par les députés en guise de reconnaissance à des personnes de leur choix.

renaissancequebec.ca  renaissancequebec



VOS DONS APPORTENT LA JOIE ET L'ESPOIR

CENTRE DE DON ST-LUC
240, boul. St-Luc, local 1A
St-Jean-sur-Richelieu
(QC) | J2W 1C2
450 895-1595

RENAISSANCE 

Numéro de charité | 897233482RR0001

Récupère des biens, réinsère des gens.

N'OUBLIEZ PAS CETTE SEMAINE

■ AQDR

L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées prépare un dîner festif de Noël le vendredi 15 décembre, à 11h30, au restaurant Steak Frites St-Paul, 950, boulevard du Séminaire Nord. Un hommage sera rendu aux membres sortants du conseil d'administration. Des prix de présence seront remis. Repas à la carte. Apportez votre vin. Réservation: 450 357-9545 ou aqdrhr@videotron.ca.

■ Sclérose en plaques

La Société canadienne de la sclérose en plaques tient un café-rencontre gratuit le vendredi 15 décembre, de 13h30 à 15h30, au CLSC de la Vallée-des-Forts, 978, boul. du Séminaire Nord. Que ce soit seulement entre personnes atteintes ou avec des personnes-ressources invitées, l'échange et le soutien sont toujours présents dans une atmosphère de plaisir et de respect. Inscription: 450 466-5209.

■ Saint-Vincent de Paul

Pour la période hivernale, le comptoir familial de la Société Saint-Vincent de Paul de Saint-Luc sera fermé le mercredi soir à partir du 20 décembre. Cet horaire sera en vigueur jusqu'au 4 avril.

■ Parents Orphelins

Le prochain café-causerie du groupe Parents Orphelins se déroulera le mercredi 20 décembre, à 19h30, chez Famille à Cœur, 130, rue Saint-Georges. Information: Judith Farley, 514 686-4880 ou info@parentsorphelins.com.

■ LGBT

Vous êtes en questionnement ou voulez faire votre *coming out*? Vous aimeriez rencontrer ou connaître des nouvelles personnes? Le groupe de discussion LGBT Saint-Jean-sur-

Richelieu se rencontre le mercredi 20 décembre, de 19h15 à 21h30, au 640, rue Dorchester, bureau 108. Information: Marc Bigras, 514 794-2199 ou bmarcoparticulier@gmail.com.

■ Centre de partage

Le Centre de partage communautaire johannais procédera au tirage d'un bas de Noël le mercredi 20 décembre, à 10 heures, à sa boutique située au 280, rue Mercier. Pour participer, signez et inscrivez votre numéro de téléphone sur votre facture et déposez-la dans la boîte prévue à cet effet.

■ Franciscains séculiers

Les franciscains séculiers de Saint-Jean-sur-Richelieu invitent la population à partager l'évangile et à le vivre à la manière de saint François d'Assise le jeudi 21 décembre. Information: 450 346-1289.

■ Famille à Cœur

L'atelier de massage et chants pour bébés de Famille à Cœur permet d'apprendre des gestes simples de massage suédois, du yoga et de réflexologie. Ce toucher affectueux favorise le développement physique, affectif et intellectuel du bébé. Ces précieux moments agrémentés de chants provenant du répertoire folklorique seront offerts le jeudi, du 11 janvier au 22 février, de 10h45 à midi, au 130, rue Saint-Georges. Inscription: 450 346-1734. Un service de garde complémentaire est offert gratuitement sur réservation.

■ Partage pour hommes

Le Groupe de partage pour hommes de la Montérégie accompagne des hommes aptes à changer leur situation de silence et d'isolement dans un climat d'entraide et de bonne humeur. Les rencontres ont lieu chaque lundi, de 19 à 22 heures, à Saint-Jean-sur-Richelieu. Information: Réal Houle, 514 399-3210 ou gphm.ca.



LE QUARTIER PAR EXCELLENCE

POUR RETRAITÉS SEULEMENT !

Vivre le moment présent

Le Groupe Résidences Excellence, une entreprise familiale qui détient et gère plusieurs résidences pour retraités, est fier de présenter son tout nouveau projet : **Le Quartier par Excellence** à Saint-Jean-sur-Richelieu.

N'ATTENDEZ PLUS!

Aujourd'hui commence cette nouvelle étape de vie dans votre nouveau chez-vous.

GRUPE
RÉSIDENCES



EXCELLENCE

RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT VOTRE ESPACE DE VIE

160, boulevard Saint-Luc, Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec J2W 1C7
450-349-7000 lequartierparexcellence.ca



Pacini encourage la pédiatrie sociale

La clinique de pédiatrie sociale L'Étoile a reçu un généreux don de 4727\$ de la part du restaurant Pacini de Saint-Jean-sur-Richelieu. La contribution a été rendue possible grâce à une collecte échelonnée sur plusieurs mois en salle à manger. Sur la photo, de gauche à droite: Karine Boudreau, coordonnatrice des opérations à L'Étoile, Luc Lavigne et Pascal Benjamin, propriétaires du Pacini, et Erik Christensen, directeur général de L'Étoile.

ÉCOLE DE LANGUES DES FORCES CANADIENNES

Des finissants de 24 pays terminent leur formation

LOUISE BÉDARD
lbedard@canadafrancais.com

Il s'agissait de 76 étudiants, issus de 24 pays, réunis le jeudi 7 décembre pour marquer la fin de leur formation linguistique au détachement de Saint-Jean de l'École de langues des Forces canadiennes.

La cérémonie précédait le retour vers leur foyer après 19 semaines d'apprentissage du français ou de l'anglais à la garnison. Des attachés militaires de pays étrangers étaient présents.

C'est sous les applaudissements de la direction et des enseignants de la division étrangère de l'École que les finissants ont reçu un certificat de réussite. Ils formaient la 43^e cohorte d'étudiants qui venaient au Canada dans le cadre du Programme d'instruction et de coopération militaires des Forces canadiennes.

PAYS

Le groupe était constitué principalement d'officiers et de quelques civils provenant des quatre coins du monde. Vingt-trois ont suivi le cours de français. Parmi eux, on comptait quatre officiers du Vietnam, trois du Pérou, deux du Népal et deux de Mongolie. Les autres étaient originaires du Botswana, du Malawi, des Philippines, de Thaïlande, du Chili, de Colombie, du Honduras, du Mexique, de Géorgie et d'Ukraine.

D'autres officiers des mêmes pays étaient inscrits au cours d'anglais qui

accueillait aussi des militaires de Bosnie-Herzégovine, du Brésil, de Jordanie, etc.

APPRENTISSAGE

Étudiant de l'enseignante Cindy Béland, le colonel Nattarpongs Tararuxsamana, de Thaïlande, est arrivé en ne parlant pas du tout le français et il peut maintenant communiquer dans cette langue. Son apprentissage du français était primordial puisqu'il se prépare à entrer à l'École de guerre, en France. Il a choisi de passer par le Canada pour apprendre le français et il y a trouvé une bonne école, dit-il. Il est le troisième militaire de son pays à venir apprendre le français à Saint-Jean.

Pour sa part, le capitaine Francisco David Valoyes Casallas, de Colombie, s'était initié au français en France. À Saint-Jean, avec l'enseignante Caroline Béland, il a acquis un niveau de maîtrise beaucoup plus élevé. Maîtriser le français est désormais un avantage, explique-t-il. Il pourra participer à des forums à l'étranger, mais aussi à des déploiements comme en Centre-Afrique.

DIPLOMATIE

Le colonel Roger Lupien, du Collège militaire royal de Saint-Jean, était l'invité d'honneur. Devant le groupe, il a souligné que certains des étudiants sont arrivés le 23 juillet dernier en ne baragouinant que quelques mots de français et ils peuvent maintenant participer à des conversations.

Pour le Canada, a-t-il déclaré, le Programme d'instruction et de



Le capitaine Ousseynou Ndiaye, du Sénégal, reçoit les félicitations du lieutenant-colonel Roger Lupien.

coopération militaires est un instrument clé de diplomatie de la Défense, une contribution à la paix et à la sécurité mondiales qui fait rayonner le Canada depuis vingt ans.

Il a signalé aux participants qu'ils ont développé non seulement leurs aptitudes linguistiques, mais aussi des amitiés à travers le monde. De plus, ils ont eu l'occasion de découvrir d'autres cultures. «Ce que vous avez appris ici vous mettra en

très bonne posture pour le restant de votre carrière», leur a-t-il fait valoir.

En fréquentant l'École de langues, les militaires étrangers ont non seulement l'occasion d'apprendre une nouvelle langue, mais aussi de découvrir la culture canadienne. Tout un programme d'activités leur est proposé. Ainsi, pour clôturer leur session, les étudiants se sont rendus au Fort Chambly, après quoi ils ont partagé un repas avant de s'envoler vers leur pays.

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE
Mont-Saint-Grégoire

D^{re} Marie-Claude Duval • D^{re} Nancy Rodrigue

CHATS • CHIENS • LAPINS • FURETS • RONGEURS • REPTILES • OISEAUX

128, rang de la Montagne, Mont-Saint-Grégoire
450 347-7070 www.cvmsg.ca

Rendez votre
annonce
PLUS
VISIBLE

en ajoutant
de la couleur
pour seulement
15\$
additionnel
450 347-0323

SYNDIC DE FAILLITE

MNP
LITE

Un nouveau départ
Solution à l'endettement

Consultation gratuite
Bureau sur rendez-vous
170, Longueuil, St-Jean-sur-Richelieu
Contacter Frédéric Lachance au
450.358.5555
MNPdettes.ca

Gabriella
Agarla
Poste 2240

Martin
Stewart
Poste 2230

Manon
Lavigne
Poste 2277

Nancy
St-Jean
Poste 2202

Marie-
Hélène
Brault
Poste 2229

NOTRE ÉQUIPE DES VENTES, TOUJOURS À VOTRE ÉCOUTE ! 450 347-0323

PROJET-PILOTE À L'ÉCOLE VISION

Les bracelets de bonne conduite décriés par certains

MARIE-JOSÉE PARENT
mjparent@canadafrancais.com



Au départ, il devait s'agir d'une récompense visant à responsabiliser les élèves, mais les bracelets de bonne conduite de l'école Vision ne font pas que des heureux.

Depuis le début de l'année, le personnel de l'école primaire privée du secteur Saint-Luc mène un projet-pilote entre ses murs. Les enseignants appliquent une nouvelle méthode pédagogique dont le but est de récompenser les élèves au bon comportement. On leur attribue des bracelets de couleur qu'ils portent en tout temps.

Un proche qui souhaite conserver l'anonymat décrit le système. «Ils «étiquettent» les enfants avec des bracelets, explique-t-on. Chaque couleur dépend de ton degré de bonne personne. Les plus turbulents sont laissés de côté sans bracelet et sont donc les derniers à tout faire. Les derniers à dîner, les derniers à sortir dehors et les derniers à jouer. Les bracelets jaunes sont les avant-derniers. Donc les «ordinaires». Les verts sont considérés les «A» et les bleus ont le tapis rouge déroulé devant eux. Les laissés-pour-compte font rire d'eux»

«Ceci se passe dans une école considérée haut de gamme dans notre ville. C'est la dernière année de l'enfant à cet endroit», annonce-t-on.



L'école Vision se dit très surprise par cette réaction. Elle rappelle qu'il s'agit d'un projet-pilote qui est sujet à changements.

EXPLICATIONS

La directrice de l'école Vision, Claudine Guilbault, se dit très surprise par cette réaction. Elle rappelle qu'il s'agit d'un projet-pilote qui est sujet à changements. Son personnel a d'ailleurs observé certaines réactions depuis la rentrée.

«Pour la majorité des enfants, c'était super. Pour d'autres, ils se sont attachés à

leur bracelet de manière trop importante. On ne voulait pas cela», indique Karina Dionne, la conseillère pédagogique de l'établissement scolaire.

«On considère qu'il y a un 2% d'élèves qui avaient une relation émotive et intense avec le bracelet. Ce n'était pas notre objectif», précise Claudine Guilbault.

En fait, le but de cet exercice est de «développer l'autonomie par une approche responsabilisante». En récompensant les bons comportements, on encourage les élèves à respecter les règles et le code de vie.

MODIFICATIONS

La directrice de l'école Vision n'a pas l'intention de se débarrasser des bracelets. Sous peu, l'usage en sera plus restreint.

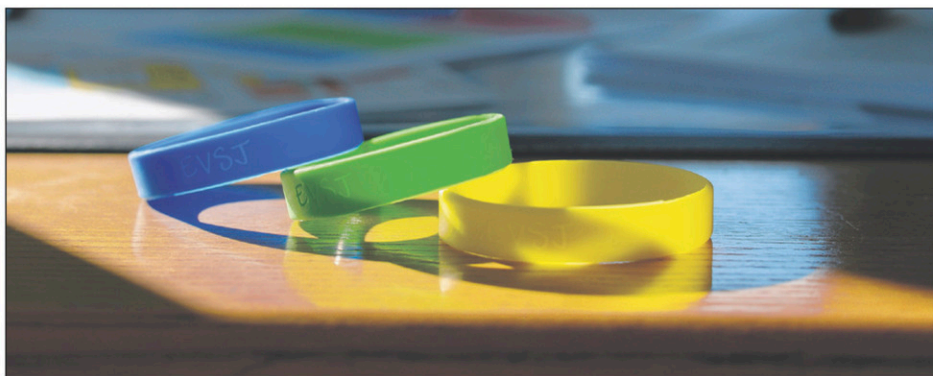
Ils seront désormais attribués en fonction des activités. Par exemple, la couleur verte permettra à un enfant de circuler de manière autonome dans l'école. Le jaune

permettra à un jeune de travailler dans le couloir sans supervision directe d'un adulte. Le bleu autorisera un enfant à sortir de la cafétéria pour jouer calmement dans le gymnase sur l'heure du dîner.

«On n'arrête pas de dire que le système d'éducation doit s'adapter aux différentes manières d'apprentissage, souligne Claudine Guilbault. On l'a fait en regardant notre ensemble global. Tous les enfants ont droit aux mêmes choses à la base. Ceux qui en font plus ont droit à plus. Ce sont des privilèges.»

«Je pense que ces privilèges n'enlèvent rien aux autres élèves, ajoute la directrice. Ils développent l'estime de soi. Un enfant qui a la confiance d'un adulte, imaginez ce que cela représente à ses yeux.»

Mentionnons que l'école Vision a fait appel à un consultant externe pour développer cette méthode pédagogique. Il s'agit de Nancy Doyon, coach familiale et éducatrice spécialisée.



Les bracelets de bonne conduite ont différentes couleurs et sont attribués selon le comportement des enfants.

SYSTÈME D'ASSURANCE QUALITÉ DU CÉGEP

Les enseignants boycottent le processus d'évaluation

LOUISE BÉDARD
lbedard@canadafrancais.com

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC) effectuait une visite la semaine dernière au Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu dans le cadre de l'évaluation de l'efficacité du système d'assurance qualité du collège. Tout comme les autres membres de leur fédération syndicale, les enseignants ont boycotté tout le processus qui a mené à la production d'un volumineux rapport par le collège puis à la visite de la Commission.

Depuis 1993, la CEEC, un organisme indépendant relevant de l'Assemblée nationale, a entrepris un processus

d'évaluation qui prend la forme d'un audit. Elle examine l'efficacité des systèmes mis en place et la gestion qui est faite pour garantir la qualité au regard des différentes missions des cégeps.

Dans une déclaration lue devant le conseil d'administration du collège lors de la séance du 28 novembre, Vanessa Pelland, vice-présidente du syndicat, a expliqué la position des enseignants et exprimé leur désaccord en ce qui concerne l'assurance qualité.

ÉVALUATION

Les enseignants considèrent que le processus d'audit ne vérifie pas la qualité de l'enseignement, mais plutôt celle de l'efficacité de mécanismes instaurés par

les collèges pour répondre aux exigences de la Commission. Ils évaluent que le processus discrédite même le travail des instances dans le collège.

Mme Pelland a d'abord fait valoir que les enseignants sont les premiers à évaluer leur travail dans le but d'améliorer les contenus des cours et les stratégies pédagogiques. Les départements ont la responsabilité d'assurer la qualité de l'enseignement. «Votre mandat empiète sur l'autonomie collective et individuelle des enseignantes et des enseignants», a-t-elle dit dans une déclaration qui s'adressait à la Commission.

«Par ailleurs, votre démarche s'inscrit dans une logique marchande de

l'éducation qui importe des modes de gestion de l'entreprise privée dans les services publics. Cela entraîne une reddition de comptes dont la lourdeur bureaucratique monopolise des ressources humaines, du temps et de l'argent», a-t-elle ajouté.

PEU RESPECTUEUX

Dans un contexte de financement limité, les enseignants jugent que ce processus d'audit force les institutions à faire des choix peu respectueux des véritables priorités.

Pour les enseignants, la production de rapports comme a dû le faire le Cégep cet automne implique des tâches administratives qui n'ont rien à voir avec la réussite des étudiants.

Une ado de 16 ans fait le bonheur de nombreux enfants

MARIE-JOSÉE PARENT
mjparent@canadafrancais.com

À la manière d'un lutin du père Noël, une élève de la polyvalente Marcel-Landry s'est donné pour mission de gâter des jeunes issus de familles à faible revenu.

Il y avait une ambiance festive dans le gymnase de l'école Saint-Lucien samedi dernier. Quarante-sept enfants et adolescents attendaient fébrilement l'arrivée du père Noël à l'occasion de la fête annuelle de l'Association des locataires des HLM du boulevard Gouin.



Noémie Brodeur-Guindon, finissante à la polyvalente Marcel-Landry, était heureuse de semer un peu de bonheur dans sa communauté, samedi dernier.

Le célèbre personnage a fait son apparition devant une assemblée surexcitée qui s'est massée à ses pieds. Son sac n'était pas assez volumineux pour contenir tous ses cadeaux, si bien que les présents ont dû être dispersés sur une longue table.

Le père Noël connaissait chaque jeune par leur prénom. D'emblée, il leur a confirmé qu'il avait reçu et lu avec attention leurs lettres. Il avait le cadeau préféré de chacun d'entre eux.

INITIATIVE

Les petits ne le savaient pas, mais cette magie était l'œuvre d'une adolescente de 16 ans. À l'automne, Noémie Brodeur-Guindon s'est donné pour objectif de faire vivre un Noël spécial à des bambins moins privilégiés.

«Lorsque j'étais petite, j'ai eu la chance de côtoyer des enfants en difficulté puisque mes parents étaient une famille d'accueil pour la DPJ. De l'âge d'un à quinze ans, j'ai appris à partager et j'ai compris que tous les enfants n'ont pas la même chance que moi», explique-t-elle.

PARTAGE

À l'approche du temps des Fêtes, elle a lancé une invitation à ses proches. Elle cherchait des lutins donateurs qui parviendraient à un jeune. Son idée a rapidement fait boule de neige, si bien qu'elle a trouvé une cinquantaine de personnes qui acceptaient d'offrir un présent d'une valeur de 25\$.

«Tout était anonyme, souligne Noémie Brodeur-Guindon. Les lutins donateurs n'avaient qu'un prénom et une liste de trois cadeaux. C'était spécial de voir autant de gens donner sans rien obtenir en retour.»



Les enfants étaient fébriles à l'arrivée du père Noël.

L'élève de cinquième secondaire a été surprise de voir certains donateurs saisir l'occasion pour sensibiliser leurs propres enfants. «Ils ont choisi les cadeaux en famille et ils ont préparé des emballages personnalisés. Les parents ont montré ce qu'est le partage», pense la finissante.

FIERTÉ

Noémie Brodeur-Guindon était très fière en voyant la réaction des bénéficiaires. «Ils n'auront peut-être pas la

chance de vivre un Noël spécial. Pour certains, c'est le seul cadeau qu'ils recevront cette année. Ces enfants méritent tout le bonheur du monde. J'espère qu'ils en conserveront un souvenir mémorable», indique-t-elle.

Mentionnons que douze écoliers de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix recevront également des présents. Au total, c'est 59 jeunes qui sont gâtés grâce à l'initiative de l'adolescente.

Des élèves de Marcel-Landry jouent les pères Noël

MARIE-JOSÉE PARENT
mjparent@canadafrancais.com

Une quinzaine d'élèves de la polyvalente Marcel-Landry ont remis un cadeau fort original à des élèves de la maternelle. En donnant au suivant, les adolescents ont eu autant de plaisir que les enfants.

À quelques semaines de Noël, les finissants du Programme d'éducation intermédiaire (PEI) se sont questionnés. Ayant le goût de semer un peu de bonheur dans leur communauté, ils ont cherché un projet qui pourrait plaire aux petits.

Ils ont décidé de renouveler une expérience réalisée pour la première fois l'an dernier: celle de construire des lits de Noël, destinés aux lutins, aux ours et aux poupées.

«J'essaie toujours de développer le sens de l'altruisme chez les étudiants, explique l'enseignant responsable du projet, Sylvain Daigneault. J'ai proposé l'idée aux élèves. Ils avaient le choix d'embarquer.»

Les adolescents n'ont pas hésité une seconde. «Depuis le début de l'année, M. Daigneault nous présente des vidéos positifs, où on voit des gens aider les autres, précise Félix Lavallée. On sentait que ce bénévolat aurait un réel impact.»

DISTRIBUTION

Pendant leurs temps libres et en classe, les étudiants ont mis la main



Première rangée: Camille Lessard, Élodie Bisson, Rosalie Landry et Emy Clarkson; 2^e rangée: Zachary Cummings, Marilou Bourgault, Mikaël Walaszczyk, Charlotte Galipeau, Noémie Brodeur-Guindon, Sylvain Daigneault et Breethany Galipeau; 3^e rangée: Nicolas Savard, Félix Lavallée et Chanel Garand.

à la pâte. Pour faire plaisir à tous, ils devaient réaliser chacun quatre à cinq lits, puisque l'école du Pélican, à Iberville, compte environ 75 élèves de maternelle.

Les cadeaux ont tous été personnalisés en fonction de leur destinataire. C'est le 1^{er} décembre que les adolescents ont pu remettre leurs présents. Ils ont reçu un accueil fort chaleureux.

«Je me suis sentie vraiment bien, même si les enfants ne parlaient pas beaucoup, précise Camille Lessard. Ils nous répondaient par des signes de tête. J'ai patiné au début, mais on sentait que les élèves étaient vraiment heureux.»

Avec cette activité, les adolescents ont pris conscience que tous les enfants n'ont pas la même chance. «Un des enfants m'a dit qu'il ne fêtait pas Noël, car ses parents n'aimaient pas ça, raconte Chanel Garand. Cela m'a brisé le cœur. Il m'a dit qu'il n'avait pas de lutin, mais qu'il utiliserait le lit pour son chat.»

VIDÉO

Tous les finissants ont apprécié cette expérience, jugée enrichissante et gratifiante. «Cela nous a ouvert les yeux, croit Nicolas Savard. Ce n'est pas tout le monde dans l'école qui a la chance de faire du bénévolat et de rendre des jeunes heureux.»

«Nous avons réalisé que tous les enfants n'ont pas le même mode de vie, conclut Noémie Brodeur-Guindon. Plusieurs ne vivent pas avec papa et maman. Nous avons senti que ce petit cadeau leur faisait plaisir.»

Mentionnons que l'initiative des élèves a fait l'objet d'une capsule vidéo. Elle peut être visionnée sur YouTube. Il suffit de la chercher par son titre: «Lits pour lutins 2».

INDEX DES DÉCÈS

- BESSETTE-ALEXANDRE Danielle**
Saint-Jean-sur-Richelieu
- BLAIS (THOUIN) Laëtitia**
Saint-Jean-sur-Richelieu
- BOILEAU Irène**
Saint-Jean-sur-Richelieu
- BOISSAY PONTHEIU Simonne**
Saint-Jean-sur-Richelieu
- BOUDREAU Germain**
Saint-Jean-sur-Richelieu
- HÉBERT-BOULERICE Mariette**
- LEGAUT BOUCHARD Huguette**
Saint-Jean-sur-Richelieu
- MERCIER Daniel**
Québec
- PIQUETTE Réal**
Saint-Jean-sur-Richelieu
- POIRIER Francine**
Saint-Jean-sur-Richelieu
- SERRES Jean-Paul**
Saint-Jean-sur-Richelieu
- ST-GERMAIN Pierre**
Saint-Jean-sur-Richelieu
- ST-PIERRE Jean-Claude**
Cowansville
- THÉRIAULT BOUDREAU Réjane**
Saint-Jean-sur-Richelieu
- TREMBLAY Jacques**
Mont-Saint-Grégoire
- TREMBLAY Marcel**
Henryville
- VIGEANT Georges**
Saint-Jean-sur-Richelieu

DÉCÈS

BESSETTE-ALEXANDRE Danielle
(1943 – 2017)



À la Maison des soins palliatifs de Saint-Jean-sur-Richelieu, le 6 décembre 2017, à l'âge de 74 ans, est décédée madame Danielle Alexandre, née Bessette, épouse de monsieur Claude Alexandre, demeurant à Saint-Jean-sur-Richelieu. Outre son époux Claude, elle laisse dans le deuil ses enfants Éline (François Émond) et Hugues (Maryse Goyette), ses petits-enfants Marylou (Guillaume Labonté), Félix (Kasandra Paré), Annabelle Émond (Nicolas Morin) et Abigaël Alexandre. Elle était aussi la grand-mère de feu Johannie Émond. Elle laisse également sa sœur et son frère Louise (Robert Lapierre), Réjean (Yolande Bathalon) et feu Jean-Pierre ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, autres parents et ami(e)s.

L'hommage à sa vie sera célébrée le dimanche 17 décembre 2017 à 14 h au:

HR Complexe funéraire
HAUT-RICHELIEU

86 CHEMIN DES PATRIOTES EST
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
J2X 5P9
450.390.1111

La famille recevra les condoléances à compter de 12 h, dimanche, journée de la cérémonie.

Son conjoint et ses enfants désirent remercier sincèrement tout le personnel du département d'oncologie et du 5^e Nord de l'Hôpital du Haut-Richelieu, du CLSC (suivi à domicile) et de la Maison des soins palliatifs pour leur support et leurs bons soins envers madame Bessette.

Des dons au département d'oncologie de La Fondation Santé Haut-Richelieu-Rouville seraient appréciés. Des formulaires en ligne sont disponibles au : www.fondationsante.com/ ou au bureau du complexe funéraire.

Vos témoignages de sympathie peuvent être transmis via notre site web www.complexehr.com



Remercier tous ceux qui se sont présentés aux funérailles ou qui ont omis de s'inscrire au registre avec facilité et efficacité.

En utilisant notre section «REMERCIEMENTS» du journal Le Canada Français
450 347-0323 (avant le mercredi midi)

BLAIS (THOUIN) Laëtitia
(1919 – 2017)



Le 13 décembre 2017, à Saint-Jean-sur-Richelieu, est décédée à l'âge de 98 ans, Laëtitia Blais, épouse bien-aimée de feu Valérien Thouin. Elle laisse dans le deuil ses enfants Gérard (Manon Breton), Laurent (Diane Bérubé), Jean, Monique (François Mathieu) et Paul (Anne Potvin), ses petits-enfants Raphaëlle, Frédérick, Sylvain, Guillaume, Alexis, Philippe, Catherine, Léa, Isabelle, Maxime et leur conjoint respectif, ses arrière-petits-enfants ainsi que ses neveux, nièces, les autres membres de sa famille et ses amis.

La famille recevra les témoignages de sympathie le samedi 23 décembre 2017 à partir de 13 h 30, suivra une brève cérémonie à 16 h, en la chapelle du:

LeSieur et frère
COMPLEXE FUNÉRAIRE
Depuis 1920
95, BOUL. SAINT-LUC
À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
J2W 1E2
450 359-0990
lesieuretfrere.com

Laëtitia étant une femme joyeuse, sa famille lui rendra hommage lors d'une brève cérémonie témoignant de sa vie.

Si des personnes désirent faire un don, sachez que la Société de l'arthrite et la Société de la Saint-Vincent de Paul sont des causes qui lui tenaient à cœur.

LE CANADA FRANÇAIS
Offre ses condoléances aux familles éprouvées

BOILEAU Irène
(1939 – 2017)



À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 7 décembre 2017, à l'âge de 78 ans, est décédée madame Irène Boileau. Elle laisse dans le deuil sa sœur Aline (Rolland Goyette), ses frères Alain et Jacques (Raymonde Bourque) ainsi que neveux et nièces, parents et amis.

La famille vous accueillera au:

LeSieur et frère
COMPLEXE FUNÉRAIRE
Depuis 1920
95, BOUL. SAINT-LUC
À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
J2W 1E2
450 359-0990
lesieuretfrere.com

le samedi 16 décembre 2017 à compter de 9 h 30. Une célébration de la Parole aura lieu à 12 h 30, en la chapelle du complexe funéraire.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la fondation de votre choix.

POIRIER Francine
(1947 – 2017)



À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 9 décembre 2017, à l'âge de 70 ans, est décédée madame Francine Poirier, conjointe de monsieur Michel Gosselin. Outre son conjoint, elle laisse dans le deuil sa sœur Lucie, son frère Fernand, sa fille Guylaine, les enfants de son conjoint Daniel (Jennyfer) et Benoit (Nadia), ses petits-enfants Elisabeth, Amélie, Noémie, Lyam et Samuel ainsi qu'autres parents et amis.

La famille vous accueillera le jeudi 21 décembre 2017 de 13 h à 15 h au:

LeSieur et frère
COMPLEXE FUNÉRAIRE
Depuis 1920
95, BOUL. SAINT-LUC
À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
J2W 1E2
450 359-0990
lesieuretfrere.com

BOISSAY PONTHEIU Simonne
(1924 – 2017)



À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 30 novembre 2017, à l'âge de 93 ans, est décédée madame Simonne Boissay, épouse de feu Victor Ponthieu. Elle laisse dans le deuil sa fille Dominique (Louis Deguire), ses deux petites-filles Annick (Michel Simard) et Marie-Ève, ses trois arrière-petits-enfants Thomas, Antoine et Julianne ainsi que parents et amis.

La famille vous accueillera au:

LeSieur et frère
COMPLEXE FUNÉRAIRE
Depuis 1920
95, BOUL. SAINT-LUC
À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
J2W 1E2
450 359-0990
lesieuretfrere.com

le samedi 16 décembre 2017 à compter de 10 h. Une célébration de la Parole aura lieu à 11 h, en la chapelle du complexe funéraire.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer du Haut-Richelieu.

REMERCIEMENT

LANGLOIS (Née Plante) Lucienne



La famille désire remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de Lucienne Langlois née Plante, survenu le 24 octobre 2017, à l'âge de 102 ans et 7 mois.

Votre présence et vos attentions nous ont sincèrement touchées, nous tenons à vous exprimer notre profonde gratitude.

Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants et autres membres de la famille



In memoriam

En souvenir de ceux qui nous ont quittés et pour la santé de nos sept millions de cœurs

Merci

FONDATION DES MALADIES DU CŒUR DU QUÉBEC
À la conquête de solutions.

1 888 473-INFO
www.fmcoeur.qc.ca

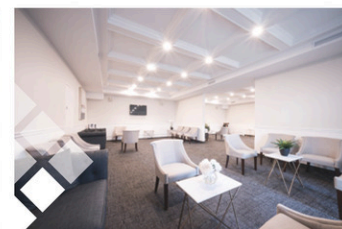
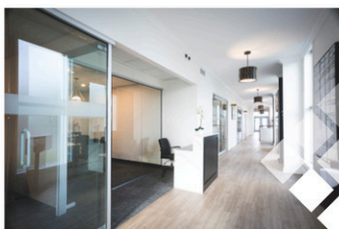


Claude LeSieur
COMPLEXE FUNÉRAIRE

Depuis 1920

Complètement rénové et prêt à vous

accueillir chaleureusement !



108787

530, 4^e Rue, Saint-Jean-sur-Richelieu • 450 346-6020

claudelesieur.com

**HÉBERT-BOULERICE
Mariette
(1928 – 2017)**



À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 10 décembre 2017, à l'âge de 89 ans, est décédée madame Mariette Hébert, veuve de Marcel Boulerice. Elle laisse dans le deuil ses enfants Michel (Michelle Boucher), Francine et Pierre (Nathalie Fiset), ses petits-enfants David (Geneviève Poudrier), Olivier Boulerice (Marilou Fuller), Virginie Perron (Martin Lussier), Catherine, Jérôme et Étienne Boulerice, ses arrière-petits-enfants Elliott, Jacob, Charles, Émile, Arno Boulerice, Éloïse et Jules Lussier, ses frères Robert (Lucette Robert) et Paul-André ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et ami(e)s.

L'hommage à sa vie sera célébré le samedi 16 décembre 2017 à 12 h au :

HR Complexe funéraire
HAUT-RICHELIEU

86, CHEMIN DES PATRIOTES EST
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
J2X 5P9
450.390.1111

La famille recevra les condoléances à compter de 10 h, samedi, journée de la cérémonie.

Des dons à Diabète Québec ou à la Fondation des maladies du cœur seraient appréciés. Des formulaires en ligne sont disponibles au : www.diabete.qc.ca ou au : www.couretavc.ca ou au bureau du complexe funéraire.

Vos témoignages de sympathie peuvent être transmis via notre site web www.complexehr.com

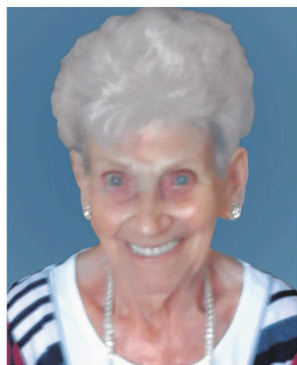
S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

Don in memoriam
Un don de réconfort et d'espoir

1 800 363-0063
www.fqc.qc.ca

Fondation québécoise du cancer

**LEGAULT BOUCHARD
Huguette
(1933 – 2017)**



À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 8 décembre 2017, à l'âge de 84 ans, est décédée madame Huguette Legault, épouse de feu Paul-Émile Bouchard. Elle laisse dans le deuil ses filles Suzanne et Carole (Denis Arseneau), sa petite-fille Catherine Arseneau (Steven St-Martin), ses arrière-petits-enfants Vincent, Mia et Ophelia St-Martin, ses sœurs Micheline (Pierre Ethier), Lise (André Simard) et Muriel (Michel Châtillon), son beau-frère Georges Bouchard ainsi que neveux et nièces, parents et amis.

La famille vous accueillera au :

LeSieur et frère
COMPLEXE FUNÉRAIRE
Depuis 1920
95, BOUL. SAINT-LUC
À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
J2W 1E2
450 359-0990
lesieuretfrere.com

le vendredi 15 décembre 2017 à compter de 16h30. Une célébration de la Parole aura lieu à 18h30, en la chapelle du complexe funéraire.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Santé Haut-Richelieu-Rouville (Fonds de l'Hôpital du Haut-Richelieu).

Le don en mémoire
pour témoigner votre sympathie en un geste de soutien concret

FONDATION SANTÉ
HAUT-RICHELIEU – ROUVILLE

Un programme de reconnaissance particulier s'applique
fondationsante.com - 450 359-5777

>105273

**MERCIER
Daniel
(1953 – 2017)**

Fils de feu Jacques Mercier et feu Carmen Roy, est décédé début décembre, Daniel Mercier, à l'âge de 64 ans, à Québec.

Il laisse dans le deuil ses frères et sœurs, neveux et nièces et sa parenté.

Ses cendres seront disposées selon ses dernières volontés et aucune cérémonie n'aura lieu.

Une messe commémorative se tiendra ultérieurement.

Fondation québécoise du cancer
Du soutien au quotidien

Don in memoriam
En souvenir d'un être cher

1 877 336-4443
www.fqc.qc.ca



**BOUDREAU, Germain
1934-2017**

Madame Hélène Boudreau, ses enfants Janick, Nathalie (Serge Richard) et Pierre (Isabelle Pinsonnault) ainsi que ses petits-enfants Félix, Adrienne, Charles et Victor ont la profonde tristesse de vous faire part du décès de Germain Boudreau survenu le 5 décembre à l'âge de 83 ans.

C'est avec une passion inouïe que Germain a travaillé en tant que médecin ORL à l'Hôpital du Haut-Richelieu pendant plus d'une trentaine d'années. Homme de grand cœur, à sa retraite il s'est engagé auprès des personnes démunies en devenant bénévole à l'Accueil Bonneau.

La famille recevra vos condoléances le dimanche 17 décembre de 13h à 16h, suivi d'une liturgie de la Parole en la chapelle de :

La Maison Darche
Réseau Dignité
7679 boul. Taschereau
Brossard, QC
J4Y 1A2
www.dignitequebec.com

Des dons à l'Accueil Bonneau seraient grandement appréciés.
<https://fondationaccueilbonneau.org/>

>107614

**PIQUETTE
Réal
(1928 – 2017)**



À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 7 décembre 2017, à l'âge de 89 ans, est décédé monsieur Réal Piquette, époux de feu Jacqueline Laurin. Il laisse dans le deuil ses enfants Robert (Elisabeth), Suzanne (Garth), Louise (Jacques), Hélène, Manon (Richard) et Jean-Pierre (Chantal), ses petits-enfants Mathieu, Christian, Samantha, Julie, Marie-Christine, Stéphane, Alexandre, Valérie, Laurie, Pierre-Luc, Mélissa et Stéphanie, ses arrière-petits-enfants Alix, Jackson, Zévrik, Cooper, Xavier, Milie et Édouard, sa sœur Françoise ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis.

La famille vous accueillera au :

LeSieur et frère
COMPLEXE FUNÉRAIRE
Depuis 1920
95, BOUL. SAINT-LUC
À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
J2W 1E2
450 359-0990
lesieuretfrere.com

le samedi 16 décembre 2017 à compter de 11 h. Une célébration de la Parole aura lieu à 14h30, en la chapelle du complexe funéraire.

**SERRES
Jean-Paul
(1937 – 2017)**



À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 11 décembre 2017, à l'âge de 80 ans, est décédé monsieur Jean-Paul Serres. Il laisse dans le deuil ses garçons Mario (Josée) et Stéphan (Nathalie), ses petits-enfants Stéphanie, Mikael et Yannick, ses frères et sœurs Lina, André, Jocelyn et Andréa ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis.

La famille accueillera parents et amis au :

LeSieur et frère
COMPLEXE FUNÉRAIRE
Depuis 1920
95, BOUL. SAINT-LUC
À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
J2W 1E2
450 359-0990
lesieuretfrere.com

le samedi 16 décembre 2017 à compter de 15h30. Une célébration de la Parole aura lieu à 16h30, en la chapelle du complexe funéraire.

**ST-GERMAIN
Pierre
(1950 – 2017)**



À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 10 décembre 2017, à l'âge de 67 ans, est décédé monsieur Pierre St-Germain. Il laisse dans le deuil sa sœur Marie (Karl), son neveu Philippe, son ex-conjointe Mireille, son grand chum Pierre ainsi que parents et amis.

Une célébration de la Parole aura lieu le samedi 16 décembre 2017 à 19h30, en la chapelle du :

LeSieur et frère
COMPLEXE FUNÉRAIRE
Depuis 1920
95, BOUL. SAINT-LUC
À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
J2W 1E2
450 359-0990
lesieuretfrere.com

La famille recevra les témoignages de sympathie à compter de 19 h.

HR Complexe funéraire
HAUT-RICHELIEU

Nous célébrons la vie!

«Pensez à vos PRÉARRANGEMENTS pour ne laisser que LES BONS SOUVENIRS à vos proches»

complexehr.com | 86 Chemin des Patriotes Est, St-Jean-sur-Richelieu | 450.390.1111

>105711

ST-PIERRE
Jean-Claude
(1922 – 2017)



Paisiblement, entouré d'amour, le 9 décembre 2017, à l'âge de 95 ans, est décédé monsieur Jean-Claude St-Pierre, époux de feu madame Jeanne d'Arc Guertin. Il était le père de feu Bernard, Jules (Dominique Ménard), Denis (Nathalie Côté), Élisabeth (Yves Tétreault) et Marie-Claude (Yves Leduc). Il laisse également dans le deuil ses chers petits-enfants et arrière-petits-enfants, son frère Julien, sa sœur Cécile et ses belles-sœurs Françoise, Lise, Marguerite et Rose ainsi que de nombreux neveux, nièces, autres parents, amis et tout particulièrement Louise Laporte.

La crémation a eu lieu au crématorium Girardot et Ménard.

La famille vous accueillera le jeudi 14 décembre de 18 h 30 à 21 h 30 ainsi que le vendredi 15 décembre à compter de 9 h jusqu'à 10 h 30 au salon du :



Girardot & MÉNARD
COMPLEXE FUNÉRAIRE
470, RUE DUFFERIN
GRANBY
J2G 9G2
TÉL. : 450 372-4498
TÉLÉC. : 450 372-2738
complexe@girardot-menard.com

Les funérailles seront célébrées ce même vendredi 15 décembre à 11 h, en l'église Saint-Luc. L'inhumation aura lieu par la suite au cimetière M^{re} Pelletier, rue Dufferin.

THÉRIAULT BOUDREAU
Réjane
(1927 – 2017)



À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 23 novembre 2017, à l'âge de 90 ans, est décédée madame Réjane Thériault, épouse de feu Maurice Boudreau. Elle laisse dans le deuil ses enfants Luc et Marie ainsi que parents et amis.

Une célébration de la Parole a eu lieu le vendredi 1^{er} décembre 2017, en la chapelle du :



LeSieur et frère
COMPLEXE FUNÉRAIRE
Depuis 1920
95, BOUL. SAINT-LUC
À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
J2W 1E2
450 359-0990
lesieuretfrere.com

Ses deux enfants désirent remercier le personnel du 4^e étage du Centre Georges-Phaneuf pour son dévouement ainsi que pour la qualité exceptionnelle des soins et services prodigués. Ils remercient également toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

TREMBLAY
Jacques
(1938 – 2017)



De Mont-Saint-Grégoire, le 2 décembre 2017, à l'âge de 79 ans, est décédé monsieur Jacques Tremblay, époux de madame Claudette Leblanc. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa sœur Francine, son beau-frère Richard Leblanc (Claudette), sa belle-sœur Francine Leblanc (Hubert) ainsi qu'autres beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis.

La famille accueillera parents et amis au :



LeSieur et frère
COMPLEXE FUNÉRAIRE
Depuis 1920
95, BOUL. SAINT-LUC
À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
J2W 1E2
450 359-0990
lesieuretfrere.com

le dimanche 17 décembre 2017 de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h. Il s'en suivra une célébration de la Parole en la chapelle du complexe funéraire.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'organisme Crohn et Colite Canada. <http://crohnetcolite.ca>

TREMBLAY
Marcel
(1940 – 2017)



À son domicile d'Henryville, le 6 décembre 2017, à l'âge de 77 ans, est décédé monsieur Marcel Tremblay, époux de feu madame Guyonne Côté. Il laisse dans le deuil ses enfants Lyne (Daniel), Robert (Manon), Linda (Luc), Guy (Marie-Claude) et Marc (Vicky). Il laisse également ses onze petits-enfants et ses six arrière-petits-enfants ainsi que son frère et ses sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs, plusieurs neveux et nièces et autres parents et amis.

Selon ses volontés monsieur Tremblay ne sera pas exposé, les arrangements funéraires ont été confiés au :



Desourdy
salons funéraires
funeral homes
124, RUE SAINT-GEORGES
HENRYVILLE
TÉL. : 450 299-2033
TÉLÉC. : 450 293-8525
farnham@desourdy.ca
www.desourdy.ca

Une cérémonie aura lieu en toute intimité, suivie de l'inhumation au cimetière d'Henryville.

Des dons en sa mémoire à la Fondation Institut de Cardiologie de Montréal seraient appréciés. Formulaire disponibles au <https://www.icm-mhi.org/fr/fondation/je-donne>



VIGEANT
Georges
(1926 – 2017)



À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 5 décembre 2017, à l'âge de 91 ans, est décédé monsieur Georges Vigeant, époux de madame Andrée Baraby. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa fille Louise (Tony Adams), ses petits-enfants Julia (Devun Walsh) et Anthony, ses trois arrière-petits-enfants Emilia Grace et Isla Sophia Walsh et Jackson Adams, ses sœurs Maryse (Marcel Pépin) et Ghislaine (Marcel Choinière) ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis.

La famille vous accueillera au :



LeSieur et frère
COMPLEXE FUNÉRAIRE
Depuis 1920
95, BOUL. SAINT-LUC
À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
J2W 1E2
450 359-0990
lesieuretfrere.com

le dimanche 17 décembre 2017 à compter de 9 h 30. Une célébration de la Parole aura lieu à 11 h, en la chapelle du complexe funéraire.

La famille désire remercier le personnel du 6^e étage du Centre Gertude-Lafrance pour son dévouement ainsi que pour la qualité exceptionnelle des soins et services prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Santé Haut-Richelieu-Rouville (Fonds Gertrude-Lafrance).

Faites fleurir la recherche pour stopper la sclérose en plaques.



scleroseenplaques.ca/qc
1 800 268-7582



Le Service des plaques porte-clés de l'Association des Amputés de guerre
C'est gratuit et efficace!

« Merci infiniment de m'avoir retourné mes clés. Vous m'avez fait épargner 400 \$, soit le coût de remplacement de ma télécommande. » – Diane

En protégeant les dispositifs de valeur de votre trousseau de clés avec une plaque porte-clés des Amputés de guerre, vous appuyez les programmes offerts aux personnes amputées.

Commandez des plaques porte-clés en ligne.



Les Amputés de guerre
514 398-0759 ou 1 800 250-3030
amputesdeguerre.ca

N^o d'enregistrement d'organisme de bienfaisance : 13196 9628 RR0001

Sincères condoléances
aux familles éprouvées.

LE CANADA FRANÇAIS

La disparition d'un être cher est une blessure qui ne saurait guérir et nous offrons à votre famille éprouvée nos plus sincères condoléances.

La famille peut obtenir 3 copies plastifiées de la nécrologie parue dans notre hebdomadaire, et ce, gratuitement. Pour ce faire, il vous suffit de compléter le bon de commande ci-dessous et nous le faire parvenir.

Des copies supplémentaires sont disponibles sur demande. N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements.

Veuillez accepter à nouveau notre témoignage de profondes condoléances.

Nom:
Adresse:
App.:
Ville: Code postal:
Téléphone:
Nom de la personne décédée:
Date de la publication :

LE CANADA FRANÇAIS

Retournez à:
DÉPARTEMENT DE LA NÉCROLOGIE
315, rue MacDonald, bureau 250 Saint-Jean-sur-Richelieu J3B 8J3
450 347-0323

TABLEAUX INDICATEURS

BASEBALL-POCHES		
Ligue des champions		
Les Géants du couvre-plancher		
Nom	PJ	PTS
Micheline Tougas	4	38
Simone Brunelle	2	34
Claude Dupuis	4	34
Marielle Lussier	0	32
Serge Brulé	4	32
Denis Bourdon	2	28
Marc Bérubé	2	28
Paul Raymond	2	24
Réjean Breton	4	24
Serge Godin	4	22
Luc Savard	2	20
Léo Rousselle	0	20
Yves Patenaude	2	16
Myrielle Lamoureux	0	12
Émilien Labbé	0	10
Huguette Godin	0	10

LIGUE DE DARDS	
FADOQ Iberville-Érablière au Sous-Bois	
Nom	PTS
François Turcotte	38
Raphaël Gauthier	38
Steeve Simard	36
François Jubinville	35
Marcel Arcand	30
André Lyons	30
M.France Fournier	29
Normand Turmel	29
Luc Gauthier	28
Bruno Turgeon	25
Germain Saingelain	24
Denis Loubert	18

Uniprix Serge Parent	
Nom	PTS
Turcotte François	2
Jubinville François	2
Turmel Normand	0
Capriello Donald	0
Turgeon Bruno	5
Fournier M-France	6
Rocheleau Richard	3
Sturrock Bruce	3
Boudriau Gilles	7
Coté Monique	4
Daigneault Denis	4
Lyons André	1
Arcand Marcel	8
Loubert Denis	2
Morin Jean-Claude	9
Lapré Laurier	4
Labbé Émilien	5
Saingelain Germain	5

QUILLES		
Les Pavés Caméléon		
Équipe	PG	QA
Design Jetset	69	31560
Boucherie Bernard	62	31702
Salon Sylvain Danneau	58	31464
Chevalier Colomb	58	31428
Const. Bruno Tessier	54	31564
Suma Ordinateur	54	31383
Ceramique Moderne	54	31169
Érablière Meunier	49	31277
Claude-Francois Phoenix	48	31275
Ti-Wick	48	31055
Garage Dubois	42	31310
Transmission Rondeau	28	31001

Limoneux		
Équipe	PG	QA
Vincent Lecuyer	76	7646
Sylvain Gagnon	68	7473
David Simard	65	7489
Claude Lecuyer	60	7283
Stephane St-Pierre	60	7147
Jocelyn Ouellette	54	7103
Pascal Dextraze	51	7061
Michel St-Pierre	50	7159
Robert Gagné	49	7151
Luc Lamontagne	45	7101
Kevin Messier	40	6930
Maxime Girard	30	6864

Gazon J.L.			
Équipe	PG	PP	QA
Services L.C.D	48	17	25717
Transport Mario Turmel	37	28	26789
Construction			
Jacques Patenaude	35	30	24864
C.S. Construction	35	30	25319
Resto Chez Dan	34.5	30.5	24703
Équipe 8	33	32	25652
Salon Jeannine	31.5	33.5	23676
Cantine Ti-Wick	25	40	26264
Gazon J.L.	24	41	23682
Équipe 9	22	43	24627

Les Golfeurs			
Équipe	PG	QA	
Andre Deroschers	39	16620	
J-Guy Boutin	33	16081	
Maurice Laplante	32	16059	
Jacques Benoit	22	15730	

Amical			
Équipe	PG	PP	QA
Guy Corriveau	74	38	34202
Germaine Boucher	66	46	34090
Jean Claude Morin	63	49	34098
J D'arc Taillefer	62	50	33664
Alain Langlois	61	51	33744
Guy Dumont	59	53	33817
Gilles Boudriau	57	55	33477
Yolande Nantel	54	8	33375
Madeline Fougère	51	61	32941
Florent Charbonneau	50	62	33820
Huguette Langlois	38	74	32780
Claude Jussaume	37	75	33317

Mardicus			
Équipe	PG	QA	
Alain Patenaude	82	30439	
Raymond Macaluso	62	29302	
Linda Lamontagne	60	28160	
Luc Lamontagne	58	27474	
Maurice Samson	56	27687	
Paul Bertrand	56	28456	
Jean Noel Belval	54	26771	
Alain Bellavance	52	28443	
Colette Ravenelle	52	24455	
Michel Guerin	50	29097	
Richard Mailloux	50	26835	
Daniel Lessard Jr	42	30753	

Bibittes Dry			
Équipe	PG	QA	
Les Cobras	34	26211	
Les Monarques	31	23567	
Les Coccinelles	30	27614	
Les Alligators	28.5	25415	
Les Mouches A feux	28	27424	
Les Couleuvres	28	23864	
Les Cigales	27.5	27358	
Les Libellules	27	26091	
Les Guepes	25.5	22740	
Les Araignées	20.5	27041	

Les Agriculteurs			
Équipe	PG	PP	QA
Jacques Grenon	18	6	6500
Gérald Campbell	16	8	5179
Gilbert Roussel	12	12	6192
Raymond Rochat	12	12	5530
Claude Breton	10	14	5050
Pierre Bonneau	4	20	5360

Baie Missisquoi			
Équipe	PG	QA	
Micheline Paquette	80	23280	
Jacques De Ladurant	62	22119	
Roger Trudel	59	20911	
Raymond Benard	54	23545	
Pierre Robichaud	53	23467	
Gilles Menard	52	23234	
Jean Louis Auclair	48	19944	
Gisele Desilets	40	22205	

Michel Janelle	149	31369
Caroline Lepage	148	31603
Nicolas St-Gelin	145	31478
Alain Brodeur	144	31559
Stéphane Melaven	140	31220
Yvan Lemoine	118	30966
Francois Bernard	115	31037

Baby Boomers			
Équipe	PG	QA	
Simon Lefrancois	170	28552	
Sylvain Beaudin	169.5	26476	
Sylvain Duval	160	30116	
Daniel Blanchette	159	29147	
Denis Bernier	142.5	26055	
Yves Jacques	138	24817	
Real Foret	126.5	19853	
Pierre Martin	120	27108	
Gilles Bourelle	113	23229	
Jean Guy Lussier	101.5	22818	

Les Mordus			
Équipe	PG	PP	QA
Fernand Brunelle	201	38	34039
J D'Arc Taillefer	197	42	34043
Guy Laplante	195	58	34359
André Goyette	195	44	34043
Denis Isabelle	183	51	33878
Yves Dubuc	182	56	33905
Claude Trudeau	179	45	33639
Léo Rousselle	172	52	33710
Bruno Turgeon	169	64	33824
Chantal Quintin	163	58	33524

La Sportive			
Équipe	PG	QA	
Yves Dallaire	54	9251	
Maurice Gauthier	49	9248	
Robert St-Germain	45	9165	
Stephane Thibodeau	43	9277	
Robin Dallaire	40	9216	
Roland Leroux	39.5	9192	
Jean Pierre Gingras	37	8633	
Éric Milville	35	8738	
Richard Girard	33.5	8834	
Marc Guay	24	8675	

Les Pavés Caméléons			
Équipe	PG	QA	
Richard Lacroix	122.5	32782	
Sylvain Beaupré	117	33034	
Alain Guay	114.5	33067	
J-Marie Longchamps	114	32871	
Yves Bernier	103.5	32580	
Celine Palin	101.5	31832	

Les Farceurs			
Équipe	PG	QA	
Andre Raymond	158.5	24295	
Club de Golf St-Grégoire	147	24247	
Club de golf St-Jean	146	26223	
Donald Malenfant	142	26065	
Serge Beaudoin	128	23865	
Bulzai	118.5	24279	

Évasion		
Équipe	PG	QA
LES SERPUARIENS	41	27948
LES SACHETS DE GRUAU	35	30195
EN PARLANT DE BOULES	32	29138
LES REBUILTS	30	26796
LES DAUPHINS	30	26499
LES ÉLECTRIQUES	28.5	25909
LES PIVOTS	28.5	26356
LES DÉTESTABLES	27	23465
LES JOKERS	26	27865
LES RAPIDES	22.5	25949

Pièces auto Saint-Jean			
Équipe	PG	PP	QA
Benoit Couture	36	12	12779
Junior Blanchette	34	14	12849
Bernard Larose	28	20	12557
Simon Lefrancois	24	24	11818
Stéphane Lachance	20	28	12198
Sylvain Gagnon	20	28	11994
Mathieu Surprenant	18	30	11164
Martin Couture	12	36	12082

Michel Goyette		
Équipe	PG	QA
TEAM 2	163	27267
TEAM 7	157	28984
TEAM 12	157	25027
TEAM 5	155	28449
TEAM 15	150.5	29986
TEAM 6	150	29590
TEAM 4	141	27977
TEAM 10	141	23798
TEAM 14	135	30112
TEAM 13	134	29952
TEAM 11	133	30966
TEAM 3	131	26738
TEAM 16	121	28568
TEAM 1	121	27659
TEAM 8	105.5	27230
TEAM 9	100	30308

Juniors		
Équipe	PG	QA
Marc Antoine Lepage		18651
Samuel Gauthier		17492
Gabriel Roy		17418
Alexandra Lepage		16168
Maxime Roy		15017
Mylene Martin		12632

J. Naufragés		
Équipe	PG	QA
Jocelyne Bessette	72	18116
Marcel Vallee	65	18424
Nevio Giugovaz	62	19283
Luc Laplante	52	17613
Daniel Viens	44	18113
Richard Poitras	41	18880

Les Boutes-en-Train			
Nom	Pts	PJ	QA
Gilles B	8	3	2096
Ginette	8	3	2013
Lise	6	3	2234
Charles	6	3	2039
Gilles L	6	3	1862
Pierrette	2	3	2117
Pierre	2	3	1924
Jeannine	2	3	1880
Jean	0	3	1801
Micheline	0	3	1749

Élite St-Jean			
Nom	Pts	PJ	QA
Isabelle	448.0	45	38883
Chloé	428.0	45	38713
Stéphane R	424.0	45	38646
Jean	419.0	45	38513
Adam	407.5	45	38347
Mathieu	407.0	45	38425
Stéphane B	400.5	45	38710
André	380.0	45	38045
Frédéric	373.0	45	38005
Melyssa	363.0	45	38064

Manneken Pis			
Nom	Pts	PJ	QA
Normand	8	3	2243
Ernest	8	3	2203
Monique	8	3	2050
Luc	8	3	2001
J-Francois	4	3	2258
Richard	4	3	2050
Isabelle	0	3	2020
Sylvie	0	3	2006
Réal	0	3	1867
Daniel	0	3	1687

La Relève			
Nom	Pts	PJ	QA
Labrèche Construction	67	42	17465
Boucherie Unique	65	42	16410
Gazon Uni-Vert	59	42	15338
Produits Versailles	56	42	17309
Comptabilité FM	53	42	15657
Les Industries Rainville	36	42	15707

Joyeux Retraités			
Nom	Pts	PJ	QA
Marie-Pier Chartie	148		
Ethan Obbagy	185		
Marie-Pier Chartier	401		
Ethan Obbagy	442		

Bonne Entente			
Nom	Pts	PJ	QA
Monique	70	42	23298
Nicole	64	42	21720
Linda	62	42	23003
Nico	54	42	24001
Suzanne	52	42	24287
Ginette	52	42	22232
Jacqueline	50	42	22495
Rita	44	42	22325

|--|--|--|

D'ICI LE 19 DÉCEMBRE

Blitz de recrutement chez les Géants

RICHARD HAMEL
rhamel@canadafrancais.com

Les Géants ont commencé leurs emplettes de Noël la semaine dernière afin de gonfler leur liste de joueurs en vue de la saison prochaine. En quelques jours, les entraîneurs ont attiré quatorze recrues des rangs juvéniles.

Puisqu'ils ne peuvent signer leur lettre d'intention avant le 15 janvier, ces recrues ont signifié

verbalement leur engagement envers l'équipe de football du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu.

Avec le départ d'au moins quatre vétérans partants à la ligne défensive, les Géants misent sur un bon recrutement pour combler les postes disponibles.

C'est d'ailleurs à cette position que les entraîneurs ont axé leurs recherches. Ils ont d'abord mis la main sur Zakari Boutin, un ailier défensif de 6 pieds et 200 livres

provenant des Loups de l'école Curé-Antoine-Labelle de Laval.

Puis, ils ont attiré le plaqueur défensif Vincent Lortie, un colosse de 6 pieds et 1 pouce et 294 livres issu du programme de l'école secondaire du Mistral, à Mont-Joli.

Par la suite, les Géants se sont tournés vers l'école secondaire Massey-Vanier de Cowansville pour recruter Clarence Daunais, qui fait 6 pieds et 4 pouces et 225 livres.

Les Géants ont également convaincu Benjamin Bellefroid (6 pieds et 2 pouces et 240 livres), un joueur de ligne défensive de la région, qui a complété son séjour avec les Astérix de Jean-Jacques-Bertrand.

Toujours en défensive, deux joueurs des Cerbères de l'école Joséphine-Dandurand, se sont engagés, soit Zachary Derome, un secondeur, et Jonathan Black, un joueur de ligne.

Selon l'entraîneur-chef, Alex Surprenant, l'équipe a réussi toute une prise en recrutant le demi-défensif Laurent Nicholas-Frémont des Sphinx de Jacques-Rousseau de Longueuil.



Zakari Boutin, entouré de Mathieu Masseau, coordonnateur défensif, et Benoit Fortin, entraîneur des joueurs de ligne défensive.



Vincent Lortie en compagnie de Benoit Fortin, entraîneur des joueurs de ligne défensive.

DIXIÈME TITRE NATIONAL

Rallye: mission accomplie pour Antoine L'Estage

RICHARD HAMEL
rhamel@canadafrancais.com

Même s'il ne lui suffisait qu'à prendre le départ pour s'assurer du titre de champion canadien, Antoine L'Estage a fait les choses en grand en fin de semaine dernière, lors du Big White Winter Rallye, présenté dans la région de Kelowna, en Colombie-Britannique.

Le pilote de Saint-Jean-sur-Richelieu et son copilote, Alan Ockwell, se sont imposés

en remportant cette dernière manche du Championnat canadien de rallye.

Après avoir dominé les deux spéciales de nuit, le tandem de l'équipe Subaru Rally Team Canada a maintenu le rythme pour terminer en tête de l'épreuve et du classement général.

Au final, grâce à cinq victoires en sept événements, Antoine L'Estage totalise 111 points, 36 de mieux que son plus proche rival, Brandon Semenuk.

Son copilote, Alan Ockwell, se hisse également au sommet du classement. Le tour du chapeau est complété par une première place de Subaru Rally Team Canada au classement des manufacturiers.

UN DIXIÈME

Cette victoire permet à Antoine L'Estage de décrocher un dixième titre national. Après un début de saison difficile, le Johannais a terminé en force en enlevant les honneurs des cinq dernières manches du championnat.

SPORT EXPRESS

RICHARD HAMEL
rhamel@canadafrancais.com

Softball

Softball Québec (région Rive-Sud) tiendra son assemblée générale annuelle le samedi 16 décembre, à 10 heures, à la Palestre d'Iberville (375, avenue Bessette à Saint-Jean-sur-Richelieu). Les responsables des ligues, d'équipes, de tournois, et les arbitres de la région y sont invités.

En plus des échanges, il y aura élection à cinq postes au conseil d'administration: vice-président, secrétaire, trésorier, directeur du développement mineur et directeur de la publicité et de la promotion. Pour information: yanick.hebert@icloud.com.

Balle-molle

La Ligue de balle-molle mineure de Saint-Jean-sur-Richelieu tiendra une assemblée générale spéciale le mardi 19 décembre, à 19 heures, à la Palestre

d'Iberville (375, avenue Bessette à Saint-Jean-sur-Richelieu).

Cheerleading

Cheertanik présentera son spectacle de Noël le dimanche 17 décembre, à ses installations situées au 353, rue Adrien-Fontaine, à Saint-Jean-sur-Richelieu. Les représentations de ce spectacle de cheerleading auront lieu à 13 heures et à 15h30. Pour information: www.cheertanik.ca.

OFFENSIVE

À l'offensive, Dany Vézina des Centurions de Deux-Montagnes a été le premier joueur de ligne recruté.

Deux autres joueurs des Cerbères s'amènent avec les Géants, soit le porteur de ballon Gregory Lemire et le receveur Marc-André Aubé-Mochon.

Enfin, le Johannais William Paquette, qui évoluait avec l'équipe civile des Barons de Saint-Bruno s'est engagé envers les Géants. Le receveur de passe fait 6 pieds et 2 pouces et 170 livres.

Ces engagements portent à 56 le nombre de joueurs présentement sur la liste des Géants. «On aimerait se rendre à 75. D'ici le 18 décembre, au moins 25 autres joueurs nous rendront visite au Cégep», souligne Alex Surprenant.

Rappelons que du 20 décembre au 5 janvier inclusivement, les

équipes collégiales ne peuvent discuter ni avec les recrues ni avec leurs parents, un règlement du Réseau du sport étudiant du Québec.

SWENNEN À SHERBROOKE

Mentionnons par ailleurs que le quart-arrière Jesse Swennen, qui a complété son séjour avec les Géants à la fin de la saison, va poursuivre sa carrière avec le Vert & Or de l'Université de Sherbrooke.

C'est le troisième quart-arrière qui, après son passage chez les Géants, se joint à une équipe universitaire ces dernières années. Il y a eu Nicolas English avec les Redmen de Concordia et Dimitri Morand avec les Carabins de l'Université de Montréal. «Il faut rendre crédit à notre entraîneur des quarts-arrière, Charles St-Martin, qui fait du bon travail», souligne Alex Surprenant.



De retour au Complexe Bell

Sophie Brault, Karell Emard et leurs coéquipières des Canadiennes de Montréal seront de retour au Complexe sportif Bell de Brossard, ce samedi 16 décembre, alors qu'elles accueilleront le Thunder de Markham, à compter de 17h30. Les deux mêmes équipes croiseront le fer le lendemain après-midi au Complexe sportif Claude-Robillard. Les deux joueuses de la région avaient également entamé leur saison à Brossard, à la mi-octobre, contre Boston. C'est aussi à cet endroit que les Canadiennes compléteront le calendrier régulier, les 10 et 11 mars, contre l'Inferno de Calgary.

OURSONS DE MARCEL-LANDRY

Hockey scolaire: un en deux pour les cadets

RICHARD HAMEL
rhamel@canadafrancais.com

Les Oursons cadets de la polyvalente Marcel-Landry ont conclu la dernière semaine par une victoire et une défaite.

Ils avaient bien entrepris la séquence avec un gain de 4 à 1 aux dépens du Collège Français, jeudi dernier. Samuel Conway, Xavier St-Jean, Gabrielle Santerre et Charles-Antoine D'Amour ont récolté chacun un but et une passe.

«Nous sommes deux équipes qui se ressemblent. On s'attendait à une partie serrée et c'est ce qui s'est passé», souligne l'entraîneur-chef, Marco Lachance. En effet, les Oursons ont brisé l'égalité de 1 à 1 au milieu de la troisième période et ont par la suite marqué deux fois dans un filet désert.

L'histoire a été différente le lendemain alors que les Oursons ont subi un revers de 9 à 3 aux mains de l'Arsenal de l'Académie Saint-Louis. Les visiteurs ont inscrit six buts en troisième période.



Après trois matchs à domicile, les Oursons cadets passeront le week-end sur des patinoires adverses.

Charles Gladu, Brendan Perron et Charles-Antoine D'Amour ont marqué pour les Oursons.

Marco Lachance note que le résultat n'indique pas l'allure du match alors qu'ils tiraient de l'arrière par un but après deux périodes. «On jouait un match correct, malgré le fait qu'on manquait d'intensité et qu'on avait beaucoup de difficulté à

sortir la rondelle de notre zone. En troisième, les joueurs de Québec ont commencé la période en force, en gagnant majoritairement toutes les confrontations à un contre un et ils étaient beaucoup plus physiques.»

Les cadets passent le week-end sur la route avec un match vendredi à Chicoutimi contre l'école de l'Odysée et le lendemain à Saint-Augustin-de-Desmaures contre le Séminaire Saint-François.

JUVÉNILES

Pour leur part, les juvéniles prenaient part au tournoi du Noir et Or de l'école secondaire De Mortagne, en fin de semaine dernière, à Boucherville.

La troupe de Stéphane Leduc a connu un bon départ avec un gain de 4 à 1 aux dépens des Carnicas de l'école secondaire La Ruche de Magog.

Thomas Belgarde et Jacob Bouvuloir ont procuré les devants 2 à 0. Les Carnicas ont réduit l'écart avec un but en fin de deuxième période, mais Jacob Bouvuloir et Jeffrey Baulne ont marqué au troisième engagement pour concrétiser la victoire.

Le lendemain, les Oursons ont subi un revers de 7 à 2 aux mains de l'école secondaire Massey-Vanier. Thomas Belgarde a inscrit les deux buts en troisième période.

Ils se sont bien repris par la suite en doublant le Blizzard de l'école secondaire de La Magdeleine, 8 à 4. Thomas Belgarde

(trois buts et deux passes) et Nicolas Samson (deux buts et trois passes) ont dirigé l'offensive. Olivier Guillet (deux buts) et Jacob Bonvouloir (un but et deux passes) ont complété le pointage.

Cette victoire a permis aux Oursons de se qualifier pour la ronde des quarts de finale. Le Noir et Or de l'école secondaire De Mortagne les a toutefois éliminés à la suite d'une victoire de 6 à 1. Olivier Guillet a été le seul buteur.

Les Oursons reprennent leur calendrier régulier en se déplaçant à Magog demain (vendredi) pour affronter les Carnicas de l'école La Ruche, et à Saint-Constant samedi pour croiser le fer avec l'équipe de l'école La Magdeleine.

BENJAMINS

De leur côté, les Oursons benjamins ont vaincu les Dynamiques du Collège Charles-Lemoine, 5 à 0, vendredi dernier, à Sainte-Catherine pour ainsi décrocher un septième gain en huit matchs.

Félix Bergeron, Ali Makkouk, Alexis Tarte, Émerick Dessalines et le réserviste Enrick Dion (son premier but) ont touché la cible. Les entraîneurs soulignent également l'excellent travail des deux gardiens, Emmanuel Pepin et Anthony Gendron. «Même s'ils ne sont pas toujours beaucoup sollicités, ils demeurent prêts, n'accordent que très peu, voire pas de mauvais but et donnent, par le fait même, la chance à leur équipe de gagner à chaque match», indiquent-ils.

En début de semaine, la troupe d'Alain Charbonneau a disputé un match hors-concours à Saint-Cyrille contre les Sénateurs du Collège Saint-Bernard. Les Oursons l'ont emporté 7 à 0.

Le gardien Emmanuel Pepin a été très solide alors que la vedette offensive a été sans l'ombre d'un doute Xavier Duquette qui a inscrit quatre buts. Pier-Jules Giroux a ajouté deux buts, l'autre allant à Alexis Tarte.

Les Oursons, qui recevaient les Dynamiques du Collège Charles-Lemoine 2 hier (mercredi), sont en pause jusqu'au 10 janvier.

SPORT COLLÉGIAL

RICHARD HAMEL
rhamel@canadafrancais.com

Basketball

L'équipe féminine de basketball du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu a vaincu les Islanders de John Abbott, 65 à 55, vendredi dernier, pour ainsi décrocher une cinquième victoire de suite. Claudia Jasmin (16), Mégane Prince (14) et Rosalie Castonguay (13) ont notamment contribué à l'offensive. La troupe de Bernard Tanguay jr, qui a gonflé son dossier à cinq triomphes en sept matchs, retournera en gymnase le 19 janvier alors qu'elle accueillera les Spartiates du Vieux-Montréal.

Du côté masculin, les Géants ont encaissé un revers de 81 à 64 aux mains des Nomades du Collège Montmorency. Robby Anthony Émile a dirigé l'attaque avec 16 points. Les Géants, qui montrent une fiche de quatre gains et trois échecs, reprendront également l'action le 19 janvier avec la visite des Trappeurs du Cégep Marie-Victorin.

Volleyball

Au volleyball, l'équipe masculine de division 1 a réussi un dou-

blé sur la route en fin de semaine dernière, disposant des Cheminots de Saint-Jérôme et des Griffons du Cégep de l'Outaouais.

Après avoir perdu le premier set, 24-26, les Géants ont remporté les trois suivants (25-11, 25-19 et 25-20) contre les Cheminots, samedi. Le lendemain à Gatineau, ils l'ont emporté en quatre manches (25-22, 19-25, 27-25 et 25-16).

Les Géants, qui complètent la mi-saison au deuxième rang du classement avec cinq victoires et trois défaites, entameront 2018 de la même manière qu'ils l'ont terminée, avec des matchs à Saint-Jérôme le 13 janvier et à Gatineau le lendemain.

Pour sa part, l'équipe féminine de division 2 bénéficie d'une longue pause jusqu'au 4 février où elle disputera son cinquième tournoi de la saison. Les Géants ont complété la première moitié du calendrier au deuxième rang avec 44 points, à égalité avec les Lynx d'Édouard-Montpetit et les Nomades du Collège Montmorency. Les Indiennes d'Ahuntsic occupent le premier rang avec 48 points.



L'équipe féminine de basketball du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu a vaincu les Islanders de John Abbott, 65 à 55, vendredi dernier.



Finalistes à Richmond

Les Aigles 4 de Saint-Jean-sur-Richelieu ont atteint la finale au tournoi interrégional de Richmond. Après trois victoires en quatre matchs, l'équipe novice C s'est inclinée, 6 à 2, devant les Hawks d'Asbestos en grande finale. Sur la photo: Léakim Bouchard, Nykolos Tardif, Nolan Lavoie, Jérémy Pinsonneault, Benjamin Lemieux, Benjamin Bellefontaine, Sami Bekar, Édouard Paré, Mathis Desjardins, Ryan Marciel-Chaput, Jonathan Lévesque, Noah Bombardier, Édouard Raymond, Dominic Paré (adjoint), Benoit Bouchard (directeur du tournoi), Steve Pinsonneault (adjoint) et Éric Bombardier (entraîneur).

LE 7 JANVIER

Alex Kovalev de retour au Colisée

RICHARD HAMEL
rhamel@canadafrancais.com

Alex Kovalev sera de retour à Saint-Jean-sur-Richelieu pour venir y disputer un match au profit de sa fondation. L'ancienne vedette des Canadiens de Montréal et quelques personnalités affronteront des joueurs de la grande région le dimanche 7 janvier, à compter de 18 heures, au Colisée Isabelle-Brasseur.

Le hockeyeur russe de 44 ans et ses acolytes avaient attiré près de 900 spectateurs lors d'un match-bénéfice, le 2 octobre 2016.

L'organisateur de l'événement, Louis Lavigne, mentionne que près de 3000\$ ont été versés l'an dernier à la Fondation Alex

Kovalev et ses amis pour enfants, qui a pour mission d'assurer le bien-être des enfants atteints de malformations ou de maladies cardiaques. Des camps de jour sont aussi offerts aux jeunes.

DEUX AUTRES

M. Lavigne indique que deux autres anciens joueurs du Tricolore ont confirmé leur présence le 7 janvier, soit le défenseur Roman Hamrlík et l'homme fort Georges Laraque. Les trois joueurs ont évolué ensemble avec les Canadiens en 2008-2009.

D'autres ex-joueurs de la Ligue nationale devraient se joindront à l'équipe de Kovalev et seront annoncés au cours des prochaines semaines, indique l'organisateur.



Alex Kovalev en sera à sa deuxième visite au Colisée Isabelle-Brasseur.

TOURNOI

Avant l'événement du 7 janvier, une autre activité au profit de la Fondation Kovalev et ses amis pour enfants se tient à Saint-Jean-sur-Richelieu. Il s'agit d'un tournoi de hockey (catégorie participation), qui a lieu les 28, 29 et 30 décembre, à l'aréna du Collège militaire royal de Saint-Jean.

Huit équipes y sont attendues et des bourses totalisant 1500\$ seront distribuées. Deux places sont encore disponibles pour les équipes qui désirent y participer. Pour s'inscrire au tournoi, il suffit de composer le 438 838-5528.

INFORMATION

Pour le match de hockey du 7 janvier, les billets se vendent

20\$ pour les 13 ans et plus et 10\$ pour les 12 ans et moins.

Ils sont en vente au magasin Sports aux puces (532, boulevard du Séminaire Nord) et chez Richard Leblanc Sports Excellence (561, boulevard du Séminaire Nord).

Des billets seront également disponibles à l'entrée le soir du match.

JOEY LEROUX

L'or avec l'équipe du Québec de parahockey

RICHARD HAMEL
rhamel@canadafrancais.com

Pour une troisième année consécutive, Joey Leroux et ses coéquipiers du Transat de Montréal ont remporté la *Cruisers Cup*, un tournoi de parahockey (hockey-luge) disputé à Brampton, en Ontario.

Après les médailles d'or obtenues dans la classe B au cours des deux dernières années, la troupe montréalaise a gagné son pari en enlevant les honneurs dans la classe A.

Qui plus est, le Transat a réussi un parcours parfait, avec cinq victoires en autant de matchs.

«On avait une petite crainte en participant dans la classe A. Mais on savait qu'on avait une



Joey Leroux (à l'extrême droite) et son père, Patrick, à l'arrière, à droite.

bonne équipe et on a vraiment connu un bon tournoi», raconte Joey Leroux.

Le Johannais de 27 ans s'est dit satisfait de ses performances et affirme qu'il s'agit d'une grande victoire d'équipe.

RÉSULTATS

En ronde préliminaire, le Transat a vaincu les Cruisers All Black, 7 à 0, les Blue Sabres de Buffalo, 3 à 0, les Steelhawks de Durham, 6 à 1 et les Bears d'Elmvale, 2 à 1.

Ces deux mêmes équipes ont croisé le fer en finale et le Transat l'a emporté, 4 à 1.

Joey Leroux n'est pas le seul de Saint-Jean-sur-Richelieu à revenir avec la médaille. Son père, Patrick, est entraîneur adjoint avec le Transat.

CHAMPIONNAT CANADIEN

Devenu paraplégique à l'âge de 20 ans à la suite d'un accident de voiture, Joey Leroux est membre de l'équipe du Québec de parahockey depuis cinq ans.

Au printemps dernier, il a remporté la médaille d'argent au Championnat canadien, disputé à Boucherville. Cette année, l'événement se tiendra en mai, à Richmond, en Colombie-Britannique.

«C'est un tournoi qui nous occasionnera des dépenses et on tient présentement une campagne de financement», souligne Joey Leroux. Il invite d'ailleurs les gens à faire des dons sur le site www.jedonneenligne.org.

D'ici au Championnat canadien, les joueurs de l'équipe du Québec continueront à s'entraîner. Un tournoi contre l'Ontario est aussi prévu en janvier ou en février.

- Attaches de remorque
- Vente de boulon
- Escaliers et rampes
- Coupe et pliage

FISHER

Saleuse

Chasse-neige

Financement disponible

Pelle extensible retractable de 8 à 10 pieds

973, boul. d'Iberville,
Saint-Jean-sur-Richelieu
450 347-1881

**TOUS LES JOURS
NAVIGUEZ
RESTEZ INFORMÉ
RÉAGISSEZ**

www.canadafrancais.com
LE PARFAIT COMPLÉMENT À VOTRE JOURNAL!

APRÈS UNE SAISON DIFFICILE AVEC L'IMPACT

David Choinière promet un retour en force



RICHARD HAMEL
rhamel@canadafrancais.com

Victime d'une sévère entorse à la cheville il y a près d'un an, David Choinière promet un retour en force avec l'Impact de Montréal en 2018.

Cette blessure, survenue lors d'une séance d'entraînement avec l'équipe nationale des moins de 20 ans en janvier à Toronto, l'a tenu à l'écart pendant plusieurs semaines.

Le milieu de terrain a finalement pu s'entraîner avec l'équipe pour le début de la saison, sans toutefois obtenir du temps de jeu. Il a dû patienter jusqu'au 13 mai avant de voir de l'action.

Au calendrier régulier, David Choinière a été utilisé dans seulement trois matchs, tous au stade Saputo. À sa première sortie, il a joué cinq minutes dans la défaite de l'Impact contre Columbus, le 13 mai.

Puis, le 19 juillet, il a disputé quatorze minutes dans la victoire de 2 à 1 aux dépens de Philadelphie. Un mois plus tard, il a joué quinze minutes contre Chicago, dans un gain de 3 à 0.

PREMIER BUT

Par contre, David Choinière a connu son meilleur moment lors du match aller du Championnat canadien contre les Whitecaps, à Vancouver. Il a marqué son premier but avec l'Impact à la 62^e minute pour réduire l'écart à 2 à 1. La troupe montréalaise avait cependant subi la défaite par ce pointage.

La saison précédente, il avait obtenu son premier départ contre la Nouvelle-Angleterre où il a joué 76 minutes. Ce fut sa seule présence dans un match du calendrier régulier. Il a cependant été partant lors du match international contre l'AS Roma, au stade Saputo.



David Choinière en action contre le Fire de Chicago, au stade Saputo.

«Ça n'a pas toujours été facile. J'ai traîné ma blessure toute l'année. Je me posais des questions. Mais j'ai continué à travailler fort. Même si je n'ai pas joué beaucoup, je me suis entraîné avec les gars. J'ai acquis de l'expérience», nous a mentionné David Choinière lors d'un entretien téléphonique.

TOURNER LA PAGE

L'ancien joueur du Celtix du Haut-Richelieu avait été le premier joueur issu de l'Académie de l'Impact à signer un contrat avec le grand club, en juin 2016.

Il y a quelques semaines, l'Impact a exercé l'option de contrat de six joueurs, dont celui de David Choinière. Il s'est dit heureux de pouvoir continuer à se développer et à prouver qu'il a sa place dans la *Major League Soccer*.

Il a tourné la page sur sa dernière saison et entend bien se préparer pour 2018.

«Je recommence un peu à zéro, avec un nouvel entraîneur. Mais je vois beaucoup de positif. C'est à moi à faire mes preuves et à m'imposer. Mon but, c'est de percer l'alignement du onze partants», dit-il.

David Choinière soutient qu'il devra continuer à travailler fort pour obtenir un poste et à miser sur ce qu'il peut contrôler. «Il faut que j'améliore mes statistiques et que je travaille sur des petits détails. Je sais que je ne suis pas loin.»

BONS SOUVENIRS

L'Impact disputera sa prochaine saison sans son capitaine, Patrice Bernier, qui a annoncé sa retraite à la fin de la campagne. David Choinière garde

de bons souvenirs de son ancien coéquipier.

«Quand je suis arrivé avec l'équipe, il a été le premier à m'accueillir. Il m'a aidé à m'installer et à me sentir à l'aise. Dans les entraînements, on se lançait des défis. C'est un bon joueur et une bonne personne.»

Il se réjouit par ailleurs de la venue de Samuel Piette, un autre milieu de terrain qui a rendu de fiers services lors de son arrivée avec l'Impact, au début du mois d'août.

«Samuel a apporté de l'énergie. C'est un très bon joueur et un atout important avec l'équipe.»

ÉQUIPE NATIONALE

En plus de se préparer pour la nouvelle saison avec l'Impact, David Choinière s'attend à recevoir des nouvelles de l'équipe

nationale en vue du prochain camp d'entraînement cet hiver.

«Normalement, on devrait s'entraîner en janvier ou février, mais je n'ai pas encore eu de nouvelles. Notre grand objectif, c'est de se qualifier pour les Jeux olympiques à l'été 2020», souligne David Choinière qui fêtera ses 21 ans le 7 février prochain.

L'athlète de 5 pieds et 7 pouces et 152 livres consacrera donc plusieurs heures d'entraînement en gymnase au cours des prochaines semaines. Il songe également à reprendre ses études, lui qui avait complété son secondaire à l'école Édouard-Montpetit à Montréal et entrepris ses études collégiales au Cégep Marie-Victorin.

«J'ai arrêté l'école pour me concentrer au soccer. Je suis présentement en réflexion si je reprends ou non mes études», conclut-il.

ÉQUIPE MASCULINE

Le Celtix sénior sur le terrain le 13 janvier

RICHARD HAMEL
rhamel@canadafrancais.com

Après une saison de rêve, le Celtix sénior du Haut-Richelieu sera bientôt de retour sur le terrain de soccer. L'équipe masculine entamera son camp d'entraînement le 13 janvier, au stade Dupont Ford.

Les séances se tiendront les samedis, en soirée, jusqu'à la

mi-avril, en prévision de la saison au sein de la Ligue de soccer élite du Québec.

L'an dernier, le Celtix a terminé au deuxième rang à l'issue du calendrier régulier avec une fiche de 11 victoires et 6 défaites, trois points derrière Charlesbourg, se qualifiant du même coup pour les séries éliminatoires.

En vertu de deux victoires et un verdict nul en trois matchs au tournoi à la ronde, la troupe du Haut-Richelieu a tourné une page d'histoire en devenant la première équipe masculine du club à participer aux Championnats nationaux, tenus durant le week-end de l'Action de grâce, à Surrey, en Colombie-Britannique. Le Celtix est revenu de la compétition avec une sixième place.

MÊME ÉQUIPE

L'entraîneur-chef, Yannick Rome-Gosselin, mentionne que l'édition 2018 sera à quelques exceptions près, un copier-coller de celle de l'an dernier. «Il y aura peut-être de petits ajouts, mais jusqu'à maintenant, aucun joueur ne nous a signifié son départ.»

Par contre, dit-il, l'équipe a toujours le souci de s'améliorer.

«Chaque joueur devra gagner son poste.»

Yannick Rome-Gosselin, qui sera de nouveau secondé par ses adjoints, David Sauvry et David Lewis, soutient qu'avec la saison que le Celtix a connue l'an dernier, les attentes seront encore plus élevées. «C'est certain que les autres équipes vont nous attendre», conclut-il.

TOUTE UNE SAISON POUR ÉLODIE ADSUAR

En route vers les Championnats nationaux

RICHARD HAMEL
rhamel@canadafrancais.com

A sa première saison dans la catégorie junior, Élodie Adsuar peut déjà dire mission accomplie. La jeune patineuse de Saint-Jean-sur-Richelieu a atteint son objectif de participer aux Championnats nationaux qui se dérouleront du 8 au 14 janvier, à Vancouver.

L'an dernier, elle avait remporté une médaille de bronze à cette même compétition dans la catégorie novice. Cette fois, elle y prendra part chez les juniors grâce à ses performances réalisées lors du Défi de Patinage Canada, présenté au début du mois, au Sportplex de Pierrefonds.

La porte-couleurs du Club de patinage artistique de Saint-Jean-sur-Richelieu y a décroché la septième place avec un pointage combiné de 137,45, le deuxième plus fort total chez les Québécoises. Quatrième à l'issue du programme court avec une note de 52,10, elle s'est classée dixième au programme libre avec un score de 85,35. Les dix-huit premières obtenaient leur laissez-passer pour les Championnats nationaux.

«J'étais super contente d'avoir fait un programme court sans faute et d'être quatrième avec mon meilleur pointage de l'année», raconte-t-elle.

La patineuse de 15 ans a également réussi son meilleur pointage de la saison au programme libre. «J'étais contente d'avoir battu mon record, mais un peu déçue du nombre de points que j'avais laissé tomber. En terminant septième, j'ai atteint mon objectif en me qualifiant pour les Championnats nationaux.»

PROGRESSION

Élodie Adsuar a entrepris la saison 2017-2018 avec une nouvelle chorégraphie de son programme libre créée par Marie-France Dubreuil, ex-médaillée d'argent en danse aux Championnats du monde.

Au cours de la période estivale, elle a pris part à deux compétitions, soit le Minto Summer Skate, à Ottawa, et les Championnats québécois d'été, à Pierrefonds.

Ces deux compétitions ont permis de déterminer un classement canadien et ont servi d'étape de qualification au Défi de Patinage Canada.

Au terme de ces deux événements, Élodie Adsuar a terminé en dixième place au classement national. Seules les cinq premières obtenaient leur billet pour le Défi de Patinage Canada. La Johannaise a toutefois réussi à se qualifier via les autres compétitions qui ont suivi. «J'aurais bien aimé confirmer ma place, mais c'était tout un défi pour moi. Je voulais me concentrer davantage sur les pointages



Élodie Adsuar a obtenu la septième place au Défi de Patinage Canada.

personnels pour le début d'année», indique-t-elle.

QUALIFICATION

Aux Championnats de sous-section Québec, tenus en octobre à Beauport, Élodie s'est classée en dixième position, ce qui lui a valu une place dans l'équipe du Québec pour une troisième année consécutive, ainsi qu'une participation aux Championnats de section A.

À cette compétition présentée au début novembre à Boucherville, elle a obtenu la dixième place et ainsi sa qualification pour le Défi de Patinage Canada.

TOP 5

D'ici la tenue des Championnats nationaux, Élodie Adsuar poursuivra sa préparation afin de peaufiner ses deux programmes.

«Je vise les 50 points au programme court et les 90 points au programme libre. Mon objectif, c'est de terminer dans le top 5», mentionne-t-elle.

Étudiante en quatrième secondaire au programme sport-études à l'école De Mortagne de Boucherville, Élodie Adsuar chausse les patins six jours par semaine, elle qui enseigne aussi les samedis, au Club de patinage artistique de Saint-Jean-sur-Richelieu.

La saison des compétitions prendra fin avec les Championnats nationaux. Elle prévoit compléter son année en participant au spectacle du CPA Saint-Jean en avril.

CHEZ LES COUPLES

Deux autres membres du CPA aux Nationaux

RICHARD HAMEL
rhamel@canadafrancais.com

Outre Élodie Adsuar, deux autres membres du Club de patinage artistique de Saint-Jean-sur-Richelieu ont obtenu leur qualification pour les Championnats nationaux grâce à leurs performances au Défi de

Patinage Canada, présenté au début décembre, au Sportplex de Pierrefonds.

Chez les couples, dans la catégorie junior, Gabriella Marvaldi et son partenaire, Daniel Villeneuve, ont terminé en cinquième place avec un pointage de 119,04.

Dans la catégorie novice, Laura Bergeron et son partenaire, Louis-Marie Labelle, ont terminé en dixième place.

Les dix-huit premiers de chaque catégorie décrochaient leur laissez-passer pour les Championnats nationaux qui se dérouleront du 8 au 14 janvier à Vancouver.

L'or au Défi de Patinage Canada

Loucas Éthier de l'école Les As de Saint-Jean-sur-Richelieu et sa partenaire Camille Audelin-Dubé ont remporté la médaille d'or en couple chez les pré-novices, au Défi de Patinage Canada, présenté au début décembre, à Pierrefonds. Le duo a obtenu le meilleur pointage au programme court (32,95) et au programme libre (51,08). Inscrit en simple chez les juniors, Loucas s'est classé seizième avec un total de 131,63, lui permettant de se qualifier pour les Championnats canadiens qui auront lieu du 8 au 14 janvier, à Vancouver.



(Photo: gracieusets)



(Photo: Le Canada Français - Kim Valiquette)

Six médailles pour nos patineuses

Les membres du Club de patinage artistique de Saint-Jean-sur-Richelieu ont récolté six médailles lors de l'Invitation Rive-Sud, tenue dernièrement à Varennes. Sur la photo, à l'avant: Jeanne Cayeux (or, Star 4, moins de 13 ans) et Laura Beaugard (bronze, Star 4, moins de 13 ans). À l'arrière: Sara-Maude Roy (or, star 5, plus de 13 ans), Cassiopée Ouellette (bronze, Star 6), Meghane Beaudry (or, Star 5, plus de 13 ans) et Gabrielle Daudelin (argent, Star 6).

Ça fait plaisir.

Que cette année soit des plus heureuses pour vous et vos proches.
 Merci de votre confiance et nos meilleurs voeux en cette saison des Fêtes!

RAV4 2RM LE 2018
 OBTENEZ
1000\$
 DE REMISE*



Modèle 4RM Limited 2018 illustré

C-HR XLE 2018
 OBTENEZ
1500\$
 DE REMISE*



Modèle XLE Premium 2018 illustré



- Système précollision avec détection de piétons (PCS avec PD)
- Phares de route automatiques (AHB)
- Alerte de sortie de voie avec assistance à la direction (LDA avec SA)
- Régulateur de vitesse dynamique à radar (DRCC)

LE DÉCOMPTE DE FIN D'ANNÉE



OBTENEZ 5 000 MILLES AÉROPLAN^{MD} À L'ACHAT D'UNE TOYOTA!

JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2017

*Les remises de 1 000\$/1 500\$ s'appliquent exclusivement à l'achat et à la location des modèles de base RAV4 2RM LE 2018 et C-HR XLE 2018. Les autres modèles RAV4 2018 et C-HR 2018 ne sont pas admissibles à une remise. Le montant de 1 000\$/1 500\$ comprend un rabais de 250\$/750\$ applicable avant les taxes et une remise de 750\$/750\$ applicable après les taxes. Les taxes sont exigibles sur le montant total avant la déduction de la remise. Dans le cas d'une location, le paiement des taxes applicables sur la remise sera requis au moment de la livraison. Programme de location au détail et de financement à l'achat offert par Toyota Canada inc. et conditionnel à l'approbation du crédit par Toyota Services Financiers. Sous réserve des conditions applicables, les offres s'adressent aux particuliers qui louent ou achètent un véhicule du 7 au 31 décembre 2017 chez un concessionnaire participant du Québec, ou tous les détails peuvent être obtenus. Le concessionnaire peut louer ou vendre à prix moindre. Les offres peuvent changer sans préavis. † Obtenez 5 000 milles Aeroplan à l'achat ou à la location d'un véhicule Toyota neuf. Voir toyota.ca pour les détails de cette offre. MD Aeroplan et le logo Aeroplan sont des marques déposées d'Air Canada inc.



www.derytoyota.com
 250, rue Moreau, Saint-Jean-sur-Richelieu
450 359-9000



>108714

2016 MITSUBISHI LANCER

A5002
 Automatique, climatiseur, tout équipé
51 101 km

Seulement **13 999\$**

Now!



VEDETTE DE LA SEMAINE



2017 NISSAN FRONTIER

A5228
 Automatique, cuir, climatiseur, sièges chauffants
14 463 km

32 495\$



2016 NISSAN ROGUE SL

A4788
 Automatique, cuir, «mags», sièges chauffants
26 186 km

26 690\$



2017 FORD FIESTA SE

A5135
 Manuelle, climatiseur, tout équipé, SFE ECOBOOST
8 621 km

14 990\$



2017 HYUNDAI ACCENT SE

A4908
 Automatique, toit ouvrant, «mags», climatiseur
16 799 km

14 790\$



2014 KIA RONDO EX

P8794
 Automatique, 7 passagers, cuir, tout équipé
77 420 km

13 890\$



2016 TOYOTA 4RUNNER LIMITED

A5246
 Automatique, cuir, toit ouvrant, sièges chauffants
69 236 km

39 990\$



2016 TOYOTA COROLLA LE

A5114
 Automatique, sièges chauffants, climatiseur
52 300 km

15 990\$



2014 TOYOTA COROLLA LE

A5206
 Automatique, sièges chauffants, caméra de recul
83 427 km

13 390\$



2017 TOYOTA COROLLA IM

A5245
 Automatique, tout équipé, climatiseur
4 452 km

20 890\$



OCCASIONS DERY

Ouvert le SAMEDI de 10 h à 16 h



Boulevard Saint-Luc Ouest



450 359-8000

191, boul. St-Luc, Saint-Jean-sur-Richelieu

www.occasionsdery.com

>108714